NOBILIAIRE
UNIVERSEL
DE FRANCE

OU RECUEIL GÉNÉRAL

DES GÉNÉALOGIES HISTORIQUES

DES MAISONS NOBLES DE CE ROYAUME

PAR

M. DE SAINT-ALLAIS

AVEC LE CONCOURS

DE MM. DE COURCELLES, L'ABBÉ LESPINE, DE SAINT-PONS

ET AUTRES GÉNÉALOGISTES CÉLÈBRES

TOME DIX-NEUVIÈME

DEUXIÈME PARTIE

PARIS

LIBRAIRIE ANCIENNE ET MODERNE

BACHELIN-DEFLORENNE

Société anonyme au capital de 1,500,000 francs.

SIÉGE SOCIAL : 3, QUAI MALAQUAIS, 3

MDCCCLXXVII

2e BRANCHE,

DITE DES COMTES DE LA ROCHE.

XII. JEAN-BAPTISTE DE LA ROCHE, frère de Philippe, marquis de La Roche, mentionné page 254, chevalier, capitaine au régiment de Chartres, infanterie, mort à Moulins en 1824. Il avait épousé Anne Loiseau du Mont de Sellière; qui portait : d'azur, au chevron d'or, accompagné en pointe d'un oiseau essorant, surmonté d'une étoile, le tout d'or. De ce mariage sont issus :

1.° Jean (Eugène), comte de La Roche, dont l'article suit ;

2.° Antoine (Frédéric) de La Roche, chevalier, non marié ;

3.° Anne de la Roche, mariée à M. de La Motte d'Esroline, ancien brigadier des gendarmes de la garde, dont deux enfans;

4.° Geneviève (Joséphine) de la Roche, non mariée.

XIII. JEAN-EUGÈNE, comte de La Roche, chevalier, ancien mousquetaire du roi, marié à Marguerite (Noémi) de Montanier, qui porte : d'azur, au chevron d'argent chargé de quatre étoiles de gueules, et accompagné en chef de deux palmettes de sinople, à la bordure componée d'azur et d'or. De ce mariage est issu :

Marien-Ambroise (Anatole) de La Roche, né le....

3e BRANCHE DE LA ROCHE,

DITE DES SEIGNEURS DE CHASSINCOURT.

VII. JOSEPH DE LA ROCHE, écuyer, seigneur de Chassincourt et de Laval, fils de de Gilbert de la Roche et de Louise de Ballore, fit partage avec ses frères et sœurs le 24 mai 1604, et épousa, le 10 juillet 1607, Suzanne de Magnoux, qui portait pour armes : d'azur, à deux chevrons d'or, accompagnés de trois merlettes d'argent; celle qui est en pointe surmontant un cœur d'or. De ce mariage sont issus :

1.° Alexandre de la Roche, écuyer, seigneur de Chassincourt, fils aîné, qui épousa, le 5 mai 1631, Louise de Dreuille, et mourut le 11 septembre 1650; il avait servi avec distinction dans la compagnie des chevau-légers, commandée par M. de Saint-Georges;

2.° Jacques Ier, dont l'article suit :

VIII. JACQUES DE LA ROCHE, premier du nom, écuyer, seigneur de Chassincourt et de Laval; il épousa, le 21 mai 1637, Antoinette du Carlier, qui portait pour armes : d'azur, au chevron d'argent, accompagné de trois otelles du même. Elle était fille de Gaspard du Carlier, écuyer, seigneur de Bournet, et de Anne de La Garde; de ce mariage sont issus :

1.° Jacques II, dont l'article suit ;

2.° Gilbert de La Roche, écuyer, épousa Madeleine de Saint-Julien, dont il eut une fille qui mourut sans postérité ;

3.° François de la Roche, écuyer, seigneur de Laval.

4.° Joseph-Hector-Roker de La Roche, chevalier, seigneur de Chassincourt et d'Almon, fut père de :

A. Marie de La Roche de Chassincourt, qui épousa en 1711 Charles de Montagu, chevalier, baron de Cremps, d'une des plus illustres maisons du Quercy, qui a fourni un grand maître de l'ordre souverain de Saint-Jean-de-Jérusalem, et qui a formé des alliances avec les maisons de Châtillon, de Durfort, de Guiscard, de Montdenard, de Gourdon, de Lomagne, de Fumel, de La Tour d'Auvergne-Turenne, de Chateignier, de Salignac-Fénelon, etc.

5.° Isabelle de La Roche, qui épousa Gabriel des Fontaines, seigneur de La Brosse. Elle mourut sans postérité le 31 janvier 1686.

IX. Jacques II de La Roche, écuyer, seigneur de Chassincourt et de Laval ; il épousa Marie-Geneviève de Bron, qui portait pour armes : d'or, au chevron de gueules, accompagné de trois perroquets de sinople, colletés de gueules ; elle était fille de Claude de Bron, écuyer, seigneur de Bernuix. Le 11 janvier 1677, il fit l'acquisition des seigneuries des Brés et de Robinière, et mourut

en 1700. De ce mariage vinrent plusieurs enfans, savoir :

1.° François, dont l'article suit;

2.° Blaise de La Roche, écuyer, seigneur des Granges, qui épousa Marie de Meschatin, dame de La Flotte et de Chaudenay; de ce mariage il ne vint aucune postérité;

3.° Gabriel, } chevaliers, morts célibataires;
4.° Blaise, }

5.° Gilbert de La Roche, seigneur des Brés, qui épousa Marguerite de La Roche, fille de Jean de La Roche, écuyer, seigneur du Mazeau, sa cousine; cette branche s'éteignit par les femmes;

6.° Marie de La Roche épousa, 1.° Roger Marquet, écuyer, seigneur des Barbaudières, l'un des cent gendarmes de la garde du roi; 2.° M. de Champragon.

X. François de La Roche, chevalier, seigneur de Robinière, de Chassincourt et de Laval, épousa, en premières noces, Anne de Fradel, et, en secondes noces, Élisabeth Bonnelat, fille de Claude Bonnelat, et, en troisièmes noces, le 31 septembre 1715, Charlotte-Françoise de La Roche de Breschard, fille de Marc-Marien de la Roche-Breschard, seigneur des Monceaux; il mourut le 30 avril 1744 et fut enterré à Murat. De son troisième mariage sont issus :

1.° François de La Roche, chevalier, seigneur de La Mothe et autres lieux, chevalier de l'ordre

royal et militaire de Saint-Louis, exempt des gardes du corps, compagnie écossaise, obtint une commission de capitaine et fut gentilhomme de la manche du roi; il avait épousé Françoise-Elisabeth-Amable Michelon du Chollet, dame de Barbatte; de ce mariage il est survenu deux filles, savoir :

A. Françoise;

B. Anne, qui existe encore; elle est veuve de M. de Méchatin, émigré, ancien officier de cavalerie,

2.° Blaise-Étienne, dont l'article suit;

3.° Blaise, chevalier, mort au service;

4.° Paul, mort docteur en théologie;

5.° Catherine de La Roche épousa Claude Le Bel de La Vaureille, chevalier, seigneur de La Vaureille, ancien cornette au régiment de Barthillat (dragons), dont est issue Françoise de La Vaureille.

XI. Blaise-Étienne de La Roche d'Esclaines, chevalier, seigneur de Robinière, garde du corps de la compagnie Écossaise, épousa, le 7 février 1757, Antoinette-Thomas de La Varoux, dame du Chaffault, veuve de Jean-Baptiste de Meschatin, chevalier, seigneur de Chaudenet, fille de Jean-Claude-Thomas, écuyer, seigneur de La Varoux et autres lieux, officier au régiment de Lévis, cavalerie, et de Reine Bardet de Saint-Julien, dame de Lustrière; de ce mariage vinrent :

1.° Claude, dont l'article suit;

2.° François de La Roche d'Esclaines, chevalier, officier au régiment de Languedoc, mort sans postérité ;

3.° Charles-Gaston de La Roche d'Esclaines, élève du collége royal de La Flèche, officier au régiment royal comtois, tué en duel.

XII. Claude de La Roche, chevalier, émigré, ancien officier supérieur de cavalerie ; il avait épousé Marie-Françoise de Gougnon, d'une très-ancienne famille noble du Berry. De ce mariage sont issus :

1.° François-Charles-Eugène, vicomte de La Roche, marié, le 29 mai 1833, à Anne Paris, dont sont issus :

A. Eugénie Valérie ;

B. Eugène-Adrien ;

C. Sophie-Léontine.

2.° Marie-Anne-Delphine de La Roche, mariée à Henri-Gilbert-Édouard de Colasson, d'une très ancienne famille du Bourbonnais.

4ᵉ BRANCHE DE LA ROCHE,

DITE DES MONCEAUX, QUI PREND LE NOM ET LES ARMES DE BRESCHARD.

VI. Louis de La Roche, écuyer, seigneur des Monceaux en Murat, second fils de Charles de La Roche, seigneur et baron des Fontaines, et de Marguerite de Brandon, épousa, le 31 mars 1567,

Josseline de Lassay, qui portait pour armes: burellé d'argent et d'azur, à l'orle de neuf merlettes de gueules, au franc quartier de gueules chargé d'une fleur de lys d'argent; elle était fille de Jean de Lassay, seigneur dudit lieu. De ce mariage sont issus:

1.° Gilbert, dont l'article suit;

5.° Louise de La Roche, femme de Jean des Fontaines, écuyer, seigneur de Chaumont.

VII. Gilbert de La Roche, écuyer, seigneur des Monceaux, épousa, le 8 juillet 1602, Françoise Mareschal, qui portait pour armes: d'or, à trois tourteaux d'azur, chargés d'une étoile d'argent; elle était fille de Gilbert Mareschal, chevalier, seigneur des Noix, etc.; il servit, en 1616, à l'armée de Basse-Bourgogne, sous les ordres du maréchal de Biron; de ce mariage est issu:

VIII. Jean de La Roche, chevalier, seigneur des Monceaux et autres lieux. Un titre original en parchemin porte qu'il était enseigne d'une compagnie de cinquante hommes de guerre; il servit dans toutes les guerres d'Italie, d'Allemagne et de Lorraine, ayant le commandement de la compagnie de M. de Saint-Géran, gouverneur du Bourbonnais. On cite un trait des plus honorables pour Jean de La Roche; c'est que le baron de Millet s'étant emparé, en 1651, de la place de Montagu-le-Blanc, il y fut envoyé comme lieutenant de M. de Saint-Géran avec 400 hommes de

guerre, et reprit cette place après une attaque vigoureuse dans laquelle le baron de Millet perdit la vie; il fut tué devant Nancy, son cœur fut apporté à Murat et inhumé dans le tombeau de ses ancêtres, en l'église de Saint-Nicolas dudit Murat; il avait épousé, le 22 août 1624, Guillemette de Menudel, fille de Nicolas de Menudel, écuyer seigneur de Chassignes; elle se remaria, en secondes noces, à Jean de Breschard, chevalier, seigneur de La Mothe; il fut père de :

1.° Claude, dont l'article viendra;

2.° Françoise de La Roche, qui épousa Antoine de Saint-Hilaire, écuyer, seigneur du Coudreau, Trollières et Gennetines.

IX. Claude de La Roche, chevalier, seigneur des Monceaux et d'Esclaines, capitaine d'une compagnie de cent chevaux, en 1658; il épousa, par contrat du 15 avril 1658, Jeanne de Breschard, qui portait pour armes : palé d'argent et d'azur de six pièces ; elle était fille de Jean de Breschard, seigneur de La Mothe, qui épousa, en secondes noces, par le même contrat, ladite Guillemette de Menudel, veuve de Jean de La Roche, et de Jeanne de La Mousse, sa première femme. Claude de La Roche fut père de :

1.° Marc-Marien, dont l'article viendra;

2.° Antoine de La Roche, écuyer, seigneur des Monceaux, épousa Marie de La Grave;

3.° Madeleine de La Roche, femme de Charles

Rodillon de Chapettes, écuyer, seigneur des Chiers;

4.° Louise de La Roche, femme de François de Bonneval, écuyer, seigneur des Maisons, fils de Charles de Bonneval et de Charlotte du Peyroux, par contrat du 20 janvier 1705.

X. Marc-Marien de La Roche de Breschard, écuyer, seigneur des Monceaux et d'Esclaines, fut tenu de porter le nom et les armes de la maison de Breschard, par le contrat de mariage de sa mère; il était lieutenant de cavalerie dans le régiment de Lévis, et épousa, le 13 février 1694, Catherine de Faviers, qui portait pour armes : d'argent, au chevron d'azur, surmonté d'une étoile d'or, et accompagné de 3 fèves tigées au naturel. Elle était fille de François de Faviers, baron de Vaux. De ce mariage vinrent:

1.° Étienne, dont l'article suit;

2.° Charlotte-Françoise de La Roche-Breschard qui fut la troisième femme de Francois de La Roche, seigneur de Robinières;

3.° Catherine de La Roche-Breschard, morte célibataire.

XI. Étienne de La Roche-Breschard, chevalier, seigneur d'Ursé, baron de Vaux, lieutenant des vaisseaux du roi, épousa, le 23 novembre 1750, Marie-Anne Thibaut de Champlive, fille de Joseph Thibaut, sieur de Champlive, et d'Élisabeth Montonnet; de ce mariage il ne vint qu'une fille qui suit:

XII. Françoise de La Roche - Breschard, baronne de Vaux, dame d'Ursé, épousa, en mars 1769, Pierre du Peyroux, chevalier, seigneur de Boue, capitaine de dragons, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis. De ce mariage sont issus:

1.° Francois-Joseph, comte du Peyroux;

2.° Arsène du Peyroux, décédée femme du comte Louis du Peyroux, son cousin;

3.° Marie-Jeanne-Amélie du Peyroux, veuve du comte de Fontanges, colonel.

Armes de la maison de La Roche: d'azur au chevron d'or, accompagné de 3 trèfles du même, 2 en chef et 1 en pointe.

Couronne de marquis.

Supports: deux levrettes, colletées d'or.

Une tradition assez répandue veut qu'un Othon, baron de La Roche, ait bâti, il y a plusieurs siècles, près d'Hérisson en Bourbonnais, un château fort sur les rives de la rivière d'Œil, qui de son nom fut appelé La Roche-Othon. Était-il de la famille dont nous venons d'écrire la généalogie?..... Ce qu'il y a de certain, c'est que cette famille a possédé très anciennement et possède encore des biens considérables dans les paroisses d'Hérisson, Valon, Venas, etc., qui faisaient partie de la châtellenie d'Hérisson. Mais au moment de la révolution ce vieux château appartenait à M. le comte de Fougières.

MAISON DE BONFILS.

SEIGNEURS DE LAYNAL, DE LA MOISSIE, DE LAVERNELLE, DE MONCIMIER, DE MIRABEL, ETC.

La Maison de Bonfils est originaire de Florence, en Italie, où elle était connue sous le nom de *Bonfillo,* et où elle jouissait d'une grande considération; ayant fourni plusieurs cardinaux, un Pape sous le nom de Sabinien, un Général en chef de l'armée de Venise et un Surintendant des finances, en Sicile; elle était alliée aux familles *Malatesta*, *Glanzano*, *Orsini*, *Ranzi*, etc. Mais au X[e] siècle l'Italie s'étant divisée en deux partis, celui des Gibelins qui tenaient les intérêts des Empereurs d'Allemagne, et celui des Guelphes qui soutenaient les prétentions des Papes, cette maison quitta ces contrées vers 1230 pour s'établir en France; une de ses branches se fixa à Gap, en Provence, où un de ses membres épousa l'héritière de la Noble Maison de Moncalquier; ses descendants se transplantèrent ensuite à Aix et donnèrent leur nom à un des faubourgs de cette ville; ils sont auteurs de :

Pierre de Bonfils, qui épousa Blanche Durand de la ville d'Aix. De ce mariage est issue :

Magdelaine de Bonfils, qui épousa, le 20 août 1644, Pierre de Galifet, fils d'Alexandre de Galifet, Conseiller d'État et Président au Parlement de Provence.

N..... de Bonfils, qui épousa *Marie Devron* de Champlain, de laquelle il eut :

Marie de Bonfils, qui épousa Henri-Joseph Pelletier de Gigondas, qui avait été Page de la Grande Écurie du Roi.

Jean-Baptiste de Bonfils, Seigneur de Canaux, fut père de :

Isabelle de Bonfils, qui épousa, le 26 octobre 1621, Robert de Quiquéran, des Seigneurs de Ventabren.

Ange de Bonfils, qui fut père de :

Jeanne de Bonfils, qui épousa, le 27 novembre 1662, Charles de Quiquéran, des Seigneurs de Ventabren et de Vaquières.

Suzanne de Bonfils, épousa Scipion de La Cépède, de la ville de Cavaillon, des anciens Seigneurs de La Cépède d'une des plus illustres familles du Comtat d'Avignon.

De cette branche était encore Elzéar de Bonfils, qui hérita, en 1572, de la Dame de Taillardet, Dame d'honneur de la Reine; il avait été Conseiller de la Reine de Médicis et attaché au Cardinal de Trivulce. Cette faveur fut due au souvenir que les Médicis conservaient de l'origine de la Maison Bonfils, d'Italie.

Un duel força le dernier héritier de cette branche de se fixer à Orange où il fut nommé Viguier de cette ville; un de ses descendans fut premier Gentilhomme du Prince de Conti; un autre servit

avec la plus grande distinction dans l'armée du Prince de Condé pendant l'émigration, dans le grade de Lieutenant-Colonel. Il fut décoré de l'Ordre Royal et Militaire de Saint-Louis. Il laissa un fils et une fille.

Cette branche porte pour armes : de gueules, à la patte d'ours d'or ; au chef d'azur chargé de trois fleurs de lys du second émail.

Une autre branche, venue d'Italie vers l'an 1230, s'établit dans le Périgord, où nous trouvons effectivement :

Bernard de Bonfils, mentionné parmi les Gentilshommes vassaux de la terre de Lescure, dans la contestation qui existait entre Raymond II, Seigneur de Lescure, et Vezian, son fils.

N..... de Bonfils, Seigneur de Laynal et de la Moissie, qui commanda une des grandes Compagnies que Bertrand Duguesclin conduisit en Espagne en 1365 ; il est cité parmi les Chevaliers qui furent les compagnons fidèles de ce héros.

Jean-Annet de Bonfils, Chevalier, Seigneur de la Moissie, qui fut un des Officiers qui servit avec la plus grande distinction à la conquête du Roussillon, sous le règne de Louis XI.

Gaillon de Bonfils, Seigneur de la Moissie, servait le Roi en 1444.

Élie de Bonfils, était Capitaine au régiment de la Douze en 1620 ; il obtint une Commission du Duc de Mayenne, sous la même date. Il était petit-fils de Gaillon de Bonfils, Seigneur de la Moissie.

Mirabel-Gaillon de Bonfils de la Moissie, Capitaine d'une Compagnie franche, fut chargé par le Duc d'Harcourt d'une expédition militaire; il était fils d'Élie de Bonfils.

Antoine de Bonfils, Seigneur de Mirabel, était Garde du corps du Roi Compagnie de Lorges, en 1686.

N.... Bonfils de Moncimier obtint un brevet de Cornette en 1690.

François de Bonfils de la Moissie, son fils, entra dans la Compagnie des Mousquetaires de la Maison du Roi. Il fut père de :

Jean-Annet de Bonfils de Lavernelle, qui est entré aux Gendarmes de la Maison du Roi. Il laissa deux fils :

1.° Émeric-Jean de Bonfils, dont l'article suivra ;

2.° François-Joseph de Bonfils de la Bleynie, rapporté plus bas.

Émeric-Jean de Bonfils de Lavernelle, qui laissa pour fils :

1.° Hipolyte-Jean-Annet de Bonfils de Lavernelle, Mousquetaire, première compagnie, et Officier des Cuirassiers de la Garde Royale ;

2.° François-Joseph-Victor de Bonfils.

François-Joseph de Bonfils de La Bleynie, second fils de Jean-Annet, fut père des trois fils qui suivent :

1.° Numa-François de Bonfils de La Bleynie ;

2.° Maxime-Jean-Annet de Bonfils de La Bleynie;

3.° Léonce-Bernard de Bonfils de La Bleynie, Lieutenant des vaisseaux du Roi.

On trouve encore Guillaume de Bonfils, qui épousa Françoise de Vassal, fille du Seigneur de La Coste, qui fit son testament à Belvès (on disait Belvèze anciennement), le 10 février 1773, et d'Isabeau de Lescure-Noaillac.

La branche établie en Périgord a possédé, de temps immémorial, dans les cantons de Belvès et de Bergerac, des Fiefs et Seigneuries qui attestent son ancienneté et son importance; elle avait sa sépulture dans le chœur de l'église de Belvès. Elle a constamment fourni aux armées et à la Maison Militaire de nos Rois des Officiers distingués et formé des alliances avec les Maisons les plus considérables du pays, telles que celles de Vassal, d'Abzac, de Rochan, de Lescure, etc.

La branche des Seigneurs de la Moissie est l'aînée des Bonfils du Périgord; la terre de la Moissie a appartenu à cette famille pendant plus de 500 ans. Cette branche a pris les noms de Moncimier, de Mirabel, de Lavernelle, de La Bleynie, de différentes terres qu'elle possédait.

D'une autre branche de cette famille étaient:

Antoine de Bonfils, Écuyer, Seigneur de la Guinnebrière et de la Coralière, sur les marches du Poitou et de l'Anjou, en 1457.

Pierre de Bonfils, Écuyer, Seigneur du Fief de la Perrine, en 1465.

Jean de Bonfils, Écuyer, Seigneur de la Guinnebrière, en 1500.

N..... de Bonfils, femme de Pierre Blanchard, Écuyer, Seigneur de la Houssaye. Leur fille, Marie Blanchard, épousa Louis Ier d'Aubigné, Seigneur de Rocheferrière.

La branche établie en Bretagne s'y est soutenue avec éclat; elle a fait, dans cette province, ses preuves de Noblesse lors de la recherche de 1668, et a obtenu un jugement de maintenue le 15 décembre de ladite année. Sur le rapport de M. de Langle, ces preuves mentionnent:

René de Bonfils, Seigneur de la ville au Fébure;

Julien de Bonfils, Seigneur de la Porterais, son fils;

Damien de la Porterais, Seigneur de la Rivière, qui furent tous maintenus dans leur Noblesse d'ancienne extraction.

A la même époque existait Jean de Bonfils, Seigneur des Isleaux en l'Évêché de Saint-Malo.

Armes : écartelé : aux 1er et 4e, de gueules, à 3 bezans d'or, posés 2 et 1 ; et aux 2e et 3e, de gueules, à la patte d'ours d'or, onglée ou armée de sable.

Casque de Chevalier;

Lambrequins aux couleurs de l'écu ;

Supports : deux licornes.

MAISON

DE

SAHUGUET D'ESPAGNAC.

Cette maison, originaire du Béarn, a fourni plusieurs branches qui se sont fixées en Champagne, en Limousin et à Paris.

Noble de Sahuguet, Seigneur de la Rouye, avait épousé, en 1307, Louise-Éléonore de Tersac, fille du Comte de Tersac.

En date du 10 janvier 1594, à la requête de Jacques de Sahuguet, Écuyer, Seigneur de la Rouye, il fut dressé une attestation devant le juge d'Alsac, qui prouve que ses papiers et titres ont été pillés lors de la Ligue.

I. Denis de Sahuguet, homme d'armes dans la Compagnie du Roi de Navarre, fut marié, le 8 janvier 1543, à Marguerite du Joyet, fille de Jean du Joyet, licencié ès-lois et Juge de Juilhac, et de Bernadine de Breuil; il eut pour fils:

1.° Jacques de Sahuguet, qui suit:

2.° Denis de Sahuguet, qui a fondé la branche des Barons d'Espagnac, rapportée page 277.

II. Jacques de Sahuguet, Seigneur de la Rouye, fit son testament le 15 novembre 1615, et fut marié le 30 janvier 1585, à Catherine de Régis, fille de maître Jean de Regis, Licencié en Droit; Avocat au Conseil, et de Catherine de Borticon; de ce mariage est issu :

III. Jean de Sahuguet, Seigneur de la Rouye, dont la noblesse fut reconnue par le Commissaire départi en 1667. Il avait épousé, le 15 juin 1674, Marthe des Halles, fille de Jacques des Halles, Seigneur des Tourneaux, Maître-d'hôtel ordinaire du Roi, et de Louise de Blois, de laquelle il laissa :

IV. Daniel de Sahuguet, Seigneur de Termes, de Vonc et de Marquiny, Capitaine d'infanterie en 1645, puis de cavalerie dans le régiment de Fabert, en 1651, ensuite Lieutenant de Roi au Gouvernement de Sedan; il avait reçu plusieurs blessures, entre autres un coup de mousquet dans chaque œil; il obtint, en 1658, 2,000 livres de pension en récompense de ses services. Il épousa, le 7 mai 1661, Gabrielle de Pouilly, fille d'Aubert de Pouilly, Chevalier, Seigneur dudit lieu, d'Inor, Vonc et Luzy, et de Madeleine de Pouilly; de ce mariage :

1.° Abraham-Louis de Sahuguet, qui suit;

2.° Anne de Sahuguet, mariée, le 21 février 1680, à Jules-Charles de Joyeuse (de l'illustre

maison de ce nom), Marquis de Saint-Lambert. De ce mariage sont nés trois fils ;

3.° Innocente de Sahuguet, mariée, le 8 décembre 1687, à Guillaume-Henri de Montfort, Seigneur du Vicomté de Villette.

V. Abraham-Louis de Sahuguet, Marquis de Termes, fut d'abord page du Roi dans sa grande écurie, ensuite Capitaine de dragons au régiment de Fimarçon, et Grand-Bailli de Mouson ; il fut tué à la bataille de Steinkerque, en 1692. Il avait épousé, le 14 août 1682, Catherine-Élisabeth Arnolet de Lochefontaine, fille de Jean Arnolet, Seigneur de Lochefontaine, Conseiller du Roi en son élection de Reims, et de Barbe Coquebert. De ce mariage sont issus :

1.° Jean-Baptiste de Sahuguet, qui suit ;

2.° Élisabeth de Sahuguet, mariée en 1719 à Jean Dubois, Chevalier, Seigneur d'Escordal, Marquis de Bussy ;

3.° Élisabeth, mariée en 1721 à Thomas d'Estoquot, Comte de Montdejeu ;

4.° Louise de Sahuguet, mariée en 1722 à Valentin, Vicomte de Sugny.

VI. Jean-Baptiste de Sahuguet, Marquis de Termes, Capitaine de cavalerie au régiment de Conti, Chevalier de l'Ordre royal et militaire de Saint-Louis, épousa, en 1717, Élisabeth-Renée Berryer, fille de Nicolas-René Berryer, Seigneur de Ravenoville, Conseiller du Roi en ses Conseils,

Procureur-général du grand Conseil, et d'Élisabeth-Nicole-Ursule Arnolet de Lochefontaine, morte en 1739. Elle était sœur de Nicolas-René Berryer, Ministre d'État et Garde-des-Sceaux en 1761, et ancien Lieutenant-Général de Police. De ce mariage sont issus :

1.° Anne-Gédéon de Sahuguet, qui suit ;

2.° Anne-Marie-Élisabeth de Sahuguet, mariée, 1.° en 1742, à Louis-Armand, comte de Gissé ; 2.° à Antoine de Terrasson, Écuyer, ci-devant Chancelier de Dombes.

VII. Anne-Gédéon de Sahuguet, Marquis de Termes, Seigneur du Vicomté de Germigny et de Rosnai, d'abord Page du Roi en sa petite écurie, puis Capitaine au régiment de Nicolaï, dragons, Gouverneur de la ville de Fismes, Chevalier de l'Ordre royal et militaire de Saint-Louis, qui épousa, en 1748, Thérèse-Marguerite Maillefer, fille de Pierre-François Maillefer de Resigny, Écuyer, Avocat du Roi au Présidial de Reims, et de Anne Moet. De leur mariage sont nés :

1.° Nicolas-René-Anne, dont l'article suit ;

2.° Louise-Anne-Gédéon Sahuguet de Termes, née le 17 mai 1754, mariée, en 1784, à André du Hamel de Brazeai, Seigneur de Breuil, Capitaine de cavalerie, dont deux fils et deux filles.

VIII. Nicolas-René-Anne de Sahuguet, Marquis de Termes, né le 14 mars 1752, Mousquetaire du Roi dans sa première compagnie, ensuite

Capitaine au régiment de Languedoc, dragons, épousa, en février 1784, Marie-Isabelle Frémin, fille de Pierre Frémin', Écuyer, Seigneur de Sapicourt, Sous-Brigadier des Mousquetaires noirs de la maison du Roi, Chevalier de l'Ordre royal et militaire de Saint-Louis, et de Marie-Albertine-Joséphine de Colnet, sans postérité.

BRANCHE DE SAHUGUET D'ESPAGNAC, ÉTABLIE EN LIMOUSIN.

II. DENIS DE SAHUGUET, deuxième du nom, Seigneur du Vialard, Conseiller en l'élection de Brives-la-Gaillarde, était fils de Denis Sahuguet, premier du nom, et de Marguerite du Joyet; il épousa Jeanne de Malcap, dont il laissa :

1.° Denis de Sahuguet III, qui suit :

2.° Françoise de Sahuguet, mariée à Pierre de Damarzit, Seigneur de Saint-Michel, dont descendent les Barons d'Espagne qui seront rapportés plus bas.

III. DENIS DE SAHUGUET, troisième du nom, épousa Catherine Durfort; de ce mariage est issu :

IV. JACQUES DE SAHUGUET, Seigneur du Vialard, marié, le 26 juillet 1624, à Susanne Dumas de Neufville, dont il n'eut pas d'enfans; il institua pour son héritier, en 1653, Jacques-Gilbert de Damarzit, Seigneur de Saint-Michel, qui était son cousin-germain par Françoise de Sahuguet, sa tante.

qui avait épousé Pierre de Damarzit, père de ce dernier, à la charge de porter à perpétuité le nom et les armes de Sahuguet (*Voyez* ci-après degré IV).

BRANCHE DE DAMARZIT-SAHUGUET D'ESPAGNAC.

I. Jean de Damarzit, Seigneur de Saint-Michel, épousa, le 27 février 1571, Jeanne d'Escudier, qui le fit père de :

II. Jean de Damarzit, deuxième du nom, Seigneur de Saint-Michel, marié à Françoise de la Suderie; de ce mariage est issu :

III. Pierre de Damarzit, Seigneur de Saint-Michel, qui épousa Françoise de Sahuguet, fille de Denis de Sahuguet, deuxième du nom, Seigneur du Vialard, dont il vient d'être question; il eut de son mariage :

1.° Jacques-Gilbert de Damarzit, qui suit;

2.° François de Damarzit, Seigneur d'Espagnac, Capitaine au régiment de Souvré, cavalerie, et Commandeur de l'Ordre de Saint-Lazare, mort des suites des blessures qu'il reçut devant Worms, le 31 juillet 1692.

IV. Jacques-Gilbert de Damarzit, Seigneur du Vialard, de Saint-Michel, de Marillac et de Vaujours, épousa, le 22 avril 1662, Anne de la Rochefaucon; c'est lui qui fut institué héritier

universel par Jacques de Sahuguet, son cousin-germain, sous la condition de porter à perpétuité son nom et ses armes. De ce mariage il eut vingt-deux enfans, dont six furent mariés, entre autres :

1.° Hugues-Joseph de Sahuguet, Seigneur des mêmes terres que son père, épousa : 1.° Marie Certain, fille de Pierre Certain, Seigneur de la Chassagne ; 2.° Catherine Dubois, fille de Jean Dubois, Conseiller-d'État, Secrétaire du cabinet et Directeur-général des Ponts-et-Chaussées de France, et nièce du Cardinal Dubois, premier Ministre.

Du premier lit vint :

A. Marie de Sahuguet, née le 2 novembre 1712, mariée à Guillaume de Sahuguet, Seigneur de Puimarest, son cousin-germain, dont elle n'eut pas d'enfans ;

Et du second lit vint :

B. Catherine-Guillemette de Sahuguet, dame de Villemenon, restée fille, née le 13 avril 1722.

2.° Jacques-Joseph de Sahuguet d'Espagnac, qui suit ;

3.° Pierre-Joseph de Sahuguet, tige des Seigneurs de la Roche, qui sera rapportée plus bas ;

4.° Suzanne de Sahuguet, mariée, le 25 août 1682, à Bertrand de Sauvesie, Écuyer, Sei-

gneur de la Porte ; de ce mariage est issue Catherine de Sauvesie, qui a épousé Jean du Saillant, Vicomte de la Jarte ;

5.° Anne de Sahuguet, mariée, le 22 juin 1691, à Pierre de Monfrabœuf, Chevalier, Seigneur de Rasat ;

Marie de Sahuguet, mariée, le 22 juin 1694, à Jean du Griffolet, Chevalier, Seigneur de Roffy.

V. Jacques-Joseph de Sahuguet, Écuyer, Seigneur d'Espagnac, Vice-Sénéchal du Bas-Limousin, puis Prévôt-général et Inspecteur des Maréchaussées de France en 1724 ; il épousa, le 9 juin 1700, Marie de Coudère, fille de Guillaume de Coudère, Secrétaire des commandemens de Monseigneur le Duc d'Orléans. De ce mariage sont issus dix-huit enfants, dont sept existaient en 1774, et entre autres :

1.° Guillaume de Sahuguet, Seigneur de Puimarest, Saint-Michel, Beaumont, né le 24 juillet 1704, Député de la noblesse de la Vicomté de Turenne, en 1737 ; il avait épousé, en 1727, Marie de Sahuguet, morte en 1753, sa cousine-germaine, fille de Hugues-Joseph de Sahuguet, et de Marie Certain. Il n'eut pas d'enfants ;

2.° Léonard de Sahuguet, dit l'Abbé d'Espagnac, né le 29 mai 1709, Conseiller au Parlement de Paris en 1737, puis de grand'-chambre en 1747, Abbé commandataire de Notre-Dame-du-Palais, diocèse de Limoges, en 1743, et de Coulomb, en 1761 ; mort en 1781 ;

3.° Baptiste-Jean-Joseph de Sahuguet, Baron d'Espagnac, qui suit;

4.° Jeanne de Sahuguet, mariée à Guillaume du Faure, Écuyer, Seigneur de Meilhac, veuve en 1751;

5.° Louise de Sahuguet, mariée à Pierre de Verlhac, Seigneur de la Chassagne;

6.° Ursule de Sahuguet, mariée, en 1737, à Jean de Gilibert, Seigneur de Teinchurier, Lieutenant-Colonel de cavalerie et Prévôt général des maréchaussées du Limousin.

VI. Jean-Baptiste-Joseph de Sahuguet, Baron d'Espagnac, né à Brives le 25 mars 1713; il fut créé Baron de Cazillac en 1748, au même titre qu'en jouissaient les anciens Barons de cette terre, droit confirmé par arrêt du conseil en 1749, et enregistré dans les cours souveraines. Cette baronnie, réputée la seconde du Quercy, est dans les environs de Brives-la-Gaillarde; elle a été possédée pendant plus de cinq cents ans par la maison de Bérail. Le Baron d'Espagnac fut un de ses officiers généraux les plus distingués de son époque; il assista à la prise de Prague en 1741. Aide-Major-général de l'infanterie de l'armée de Bavière en 1742, il se distingua dans plusieurs occasions jusqu'en 1743, qu'il rentra en France avec l'armée. Il obtint la même année le rang de colonel, et fut nommé Aide-maréchal-des-logis de l'armée de la Haute-Alsace, où il contribua à la défaite de 3000 des ennemis, près Rhinvilliers. Le Maréchal de

Saxe, qui connut ses talens militaires, l'employa soit comme Aide-major-général de l'armée, soit comme Colonel de l'un des régimens de grenadiers créés en 1745. Ayant apporté au Roi la nouvelle du gain de la bataille de Raucoux en 1746, il fut créé brigadier. Il commanda] dans la Bresse en 1754, et obtint en 1761 le grade de Maréchal-de-Camp, et la Lieutenance de Roi des invalides en 1763. Devenu en 1766 Gouverneur de l'Hôtel-des-Invalides, il y maintint l'ordre, et y fit des réformes utiles. Il obtint le grade de Lieutenant-Général en 1780, et fut décoré de la grand'croix de Saint-Louis. Il est auteur de l'histoire du Maréchal de Saxe et de plusieurs ouvrages militaires, qui lui assignent un rang distingué parmi nos bons écrivains; il mourut à Paris le 28 février 1783, et avait épousé à Bruxelles, le 18 décembre 1748, Suzanne-Élisabeth-Joseph de Beyer, née le 10 décembre 1731, fille de Jean-Frédéric, Baron de Beyer [1], et de Marie-Alexandrine, Comtesse de Fraula; il a laissé de ce mariage :

---

[1] La maison de Beyer est une des plus distinguées des Pays-Bas; elle a formé des alliances avec celles de Looz-Corswaren, de Maringh, de Bryas, d'Hane de Schewelsdorff, de Boler de Granderen; ses services lui ont mérité de la part de l'Empereur Charles VI des lettres-patentes de l'an 1725, qui accordent à Jean-Frédéric de Beyer et à ses descendants mâles et femelles le titre de Baron; cette maison s'étant éteinte, dans les mâles, dans la personne de ce Jean-Frédéric, ce fut sa fille *aînée*, Suzanne-Élisabeth-Josèphe, Baronne de Beyer, qui hérita de ses droits; elle épousa, le 18 décembre 1748, Jean-Baptiste-Jo-

1.° Frédéric-Guillaume de Sahuguet, Baron d'Espagnac, né le 5 mars 1750, Officier aux Gardes-du-Corps du Roi, compagnie de Luxembourg, marié à Hambourg, le 25 février 1776, dans la chapelle du ministre de France, en l'église des protestans calvinistes, à Charlotte Damaris His, fille de Pierre-François His, agent diplomatique du roi de Danemarck, de laquelle il eut :

A. Joseph-Pierre-Guillaume de Sahuguet d'Espagnac, mort sans alliance.

2.° Marc-Réné-Marie de Sahuguet, dit l'Abbé d'Espagnac, né le 20 septembre 1752, Prêtre-bachelier de Sorbonne, Chanoine de l'église de Paris, en 1776, Conseiller au Parlement de Paris en 1782. Il s'était fait distinguer par ses talens littéraires, et parmi quelques ouvrages écrits avec cha-

---

seph de Sahuguet, Baron d'Espagnac, Lieutenant-Général des armées du Roi et Gouverneur de l'Hôtel Royal des Invalides, dont il est question ci-dessus. Suzanne-Élisabeth-Louise de Sahuguet d'Espagnac, leur petite-fille, mariée, en 1803, à Philippe-Antoine d'Assailly, héritant des droits de son aïeule, peut revendiquer le bénéfice des lettres-patentes de 1725, qui accordent aux filles le titre de Baronne, et ce à perpétuité.

Cette maison portait ponr armes : écartelé : au premier et quatrième, d'argent, au lion de sable, couronné d'or, armé et lampassé de gueules, la queue fourchue, nouée et passée en sautoir ; aux 2 et 3, contre-écartelé en sautoir : aux premier et quatrième, d'or, au chapeau de sable ; aux 2 et 3, de gueules, à un lac d'amour d'or. Couronne de Baron. Cimier : une tête et col de lion de sable, entre un vol d'argent.

leur, on remarque surtout son *Éloge de Catinat* et des *Réflexions sur l'abbé Suger et son siècle.* Mais il se livra ensuite à son goût pour la spéculation financière, et dans des entreprises de fournitures, lors de la révolution, il acquit, avec une fortune immense, un double titre à la proscription, dans un temps où avoir et savoir étaient deux crimes irrémissibles ;

3.° Charles-Antoine-Léonard de Sahuguet, Baron d'Espagnac, dont l'article suivra ;

4.° François-Étienne-Louis-Honoré de Sahuguet, né le 28 novembre 1763, dit l'Abbé d'Espagnac, Chanoine de l'Église de Paris, *in minoribus*, en 1787, ayant eu la prébende de son frère ;

5.° Marie-Catherine-Guillemette de Sahuguet, née le 20 janvier 1755.

Le Baron d'Espagnac, Gouverneur des Invalides, a laissé plusieurs enfans naturels, parmi lesquels on doit distinguer Pierre-André La Treille, prêtre, associé de l'institut et de presque toutes les sociétés savantes de l'Europe, né à Brives, auteur d'un grand nombre d'ouvrages sur l'histoire naturelle, particulièrement sur les insectes ; il était dans cette partie le plus savant de son siècle.

VII. Charles-Antoine-Léonard de Sahuguet, Baron d'Espagnac, né le 28 mars 1758, Lieutenant aux gardes françaises ; il avait épousé, le 12 juin 1783, Élisabeth-Ursule de la Toison-de-Roche-Blanche ; de ce mariage sont issus :

1.° Jean-Amable-Charles, dont l'article suivra ;

2.° Suzanne-Élisabeth-Louise de Sahuguet d'Espagnac (*voy.* le renvoi de la page 282), qui a épousé, le 18 juin 1803, Philippe-Antoine d'Assailly, d'une maison noble de Poitou, mort en 1832 ; de ce mariage sont issus :

A. Charles-Philippe-Alfred d'Assailly, qui a épousé, le 30 janvier 1837, Adrienne-Octavie de Lasteyrie-du-Saillant ; de ce mariage sont issus :

1.° Octave-Charles-Ursule d'Assailly, né le 5 février 1838 ;

2.° Valentine-Adrienne d'Assailly, née le 6 mars 1839.

B. Ursule d'Assailly.

Les armes d'Assailly sont : d'azur, à trois lys au naturel, posés 2 et 1.

3.° Clémentine-Ursule de Sahuguet d'Espagnac, mariée à M. D'Astanières ;

4.° Agathe-Caroline de Sahuguet d'Espagnac, mariée à M. des Courtils, Marquis de la Groye.

VIII. Jean-Amable-Charles de Sahuguet, Baron d'Espagnac, né le 22 décembre 1788, veuf de Gabriel d'Arjuson, de laquelle il a trois demoiselles.

BRANCHE DE SAHUGUET DE LA ROCHE.

V. Pierre-Joseph de Sahuguet, Seigneur de la Roche, né le 14 juillet 1683, était le troisième fils de Jacques Gilbert et d'Anne de la Roche-

faucon. Il fut Capitaine au régiment royal des carabiniers, et épousa, le 3 février 1725, Françoise-Éléonore de Griffolet, dont il eut :

1.° François de Sahuguet, qui suit ;

2.° Marie de Sahuguet, dite Mademoiselle de la Roche.

VI. François de Sahuguet, Seigneur de la Roche, né le 8 juillet 1731, mousquetaire noir, a épousé, en 1753, Marie-Jeanne-Catherine de Beyer, sœur de la Baronne d'Espagnac et de la Comtesse de la Renaudie, dont il eut :

1.° Jean-François-Léonard de Sahuguet, Officier au régiment de Conti, dragons, qui parcourut avec succès la carrière des armes, et devint Général de division. Il fut chargé du blocus de Mantoue, et fut nommé, en 1801, Commandant général des troupes françaises dans la Ligurie ; puis, en 1802, Capitaine-général à Tabago. Il mourut dans cette expédition.

2.° Trois filles.

Armes : De gueules, à une coquille d'argent en chef, et un croissant du même en pointe, accostés de deux épées d'or, posées en pals, la pointe en bas.

Couronne de Comte.

Supports : deux lions.

MAISON MICHAUD,

ORIGINAIRE DE SAVOIE.

Cette Maison, qui jouissait d'un rang distingué en Savoie, a fourni des personnages de mérite, parmi lesquels on remarque : Hugues Michaud, Seigneur de Corcelles, de Champdor, de Ferrières et de Cléon, qui fut Conseiller et premier Secrétaire des Ducs de Savoie, Charles et Emmanuel-Philibert, puis Maître des comptes à Chambéry. Il suivit Charles de Savoie en Flandre ; et, en reconnaissance des services qu'il lui avait rendus, Charles-Quint le créa Chevalier et Comte Palatin, par lettres datées de Bruxelles, le 15 février 1549. Il épousa, en 1564, Gasparde de Nicole, fille de Humbert, Écuyer, Seigneur de Molettes en Savoie, et d'Antoinette Oddinet, nièce de Louis, Baron de Montfort. Louis Michaud, Seigneur de Corcelles, a continué la postérité ; et Prosper Michaud, Ecuyer, Baron de Corcelles, a épousé Jeanne-Baptiste de *Menthon*, fille de Prosper de Menthon, Baron de Rochefort, et de Charlotte de Migieu, sa seconde femme.

M. Michaud, Membre de l'Institut, fondateur du

journal *la Quotidienne*, et l'un des écrivains les plus éclairés et les plus estimés de notre siècle, était de cette maison, sur laquelle on peut consulter Guichenon, en son *Histoire de Bresse et de Bugey*.

Armes : d'or, à trois sautoirs de gueules, deux et un ; au chef d'azur, chargé d'un lion passant d'or.

MAISON

DE CHANALEILLES,

SEIGNEURS ET BARONS DE JAGONAS, DU SAULT, DE RIBES, DU VILLARD, DES ÉPERVIERS, DE RETOURTOURS, MARQUIS DE CHANALEILLES, COMTES DE LA SAUMÈS, EN GÉVAUDAN ET EN VIVARAIS.

La maison de Chanaleilles, d'origine chevaleresque Primordiale du Gévaudan, est l'une des plus anciennes du Royaume; car une tradition porte qu'un Chanaleilles accompagna à Naples Lothaire, fils de Louis Ier, *dit* le Débonnaire, et qu'étant de retour avec ce prince, qui fut appelé à la succession de l'Empire, il périt ensuite, en 841, à la bataille de Fontenay, dans laquelle Lothaire fut vaincu par Charles-le-Chauve et Louis de Bavière. Cette maison, dont le nom est orthographié alternativement dans les titres: Chanaleilles, Chanalelles, Chanalelh, Chanalelhes, Chanalhelles, Chanaleihes, et même quelquefois Chanareilles et Chanarilles, mais plus communément Chanaleilles, a pris son nom d'un fief situé sur les confins de ce pays et du Velay, à trois lieues de Saugues. Elle s'est établie ensuite dans le Vivarais. On la voit figurer parmi les plus illustres du Languedoc, et l'on trouve son nom cité parmi les Chevaliers qui accompagnèrent, l'an 1096, Raimond de Saint-Gilles, Comte de

Toulouse, à la première croisade en Palestine [1]. Ses titres furent produits au cabinet des ordres du Roi, en 1785, pour l'obtention des honneurs de la Cour; nous en donnons ici une reproduction abrégée [2].

Les preuves pour l'ordre de Malte, et celles faites pour l'entrée aux États de Languedoc, consta-

---

[1] *Voyez* les *Chroniques* de Pons de Balazuc et de Raymond de Agiles, Chanoine du Puy, historiens de cette croisade, imprimées dans le recueil de Jacques Bongars, intitulé : *Gesta dei per Francos, sive orientalium expeditionum et regni Francorum hierosolymitani scriptores varii coætanei, in unum editi*, Hanau, 1611. On distinguait parmi ces seigneurs Eustache d'Agrain, qui devint Prince de Sidon et de Césarée, Vice-Roi et Connétable du royaume de Jérusalem, et mérita la glorieuse dénomination d'épée et de bouclier de la Palestine; Hérac, le Vicomte de Polignac; Raymond Pelet; R. de Turenne; Pons de Fay; Hugues de Monteil; Amanieu, Sire d'Albret; Robert de Vieuxpont; Robert de Boves; P. de Chalençon; Adhémar de Monteil, Évêque du Puy, Légat du Pape; L. de Garlande; B. d'Anduse; Bernard de Montlaur; N..... de Rochemaure; Pons de Thésan; Godefroy de Randon; B. de Chambarlhac; N.... de Beauvoir; N..... du Roure; Bernard de Montagnac, B. de La Garde; Gaultier de Castellane; Raymond de Hautpoul; Gilbert de Tournon; M. de Ginestous, *G. de Chanaleilles;* A. de Villeneuve; Golfier de Laron, Seigneur de Hautefort; G. de La Tour; N..... de la Fare; Gérard du Pouget; Aldebert de Pierre; Guillaume de Sabran; N..... des Porcellets; Roger de Montmorin; Olivier de Rochefort; Raimond de Agiles et Pons de Balazuc. (Cette note est extraite du *Dictionnaire universel, historique, critique et bibliographique* de Chaudon et de Landine, imprimé par Prudhomme, 9e édit. (1810), au mot *d'Agrain,* t. 5, p. 290).

[2] L'original de ces preuves des carrosses, dressées par M. Chérin, Généalogiste du Roi, se trouve déposé à la bibliothèque royale, à Paris, et il en existe aussi une copie aux Archives du Royaume.

tent parfaitement l'ancienneté filiative de cette maison depuis plus de six siècles, soutenu par de belles alliances, de riches possessions seigneuriales et de nombreux services d'épée.

I. Guillaume, premier du nom, Seigneur de Chanaleilles, fit hommage de cette terre, en 1228, au Chapitre du Puy, conformément à ce qui avait été fait par ses ancêtres. Il eut pour fils Hélye Ier, qui suit;

II. Hélye, premier du nom, Seigneur de Chanaleilles, vivait en 1250 avec Astorge d'Aurouse, son épouse, arrière-petite-fille de Bernard, Seigneur d'Aurouse, près le Puy, et d'Aubusson, qui vivait en 1091, et dont les armes étaient : losangé d'or et d'azur, à la bordure de gueules. Hélye Ier eut pour fils :

1.° Raymond, dont l'article suit;

2.° Bernard de Chanaleilles, Damoiseau, qui est cité dans une charte de 1249, de Guy de Dampierre et de Béraud de Mercœur, sous le règne de Robert V, Comte d'Auvergne, à l'occasion du partage de plusieurs églises de cette province. Cette charte est souscrite par les plus grands Seigneurs du pays, au nombre desquels se trouve Bernard de Chanaleilles (*Preuves de la maison d'Auvergne*, par Baluze, tome 2, page 107). Le vendredi avant les Rameaux de l'an 1283, il vendit, à Hugon et Bertrand de la Saumès, certaines censives au mandement de Joyeuse, avec le droit de rompre le pain vénal

au même lieu. Cet acte fut reçu par Etienne de Brive, notaire royal, ainsi qu'un autre du lundi avant la fête de Saint-Nicolas 1295, où se trouve rappelé feu Hélye de Chanaleilles, père de Bernard, et par lequel ce dernier donne à Durand de la Saumès, et à ses frères, tous les droits, hommes, hommages, cens, rentes, usages, quarts, cinquains et autres droits qu'il avait dans la ville de Joyeuse et son mandement, et aux terroirs de Bauzon, de Cebet, de Paliers et du Gras de Joyeuse, ainsi que la quatrième partie indivise de Jamèle. Il paraît être mort sans postérité ;

3.° Jausselin de Chanaleilles, Abbé de Mazan en 1290, qui contracta un acte public avec Noble de Montlaur ;

4.° Robert de Chanaleilles, Chevalier du Temple en 1293, cité, dans le procès des Templiers, comme témoin à la réception de Garnier de Venesi (page 81 du Manuscrit qui se trouve aux archives du Royaume).

III. Raymond de Chanaleilles, Damoiseau, Seigneur de Chanaleilles, reçut, le 3 octobre 1274, par- devant Bertrand Estorrafit, notaire public à Aubenas, l'hommage-lige que lui firent, les mains jointes, à genoux et le baiser de fidélité intervenant, Guillaume, Pons, et Étienne de la Valette, et Jean et Guillaume Jaucelin, habitans du Mas de la Valette, situé dans la paroisse de Saint-Cirgues de Jaujac, qu'ils tenaient de lui, comme leur Seigneur, sous un certain cens annuel. Raymond eut deux fils :

1.° Raymond de Chanaleilles, Damoiseau, qui par acte du 24 janvier 1301, passé devant Raymond Baudi, notaire royal, fit donation à Béraud de Chanaleilles, son frère, de tous les droits qui lui appartenaient dans la succession de feu Raymond de Chanaleilles, leur père, en maisons, vignes, terres, moulins, fours, droits de juridiction mère et mixte impère, pêche, chasse, etc.;

2.° Béraud, qui continue la postérité, et dont l'article suit.

IV. Béraud de Chanaleilles, Seigneur de Chanaleilles et du château de Vals, près du Puy, reçut le 1er novembre 1311, par-devant Géraud Vernède, notaire au Puy, l'hommage et serment de fidélité que lui fit debout, ayant les mains jointes dans les siennes, et en lui donnant le baiser de paix, Raymond Chays, fils de feu Raymond Chays, de la Sauvetat-Chays, au diocèse du Puy, pour tout ce qu'il possédait dans les mas et territoires de Robiey, de Laval, Antucha, la Teuleyra et au château de Laval. Le 10 novembre 1318, Béraud de Chanaleilles, Damoiseau, acquit de Jaucelin de Comarque de Castanier, Damoiseau, toute la juridiction haute et basse, mère et mixte impère, qui lui appartenait dans les Château et mandement de Laval, tant en hommes-liges qu'en autres hommes, cens, rentes, etc. le tout tenu du Seigneur de Monlaur, moyennant une somme annuelle de dix-huit livres dix sols. Cet acte fut passé en présence de Hugues de Cambis et de Guillaume de Comarque, Damoiseaux, et

reçu par Pons de Arriciis, notaire royal. Le 4 décembre de la même année 1318, il passa un accord avec Bernard de la Farge, habitant de Vals, et ne vivait plus le 14 février 1325. Il avait épousé Astorge de Vals, fille et héritière de feu Jean de Vals, Damoiseau, avec laquelle il est rappelé dans un hommage rendu par Hélye, leur fils aîné, au Seigneur Bertrand de Casalibus ; la maison de Vals portait : d'argent, à la fougère de sinople ; on leur connaît deux fils, savoir :

1.° Hélye II, dont l'article suit ;

2.° Raymond de Chanaleilles, Chanoine de l'église de Notre-Dame du Puy, vivant le 1er avril 1339.

V. Hélye de Chanaleilles, deuxième du nom, Damoiseau, Seigneur de Chanaleilles, de Vals, du Pin et de Laval, est qualifié fils et héritier universel de Béraud de Chanaleilles, Damoiseau, dans un hommage qu'il rendit, le 14 février 1325, et reçu par Fabri, notaire, pour ses Seigneuries, de Chanaleilles et de la Valette, dans le mandement de Jaujac qu'il tenait à fief franc et noble (*Titres de la maison de Tournon*). Le 1er avril 1339, Hélye de Chanaleilles fit hommage-lige et serment de fidélité, suivi du baiser de paix, aux Chanoines de l'église de Sainte-Marie du Puy, pour tout ce qu'il tenait de cette église, en fief, dans les lieux et territoires de Chanaleilles, et ceux de Champgautier, excepté le ban et la connaissance et punition de la légère effusion de sang, que feu Béraud de Chanaleilles, son

père, avait acquis du Seigneur de Jaujac, et une vigne que le même Béraud avait acquise de Pons-del-Bret, sous le domaine direct de Messire Pons de Chanaleilles, aliàs de Burriana. L'acte de cet hommage fut passé devant Durand Felgos, notaire royal au Puy. Hélye en fit un semblable, le 20....... de la même année 1339, à noble Bertrand, Seigneur de Casalibus, et en partie du château de Vals, Chevalier, pour tous les biens qu'il tenait, et que ses prédécesseurs avaient tenus dudit Seigneur et de ses prédécesseurs, savoir : la moitié par indivis de la tour située dans le château de Vals, et la moitié de tous les biens situés dans le mandement du même lieu, qui avaient appartenu à feu noble Audiger de Vals, co-Seigneur de Vals. Cet acte fut passé par-devant Étienne de Plano, notaire, en présence de Giraud et Guigues du Chailard, père et fils, de Raimond de Aulaneto, de Gilbert La Romegosa, Damoiseaux, et autres Seigneurs. Raimond de Juvignac, du mandement de Vals, fit hommage et serment de fidélité, suivi du baiser de paix, à Hélye de Chanaleilles, le 17 avril 1343. Ce dernier ne vivait plus depuis plusieurs années le 18 juin 1362, époque à laquelle Alasie de Montgros, sa veuve, en qualité de tutrice de leurs enfans, fit hommage à Guy, Seigneur de Montlaur et de Sabran, Chevalier, pour tout ce que feu son mari tenait de lui en fief franc, honorable et noble ; leurs enfans furent :

1.° Pons de Chanaleilles, qui était mort sans postérité aux Croisades, avant le 12 septembre 1384 ; il est probable qu'il vendit au Comte de

Clermont, Dauphin d'Auvergne, sa terre de Chanaleilles, en partant pour la terre Sainte, car ce prince en était devenu possesseur en 1359, et en fit donation à Guérin, Seigneur d'Apchier, dont la famille la conserva long-temps, et la porta ensuite par une alliance dans la maison de la Rochenegly. Cette terre est aujourd'hui rentrée dans la possession de la famille de Chanaleilles ;

2.° Valentin, qui continue la lignée, et dont l'article suit ;

3.° Raymond de Chanaleilles, Chanoine de Magdelaine, qui, le 28 mars 1384 (v. st.), accorda une investiture au nom de Valentin, son frère, qui était alors en Italie ;

4.° Lombarde de Chanaleilles, mariée : 1.° avec Raymond de Bermont, Damoiseau ; 2.° avec Robert de Mercoyrols. Elle fit son testament, le 26 décembre 1407, en faveur de Valentin, son frère ;

5.° Almodie de Chanaleilles, femme de Messire Vincent de Chandolas, licencié ès-loi, légataire de sa sœur, le 26 décembre 1407.

VI. Valentin de Chanaleilles, Damoiseau, Seigneur de Vals, du Pin, de la Valette et d'Ucel, près d'Aubenas, accompagna, en 1382, Louis d'Anjou, dans l'expédition que ce Prince fit en Italie pour monter sur le trône de Naples, et rendit hommage, le 12 septembre 1384, à Albert de Cadris, co-Seigneur d'Entraigues et d'Asperjoc. Il épousa Isabelle du Bosc, qui portait : d'argent, à 3 arbres

de sinople; elle était fille de Noble homme Pierre du Bosc, auquel Valentin de Chanaleilles donna une quittance dotale de soixante et dix francs d'or au coin du Roi, par acte passé devant Jean Pouhet, notaire, le 25 juin 1387. Il rendit hommage-lige à Louis, Seigneur de Montlaur et d'Aubenas, pardevant Jacques Stevenin, notaire public d'Aubenas, le 22 avril 1404, et ne vivait plus le 20 novembre 1422. Ses enfans furent:

1.° Pierre, dont l'article suit;

2.° Almodie de Chanaleilles, mariée, par traité passé devant Garin, notaire, le 20 novembre 1422, avec Pierre de Montjoc, fils de Noble Astorg de Montjoc. Elle fut assistée de Pierre de Chanaleilles, son frère, qui lui constitua en dot 1640 livres tournois;

3.° Guinette de Chanaleilles, mariée, par traité passé devant Textoris, notaire, le 13 janvier 1434, à Claude de Prunet, fils de Noble Louis de Prunet, du lieu de la Voute, au diocèse de Viviers. Pierre de Chanaleilles lui constitua en dot 700 florins.

VII. Pierre de Chanaleilles, qualifié magnifique et puissant homme, Chevalier, Seigneur du Pin, de Vals, d'Ucel et de la Valette, premier Grand-Bailli d'Épée, du Vivarais et du Valentinois réunis. Il possédait sans doute cette charge depuis l'an 1404, époque de la cession que fit au Roi Charles VI, Louis II de Poitiers, de ses comtés de Valentinois et de Diois; il rendit hommage et prêta serment de

fidélité, le 23 août 1427, à Philippe de Levis, Seigneur de la Roche, par-devant Eustache Valentin, notaire; passa un compromis, le 15 août 1456, avec Pierre de Carrière, fils de Jean, de la paroisse de Fabras ; est nommé dans un acte passé au château de Mayras, devant Teyssier, notaire, le 11 avril 1456, par lequel Agnès de Chanaleilles, sa fille, renonça en faveur de l'héritier qu'il devait instituer à tous ses droits sur les successions paternelle et maternelle, au moyen de la somme de 800 florins d'or qu'il lui avait constitué en dot. Cet acte fut passé en présence d'Antoine de Levis, Comte de Villars, Barthélemy du Bourg-Juif, Docteur en théologie, Official de Nîmes, Guillaume du Bourg-Juif, Docteur ès-lois, Lieutenant du Sénéchal de Beaucaire et de Nîmes, Noble Olivier de Caritat, etc., etc. Le 6 décembre de la même année 1456, le Roi Charles VII accorda des lettres d'attribution de causes à son féal Chevalier Noble Pierre de Chanaleilles, Seigneur du Pin et de Vals, et ce Monarque lui écrivit pour le remercier des services qu'il lui avait rendus à la tête de ses vassaux (*Titres de la maison de Tournon*). Il est nommé dans un acte du 6 août 1458; fit une vente le 17 février 1462, et ne vivait plus le 9 avril 1478. Il avait épousé Noble Agnès de Castrevieille et fut père de :

1.° Valentin de Chanaleilles, Seigneur du Pin et de Vals, qui fit hommage-lige à François, Seigneur d'Apchier, le 9 avril 1478. Par acte du 20 octobre 1486, il arrenta, pour six années, à hono-

rable Maître Raymond Roche, époux de Noble Isabelle de Montjoc, fille et héritière de Noble Laurent de Montjoc, tous les cens qu'il percevait sur les hommes de son mas de la Valette; il ne vivait plus le 15 février 1501, et eut pour enfans :

A. Emeraud de Chanaleilles, Écuyer, Seigneur du Pin, et en partie du château de Vals, qui était au service du Roi, en Italie, le 15 février 1501, époque à laquelle Guillaume de Chanaleilles, son oncle, rendit un hommage en son nom. Il mourut sans alliance ;

B. Marguerite de Chanaleilles, qui était veuve de Noble homme Jacques de Madières, Seigneur d'Aubaignes, près de Lodève, lorsqu'elle transigea avec Balthazar de Chanaleilles, son cousin-germain, le 18 mars 1515 ;

C. Clémence de Chanaleilles ;

D. Claude de Chanaleilles ;

E. Jeanne de Chanaleilles ;

F. Miracle de Chanaleilles ;

Ces quatre derniers sont nommés dans la transaction du 18 mars 1515. On ignore leur destinée ultérieure.

2.° Guillaume II, qui continue la postérité, et dont l'article suit ;

3.° Hélips de Chanaleilles, mariée, par contrat passé devant la Roche, notaire à Viviers, le 15 Juin 1442, avec Olivier de Caritat, troisième du nom, Seigneur de Camaret, de Rousset et de

Saint-Pantaly, au Comtat du Pègue et d'Alençon, en Dauphiné (*Hist. de la Noblesse du Comté Venaissin*, par *Pithon-Curt*. t. 4, p. 616);

4.° Miracle de Chanaleilles, femme de Barthélemy de Vincens de Mauléon, Baron de Brantes, Seigneur de Causans, de Savoillans, de Saint-Léger et de la Garde-Paréol, fils de Jacques de Vincens de Mauléon, Seigneur de Causans, et d'Argentine de Verchères (*Ibid*. t. 3, p. 558);

5.° Agnès de Chanaleilles, mariée, avant le 11 avril 1456, avec Noble Perceval du Bourg-Juif, du lieu de Piolenc, au-delà du Rhône, au diocèse d'Orange.

VIII. Guillaume de Chanaleilles, deuxième du nom, Écuyer, Bailli du lieu et mandement de Jaujac, au diocèse de Viviers, assista comme arbitre à un traité passé, le 10 décembre 1482, entre noble et puissant Seigneur messire Guillaume d'Arlempde, Seigneur de Courcelles, et Noble homme Hilaire, Seigneur de Castrevielle, passa une transaction par-devant Auglat, notaire de Lanas, le 27 juin 1427, avec nobles et puissans hommes Philippe de Balasuc, Seigneur de Montréal, co-Seigneur de Beaujac, et Antoine de Balasuc, son fils; rendit hommage-lige, au nom d'Emeraud de Chanaleilles, le 15 février 1501, à magnifique et puissant homme Jacques, Seigneur d'Apchier et de la Gorce, de ce qu'il tenait de lui en fief franc, dans les lieux et mandemens de la Gorce et de Valon, ainsi et de la même manière que l'avait fait, le 29 mars 1473, Pierre, son père,

aïeul du même Emeraud. Guillaume de Chanaleilles ne vivait plus le 18 mars 1516. Il épousa Marguerite de Cadris eut pour fils Balthazar, qui suit :

IX. Balthazar de Chanaleilles, Écuyer, Seigneur du Pin, Bailli du lieu et mandement de Jaujac, était marié avec noble Gabrielle du Bourg-Juif lorsqu'il transigea, le 18 mars 1515, devant Pierre de Vals, notaire royal, avec Marguerite de Chanaleilles, sa cousine-germaine, sur un procès qui s'était élevé entre eux. Ces deux époux reçurent, le 10 mai 1516, une quittance de la somme de cent livres tournois, qu'ils avaient payée à noble Barthélemy Johannin, Seigneur d'Aulaignes, au diocèse de Lodève, mari de Noble Gabrielle de Madières, fille et donataire de Noble Marguerite de Chanaleilles. Balthazar donna, le 9 mars 1539, le dénombrement de ce qu'il tenait en fief franc et noble dans les mandemens de Jaujac, de Mayras et ailleurs, sous l'hommage et Seigneurie de M. le Comte de Ventadour, Seigneur de la Voute, de Mayras et de Jaujac, et fit son testament dans la salle de la maison du Pin, pardevant Pierre de Laval, notaire royal, le 4 février 1540, par lequel il élut sa sépulture en sa chapelle de l'Église de Fabras; ses enfans furent :

1.° Bernard de Chanaleilles, marié avec Nicole de la Garde de Chambonas, mort sans postérité avant le 26 avril 1565;

2.° Hilaire, qui continue la lignée, et dont l'article suit;

3.° François de Chanaleilles, légataire de cent livres, le 4 février 1540 ;

4.° Louise de Chanaleilles, femme de Claude du Bois, du lieu de Mayras, légataire de son père ;

5.° Marguerite de Chanaleilles ;

6.° Jeanne de Chanaleilles ;

Ces deux dernières, légataires chacune de deux cents livres, payables le jour de leur mariage.

Enfans naturels :

I. Antoine de Chanaleilles ;

II. Jean de Chanaleilles ;

Auxquels leur père légua la nourriture et l'habillement, voulant en outre que Jean fût élevé aux écoles, pour apprendre science et doctrine.

X. Hilaire de Chanaleilles, Écuyer, Seigneur du Pin et de la Valette, épousa, par contrat passé le 26 juillet 1556, devant Claudet Ardit, de Saint-Laurens, et Claude de Laval, de Jaujac, Notaires royaux, Claude d'Agrain, fille de feu Gaspard d'Agrain, Seigneur des Ubaz, et de Marguerite de Prunet, laquelle constitua à sa fille 900 livres tournois en dot, et 120 livres pour ses robes et habillemens nuptiaux. Les armes d'Agrain sont : d'azur, au chef d'or. Hilaire de Chanaleilles fit, le 10 février 1563, son testament, par-devant François de Langlade, notaire royal de Jaujac, et un codicille, le 28 avril 1565, par-devant Gilbert

de Langlade, fils de feu François de Langlade, par lequel il choisit sa sépulture dans la chapelle de la Maison du Pin, en l'église de Fabras. Il fut père de :

1.° Jean de Chanaleilles, mort sans postérité ;

2.° Gaspard de Chanaleilles, Écuyer, Seigneur du Pin de la Saumès, auteur de la branche de la Saumès, rapportée plus loin ;

3.° Balthazard de Chanaleilles, Écuyer, Seigneur du Pin, qui fit son testament le 6 juin 1625. Il avait épousé, le 2 octobre 1583, Louise de Castrevieille, de laquelle il eut :

A. François de Chanaleilles, Seigneur de la Valette, Baron de Retourtour et des États du Vivarais, marié avec Anne du Vergier, de laquelle il n'eut que deux filles, savoir :

A. Louise-Geneviève de Chanaleilles, mariée le 26 décembre 1630, par contrat passé devant Escoffier, notaire royal à Lamastre, avec François-Christophe de Tournon, Chevalier, Seigneur de Meyres, de Desaignes et du Vergier, baron de la Mastre, fils de François de Tournon, *dit* de Meyres, Chevalier, Seigneur de Meyres et de Rouveyrolles, et de Suzanne de Barjac, sa première femme; il fut stipulé dans le contrat de mariage qu'il prendrait le nom et les armes de Chanaleilles, ainsi que leur postérité ;

B. Félice de Chanaleilles, marié, le 18 février 1642, avec César de Lestrange,

Chevalier, Seigneur de Groson, fils de Jean de Lestrange, Chevalier, Seigneur du même lieu;

4.° Jean-Claude de Chanaleilles, dont l'article suit;

5.° Marguerite de Chanaleilles, légataire de son père, le 10 février 1563, mariée avec Jean Rostaing, docteur ès-droit, de Largentière.

Fille naturelle :

Françoise de Chanaleilles, à laquelle son père fit un legs le 10 février 1563.

BRANCHE DES SEIGNEURS DU VILLARD.

XI. Jean-Claude de Chanaleilles, Seigneur du Buisson, quatrième fils d'Hilaire de Chanaleilles, Seigneur du Pin et de la Valette, et de Claude d'Agrain des Ubaz, fut légataire de son père dans le codicille fait le 26 avril 1565, et dans lequel Hilaire de Chanaleilles dit qu'il lui est né un fils, depuis le testament qu'il avait fait en 1563, et qu'il lui lègue une pareille somme qu'à ses frères [1]; il transigea, ainsi que Balthasar, avec Gaspard de Chanaleilles, Seigneur de la Saumès,

---

[1] C'est par erreur qu'il a été cru posthume par le Baron d'Aubais, dans les *Jugemens de Noblesse du Languedoc*. Ces jugemens de maintenue de Noblesse, pour la province de Languedoc, sont imprimés dans l'ouvrage intitulé : *Pièces fugitives pour servir à l'Histoire de France,* 3 vol. in-4.°, 1759.

leur frère aîné, le 13 novembre 1614, au sujet de leurs droits légitimaires, et se maria, par contrat passé devant Jacques Mathieu, notaire royal de l'ancienne retenue de Jaujac, le dernier février 1619, avec Claude de la Tour de Bains, fille de Claude de la Tour de Bains, et de Gabrielle de Gonschal. Cette maison portait pour armes : d'or, à la tour de gueules, maçonnée de sable. Jean-Claude testa le 1er avril 1629, et fut père de :

1.° Claude, dont l'article suit;

2.° François de Chanaleilles, Seigneur du Buisson, de Chaix de Beaufort, etc., demeurant à Villeneuve de Berg, marié, le 19 décembre 1655, avec Gabrielle de Teissier de Salras, dont il eut :

A. Catherine de Chanaleilles, mariée, par contrat du 3 février 1693, avec François d'Hautefort de Lestrange de Gontaut, Seigneur de Montréal, de Joannas, etc., fils de Gabriel de Hautefort, Chevalier, Baron de Lestrange, Seigneur de Montréal et de Joannas, et de Marie de Balazuc;

3.° Joseph-Benjamin de Chanaleilles, Seigneur de Lassagnes, y demeurant;

4.° Anne-François de Chanaleilles, Seigneur de la Crosse, y demeurant, maintenu dans sa noblesse avec ses frères, le 6 mars 1670. Il épousa N..... de Langlade, fille de Paul de Langlade et d'Aimée de Bonneval.

XII. Claude de Chanaleilles, Écuyer, Sei

gneur du Villard, de Villeneuve, de Ranc, de Saint-Cirgues, de Veyrières, de la Tayre, etc. demeurant au château de Villeneuve, Capitaine dans le régiment de Roussillon en 1642, épousa : 1.° le 20 octobre 1647, Isabeau de Reinaud ; 2.° par contrat passé au château du Villard, devant Laffare, Notaire royal de Saint-Cirgues-en-Montagne, le 4 juillet 1655, Marie de Langlade, Dame des Éperviers, fille de feu Scipion de Langlade, Seigneur et Baron des Éperviers, et de Louise de Tayssier. Marie de Langlade ne vivait plus le 14 septembre 1700. Langlade portait pour armes : parti : au premier, d'azur, à l'aigle d'or ; au deuxième, d'hermine. Ils eurent le fils unique qui suit :

XIII. Eustache de Chanaleilles, Seigneur du Villard, de la Villeneuve, du Roux et autres places, Baron des Éperviers, épousa, par contrat passé au château de Bavas, devant Mienneuf et Maspetit, Notaires royaux, le 14 septembre 1700, Marie-Françoise de Monteil [1], fille de Jean de Monteil, deuxième du nom, Seigneur de la Faurie, de Saint-Quentin, de Banes, de Saint-Vincent de Durfort,

---

[1] Tante du Vicomte de Monteil, Capitaine-Colonel des Cent-Suisses de la Garde de Monseigneur le Comte d'Artois, à l'époque de la Révolution, lequel avait pour frères le Marquis de Monteil, Lieutenant-Général des armées du Roi, anciennement Ambassadeur en Pologne, et le Baron de Monteil, Vice-Amiral des armées navales, tous les trois morts sans postérité. Le Vicomte avait épousé mademoiselle de Levis-Mirepoix, et le Baron, mademoiselle de Sabran.

co-Seigneur de Boucieu-le-Roi, etc., Colonel d'un régiment d'infanterie de son nom, et de Marie de Chambaud, dame de Bavas. Ce mariage fut célébré en présence de Thomas Alberti, Viguier de Bagnols, de Louis de la Baume, Seigneur de Suze, d'Étienne Girost, Gouverneur d'Orange, etc., dans la maison de Jean de Claris à Viviers. La maison de Monteil portait : d'azur, au griffon d'argent, becqué, langué et armé de gueules. Eustache fit son testament le 8 mai 1710 ; il fut père de :

1.° Charles, dont l'article suit ;

2.° Hyacinthe de Chanaleilles, Capitaine dans le régiment de Berry, tué au siége de Prague, en 1741 ;

3.° Juliette de Chanaleilles, qui vivait le 11 septembre 1724.

XIV. Charles de Chanaleilles, Chevalier, titré Marquis de Chanaleilles, Seigneur du Villard, de la Villeneuve, du Roux et autres places, Baron des Éperviers, épousa, par contrat passé au château de Mathias, paroisse de Fay, devant Rivière, notaire royal, le 11 septembre 1724, Madeleine de Chambarlhac, fille de feu Messire Charles de Chambarlhac, Chevalier, Seigneur de Fontmorette, du Monteillet et autres places, et de dame Madeleine de Rajon ; elle fut assistée à ce contrat par Messire Antoine Odde de la Tour-du-Villan, et par Messire Guillot-Joseph de la Bastie, Seigneur de Rulhier, ses oncles. La maison de Chambarlhac portait : d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois co-

lombes d'argent, becquées et membrées de gueules. De ce mariage est issu le fils unique qui suit :

XV. Joseph Guillaume, Marquis de Chanaleilles, Chevalier, Seigneur du Villard, de Montpezat, du Roux, du Colombier, de Collanges, de Prunerolles, de Ventes et autres places, Capitaine de dragons au régiment de Septimanie, fit son testament olographe à Aubenas, le 19 août 1767. Il avait épousé, par contrat passé devant Joseph-Simon-Michel Gollier, Notaire apostolique à Avignon, Marie-Agathe de Durand de Rilly, morte victime du tribunal révolutionnaire d'Orange, le 16 thermidor an 2 (3 août 1794), pour avoir correspondu avec ses deux fils, émigrés, et qui était fille de haut et puissant Seigneur Messire Joseph de Durand, Chevalier, Seigneur de Rilly et de Villeblain, et de haute et puissante dame Laure-Lucrèce de Magnin de Gaste. La maison de Durand de Rilly portait : d'argent à trois maillets de gueules. De ce mariage sont issus :

1.° Charles-François-Guillaume, dont l'article suit;

2.° Louis-Charles-Isidore de Chanaleilles, reçu, en 1787, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, *dit* de Malte, qui a servi en qualité d'enseigne sur les vaisseaux de son ordre;

3.° Joséphine-Madeleine-Benoîte de Chanaleilles;

4.° Laure-Émilie-Madeleine de Chanaleilles;

5.° Louise-Madeleine-Caroline de Chanaleilles;

XVI. Charles-François-Guillaume, Marquis de Chanaleilles, reçu, en 1794, Chevalier de justice honoraire, ou non profès, dans l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, *dit* de Malte, Pair de France, ancien Capitaine des vaisseaux du Roi, Chevalier de l'ordre Royal et Militaire de Saint-Louis, Officier de la Légion-d'honneur, Membre du Conseil-Général de l'Ardèche, lequel a épousé, en 1807, Marie-Josèphe-Rose de Carrère, fille de Messire Pierre-Jacques de Carrère, et de Marie-Josèphe-Rose de Diant; de Carrère portait: coupé: au premier, d'azur, à trois trèfles rangés d'or; au deuxième, de gueules, à l'ancre d'argent, le trabe d'or; à la fasce en divise d'argent, chargée de cinq losanges de sable. De ce mariage sont issus:

1.° Sosthènes de Chanaleilles, dont l'article suit;

2.° Gustave-Adolphe de Chanaleilles, Lieutenant au 40e de ligne;

3.° Adolphe-Gustave de Chanaleilles, Lieutenant au 11e léger.

Ces deux derniers sont jumeaux.

XVII. Sosthènes de Chanaleilles, Comte de Chanaleilles, ancien Page de Louis XVIII, Capitaine au 3e régiment de chasseurs, Membre du Conseil-Général de l'Ardèche, lequel a épousé, à Paris, le 29 mai 1832, Marie-Victurnienne-Stéphanie des Balbes de Berton de Crillon, seconde

fille du Duc de Crillon, Pair de France, Maréchal-de-Camp, Grand-Officier de la Légion-d'honneur, et de Zoé de Rochechouart-Mortemart, Duchesse de Crillon. La maison de Crillon porte: d'or, à cinq cotices d'azur; devise: *Fais ton devoir.* Madame la Comtesse de Chanaleilles est aujourd'hui Dame d'Honneur de S. A. R. Madame la Duchesse d'Orléans. De ce mariage sont issus:

1.° Félix-Hélye de Chanaleilles;

2.° Marie-Isabelle de Chanaleilles.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE LA SAUMÈS.

XI. Gaspard de Chanaleilles, Écuyer, Seigneur du Pin, de la Saumès, de Jagonas et autres lieux, deuxième fils d'Hilaire de Chanaleilles et de Claude d'Agrain des Ubaz, fut Capitaine d'une Compagnie de cent hommes de pied, par commission du 11 mars 1587, fit deux testamens, le premier, devant Rodilh, notaire royal, le 28 mars 1617, et le second, devant Bourelli, notaire royal, le 12 octobre 1626, par lesquels il voulut être inhumé en sa chapelle, fondée en l'église de la Blachère, au tombeau de ses prédécesseurs de la maison de la Saumès. Il avait épousé: 1.° par contrat du 26 novembre 1589, passé devant Jean du Serre, notaire royal de la ville de Joyeuse, Catherine de Borne, Dame de la Saumès, dont il n'eut point d'enfans, fille de Charles de Borne, Seigneur de la Saumès, au mandement de Joyeuse, et de Catherine de la Balme, et veuve d'Anne de

Rozilhes, Seigneur de Laurac. La maison de Borne porte: d'or, à l'ours de sable, lampassé et armé de gueules; 2.° par contrat passé devant le même Jean du Serre, le 22 novembre 1601, Jeanne de Rozilhes, fille de feu Guillaume, Seigneur de Rozilhes et de Laurac, et de Jeanne de Bubos, fille de Jean, Marquis de Portes, et de Louise de Porcelet, et sœur de Louise de Budos, mariée, le 19 mars 1593, à Henri, Duc de Montmorency, Pair et Connétable de France, dont la fille, Marguerite de Montmorency, épousa, le 3 mars 1609, Henri de Bourbon, Prince de Condé[1]. Jeanne de Rozilhes fit son testament devant Pascal, notaire de Joyeuse, le 3 septembre 1632, étant alors veuve de Gaspard de Chanaleilles. De ce dernier mariage sont issus:

1.° Claude de Chanaleilles, Écuyer, Seigneur de la Saumès, Baron de Jagonas. Il était Capitaine au régiment de Languedoc, le 13 décembre 1632; obtint une Compagnie dans le régiment du Roure, en 1636, et servit au siége de Fontarabie et au secours de Salces, ainsi que l'atteste un certificat du Prince de Condé, du 20 octobre 1639. Il avait épousé, 1.° par suite d'accord fait par son père, le 3 novembre 1610, Marguerite de Saint-Haon, fille de Noble Claude,

---

[1] Par cette alliance, Jean-Louis de Chanaleilles, Comte de la Saumès, qui fit les preuves de cour en 1785, se trouva parent, du septième au huitième degré, avec Monseigneur le Prince de Condé et Monseigneur le Prince de Conty.

Seigneur de Saint-Haon, de Jagonas en partie et autres places, et d'Antoinette de Gaultier; 2.° Catherine Roquard[1], fille de Jacques Roquard, co-Seigneur de le Garde-Paréol et de la Motte, Chevalier de l'ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de la chambre de Louis XIII, Conseiller-d'État, et d'Antoinette de Montfaucon de Levis. Claude de Chanaleilles n'ayant point d'enfans, fit son testament, le 28 décembre 1639, en faveur de sa mère et de Guillaume son frère;

2.° Guillaume III, qui continue la lignée, et dont l'article suit;

3.° Joachim de Chanaleilles, qui fut reçu au nombre des Pages du Grand-Maître de l'Ordre de Malte, suivant la commission nommée pour ses preuves, le 4 juin 1624;

4.° Antoine-Hercule de Chanaleilles, Seigneur de Servières, qui était Enseigne de la compagnie colonelle du régiment du sieur de Castrevieille, en garnison à Montauroux, en Provence, lorsqu'il fit son testament le 28 novembre 1636;

5.° Catherine de Chanaleilles, légataire de son père le 28 mars 1617, et de sa mère le 4 septembre 1632.

XII. Guillaume de Chanaleilles, troisième du

---

[1] Catherine Roquart épousa en secondes noces, le 1er mars 1642, Guy Pape, Baron de Saint-Auban et de Sahune, en Dauphiné, et fut nommée, par brevet du 9 décembre 1658, Dame d'Honneur de la Reine Anne d'Autriche.

nom, qualifié haut et puissant Seigneur, ainsi que les ainés de ses descendans, Chevalier, Comte de la Saumès, Baron de Jagonas et du Sault, Seigneur de Baubiac, de Vernon et autres lieux, Capitaine d'une compagnie de cent hommes de pied au régiment du sieur de la Vernède, par commission du 31 juillet 1632, fut maintenu dans son ancienne extraction noble, par ordonnance de M. Bazin de Bezons, Intendant en Languedoc, rendue à Montpellier, le 6 mars 1670, et fit son testament en son château de la Saumès, devant Motte, notaire royal, le 13 décembre 1678, testament par lequel il voulut être inhumé au tombeau de ses prédécesseurs, dans la chapelle qu'ils avaient fondée en l'église paroissiale de Saint-Julien de la Blachère. Il avait épousé, par contrat passé à Saint-Andéol, le 26 septembre 1655, devant Étienne Motte et Antoine Espiard, notaires royaux, Jeanne de Gabriac, qui testa au château de la Saumès, le 15 juillet 1714, fille de Joachim de Gabriac, *dit* de Barjac, Seigneur du Sault, co-Seigneur du bourg Saint-Andéol et de Saint-Marcel d'Ardèche, et de feu Françoise de Banes d'Avejan. Les armes de Gabriac sont : de gueules, à sept losanges d'or. Leurs enfans furent :

1.° Guillaume de Chanaleilles, Chevalier, Comte de la Saumès, Baron de Jagonas, du Sault et autres places, décédé, avant le 24 mars 1701, Lieutenant du Roi en la province de Languedoc, sans enfans du mariage qu'il avait contracté avec Antoinette Charreton, veuve en premières noces

de Jean-Baptiste de Hillerin, Chevalier, Seigneur de Bazoches, Conseiller au parlement;

2.° Jean-Baptiste, qui continue la lignée, et dont l'article suit;

3.° Jeanne-Marie de Chanaleilles, demoiselle de la Saumès, à laquelle son père légua dix mille livres;

4.° Gabrielle, qui, ainsi que ses sœurs Marie et Jeanne, eut un legs de dix mille livres;

5.° Marie de Chanaleilles, femme de Guillaume de Ginestous, co-Seigneur de Vernon, fils d'Anne de Ginestous, Seigneur de Vernon, et de Diane de Goys de Corbières. Elle ne vivait plus lors du testament de sa mère;

6.° Jeanne de Chanaleilles, veuve, en 1718, de Jean-Louis de Pons, Chevalier, co-Seigneur de la Garde-Paréol et de la Motte;

7.° Marie-Anne de Chanaleilles, religieuse au couvent des Ursulines du bourg Saint-Andéol, en 1678.

XIII. Jean-Baptiste de Chanaleilles, Comte de la Saumès, Seigneur et Baron de Jagonas, du Sault, du Pouget, co-Seigneur du château et mandement de Vernon, de la ville des Vans, du mandement de Naves, de Casteljau et autres places, fut connu, du vivant de son frère aîné, dont il devint héritier, sous le nom de *Chevalier de la Saumès*. Il servait depuis deux ans et neuf mois dans la première compagnie des Mousquetaires, lorsque le Roi lui donna, le 26 avril 1693, une

Compagnie de cavalerie au régiment de Fiennes. Il était Lieutenant de Roi de la province de Languedoc au département du Haut-Vivarais et du Velay [1], lorsqu'il transigea, le 24 mars 1701, avec Antoinette Charreton, sa belle-sœur, sur la liquidation de ses droits. Par contrat passé à l'Argentière, le 23 juin 1701, devant Antoine Chaunac et Rostaing Boyer, notaires royaux, le Comte de la Saumès épousa Louise de Largier, fille de Noble Jean de Largier, et de feu dame Marie Doriple. Les armes de Largier sont : d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux roses d'argent, et en pointe d'une tour du même. Ils firent leur testament mutuel au château de la Saumès, devant Salel, notaire royal, le 23 avril 1721. Elle se remaria, avant le 11 novembre 1738, avec François d'Ysarn, marquis de Villefort, et fit un second testament au château de la Saumès, le 18 septembre 1750, devant Billet, notaire royal. Jean-Baptiste de Chanaleilles fut père de :

1.° Guillaume-Joseph, dont l'article suit ;

2.° Jeanne de Chanaleilles, Religieuse bénédictine à Aubenas en 1750 ;

3.° Marie-Anne de Chanaleilles, veuve, en 1750, d'Alexandre de Chambaud, Seigneur de Saint-Lager ;

4.° Madelaine de Chanaleilles, légataire de sa mère, en 1721.

---

[1] Il avait prêté serment au Roi pour cette charge dès le 17 septembre 1697.

XIV. Guillaume-Joseph de Chanaleilles, Chevalier, Marquis de la Saumès, Baron de Ribes, Seigneur de Saint-André-la-Champ, du Sault, de Planzoles, du Petit-Paris, etc., co-Seigneur du château et mandement de Vernon, de la Blachère, de la ville des Vans, du mandement de Naves dans l'Uzège, de Jalavoux et de Ternes, dans le Velay, Mousquetaire, puis Officier au régiment du Roi, infanterie, épousa, par contrat du 12 novembre 1738, passé devant Barthélemy, Notaire royal de la ville du Puy, Marie-Gabrielle-Claudine Bernard de Jalavoux, qui fit son testament à Joyeuse, devant Louis Taulède, Avocat et Notaire royal de Saint-Alban, le 21 avril 1782. Elle était fille de Pierre Bernard, Écuyer, Baron de Jalavoux, Seigneur des Ternes et autres places, et de Claudine de Borie. Les armes de Bernard de Jalavoux sont : d'argent, à l'écureuil rampant de gueules; au chef d'azur, chargé d'un cor de chasse d'or, lié d'argent. Leurs enfans furent :

1.° Jean-Louis, dont l'article suit;

2.° Pierre-Régis de Chanaleilles, Chevalier de la Saumès, né à Joyeuse le 18 mai 1742, Enseigne au régiment de Normandie le 21 août 1759, Lieutenant au mois d'août suivant, Capitaine le 4 mai 1771, Capitaine-commandant des chasseurs du régiment de Neustrie le 28 février 1778, Chevalier de l'ordre Royal et Militaire de Saint-Louis le 21 avril 1783, Major du régiment de Flandres le 15 avril 1784;

3.° Joseph-François de Salles de Chanaleilles,

Religieux bénédictin, Prieur de Lurcy-le-Bourg;

4.° Jean-Baptiste de Chanaleilles, Lieutenant au troisième régiment de chasseurs à cheval, marié avec N.... de Cadoëne de Gabriac, dont il a eu trois enfans;

5.° Joseph-Guillaume de Chanaleilles, Prêtre, Docteur de Sorbonne, Vicaire-général du diocèse de Nancy;

6.° Pierre-Joseph de Chanaleilles, Prêtre, Vicaire-général du diocèse de Viviers;

7.° Marie-Anne de Chanaleilles;

8.° Jeanne-Gabrielle de Chanaleilles;

9.° Louise-Claudine de Chanaleilles.

Ces trois dernières étaient vivantes en 1785.

10.° Marie-Claudine de Chanaleilles, Religieuse à l'Abbaye d'Aubenas;

11.° Marie-Madeleine de Chanaleilles, Religieuse à l'Argentière.

XV. Jean-Louis de Chanaleilles, Chevalier, Comte de la Saumès, né le 15 mai 1743, Capitaine au régiment d'Auvergne, Major du second régiment d'État-Major, puis Chef de bataillon, décédé en 1822. Il fit, le 29 novembre 1777, les preuves de noblesse devant les Commissaires des États de Languedoc, pour y siéger en qualité d'envoyé de la Baronnie de Castelnau d'Estretefons, preuves qu'il remonta au delà de l'année 1274. Il fit également, au mois de mai 1785, par-devant M. Chérin, Généalogiste du cabinet des Ordres du Roi, les preuves exigées pour monter dans les carrosses

du Roi et suivre Sa Majesté à la chasse, honneur qui lui fut accordé le 3 novembre de la même année. Il épousa : 1.° Marie-Rose du Vidal de Montferrier, qui portait pour armes : d'or, au sautoir échiqueté de deux tires d'argent et de sable, cantonné de quatre quintefeuilles de gueules ; 2.° par contrat passé devant Duclos Dufresnoy et son confrère, notaires au Châtelet de Paris, le 17 juin 1780, Madeleine Gerbier de Franville, fille de Pierre-Jean-Baptiste Gerbier, Chevalier, Avocat au Parlement, Conseiller de Monsieur, frère du Roi, en tous ses conseils, Intendant de ses maisons, domaines et finances, Seigneur du marquisat de Franville et autres lieux, etc. Il n'a pas eu d'enfans de ces deux mariages.

Armes : *d'or, à trois lévriers de sable courants l'un sur l'autre, colletés d'argent.*

Couronne de Marquis.

Tenans : *deux anges.*

Devise : FIDELITER ET ALACRITER.

Cri : *Canes ligati.*

Cimier : *une tête de cheval.*

Ces armes sont citées au mot *l'un sur l'autre* dans l'*Encyclopédie* in-4.°, édition de 1778.

MAISON

DE MONET DE LA MARK,

SEIGNEURS ET BARONS DE SAINT-MARTIN, DE SOMBRUN, DE PONTAC, DE BAZENTIN, ETC.

Cette maison n'a cessé d'occuper un rang distingué dans l'ordre de la Noblesse de la Province de Béarn, dont elle est originaire, et où elle possédait depuis plusieurs siècles, un nombre de Fiefs et de Seigneuries qui attestent son importance et qui la plaçaient au nombre des Barons de cette province, avec tous les droits et priviléges attachés à ce titre.

Les services qu'elle a rendus au Prince et au Pays, dans l'exercice des charges et emplois militaires, sont constatés de la manière la plus honorable par plusieurs lettres-patentes de nos Rois et par diverses commissions dans lesquelles la plupart de ses membres sont signalés comme Capitaines et Gouverneurs de places fortes, Guidons de la Gendarmerie du Royaume de Navarre sous le Roi Henri IV, Mestres de camps de Dragons, Pages et Gentilshommes ordinaires de la Chambre du Roi.

Elle s'est divisée en plusieurs branches qui se

sont répandues en diverses Provinces de France, telles que Picardie, Flandres et Champagne, sous les noms distinctifs des Seigneuries qui leur étaient propres, d'Ast, de Saint-Martin, de La Marck, de Sombrun, de Bazentin, de Bouscat, de Lorgues et de Salles.

Elle a formé des alliances avec les maisons les plus illustres et les plus anciennes de France, telles que celles de Béarn-la-Caze, de Caussade, de Cassagnet-Tilladet-Fimarcon, de Durfort , de Castelbajac , d'Armagnac, de Fécamps, de Lyonne, d'Hauteclocque, de Wasservas (maison des plus considérables des Pays-Bas), de Navailles-Mirepoix, etc.

Lors des guerres de Religion qui ont désolé les Provinces Méridionales de la France, cette famille a subi des persécutions et des désastres dans ses propriétés, qui l'ont forcée à se réfugier en Espagne, après l'incendie et le pillage de ses Domaines, Châteaux et Manoirs, la confiscation de tous ses biens et la destruction de ses chartriers, titres et papiers; dans sa retraite en Espagne, cette maison s'empressa de faire constater par les autorités de ce Royaume son état et ses droits comme Noble d'origine, et, à cet effet, il fut dressé, le 5 octobre 1632, une enquête par l'Official de Tarbes, en conséquence d'une lettre du 12 septembre de la même année, écrite à l'Évêque de ce Diocèse, par les inquisiteurs du Royaume d'Aragon. Le résultat de ladite enquête fut : « que la Noblesse de la maison « de Monet remontait à la plus haute ancienneté « et qu'elle jouissait dans la province de Béarn ,

« de tous les droits, priviléges et prérogatives des « autres maisons nobles du pays; qu'elle possédait « encore des droits considérables et des cens dans « la ville de Pontac, qu'elle avait sa sépulture dans « l'église paroissiale et collégiale dudit Pontac, avec « droit de séance dans le chœur de ladite église; « que cette famille avait été persécutée par la reine « de Navarre, qui soutenait le parti des hérétiques » qui avaient brûlé les châteaux et manoirs de la « maison de Monet, ainsi que tous ses papiers et « meubles. » Il intervint un arrêt de la cour du roi d'Aragon, en date du 17 mars 1654, qui porte que les descendans de noble Dominique de Monet jouiront des priviléges des autres Nobles dudit Royaume d'Aragon; la destruction bien constatée des titres et papiers de cette maison nous force de ne commencer sa généalogie qu'à :

I. Laurent de Monet, Écuyer, qui fut père de :

II. Bernard de Monet, Écuyer, Capitaine du Château de Lourdes, en 1547, sous le règne d'Henri-d'Albret, deuxième du nom, Roi de Navarre; il épousa Marie de Cassagnet, d'une des plus illustres maisons d'Armagnac, connue depuis sous les noms de Marquis de Tilladet et de Fimarcon; de ce mariage sont issus :

1.° Étienne Ier, dont l'article suivra;

2.° Dominique de Monet, qui se réfugia en Espagne avec son frère Étienne, à cause de la persécution de Jeanne, Reine de Navarre; il s'y

maria. Un arrêt de la Cour du Roi d'Aragon, rendu le 17 mars 1654, porte que les descendans de noble Dominique de Monet jouiront des priviléges des autres Nobles de son Royaume;

III. Étienne de Monet, premier du nom, Écuyer. La Reine de Navarre Jeanne d'Albret, ayant embrassé avec ardeur le Calvinisme, et se trouvant par son veuvage, en 1562, maîtresse absolue de son Gouvernement, fit peser sur les Catholiques de son Royaume des persécutions telles, que la plupart d'entre eux furent obligés de chercher un asile en Espagne; Étienne de Monet fut de ce nombre, et il obtint un arrêt de la cour du roi d'Aragon qui le reconnaît comme ancien gentilhomme; mais à la mort de la Reine Jeanne, il rentra dans ses propriétés; il épousa, par contrat du 17 août 1549, Marguerite de Béarn de la Caze, de laquelle il laissa le fils qui suit:

IV. Pierre de Monet, premier du nom, Écuyer, Seigneur de la Marck (aliàs la Marque), Baron de Saint-Martin, Seigneur d'Ast et de Sombrun, servait avec les autres Gentilshommes de la province de Bigorre et celle de Béarn, dans les armées d'Henri III, Roi de Navarre (depuis Roi de France, sous le nom d'Henri IV), il eut l'honneur de porter le Guidon des gendarmes de ce Prince, à la bataille d'Ivry, gagnée par Henri IV, le 14 mars 1590; l'affaire fut sanglante, Pierre de la Marck y fut tué, et Henri Pot de Rhodes, qui portait la Cornette blanche du Roi, y reçut un coup de feu qui le

rendit aveugle et le força de s'écarter, ce qui fit croire à l'armée que la bataille était perdue; mais le Roi se porta bientôt dans tous les rangs et y fit renaître la confiance et la valeur; c'est à l'occasion de cette bataille que ce Prince avait dit à ses troupes : « Si vous perdez vos Enseignes, ralliez-vous « à mon Panache blanc; vous le trouverez toujours « dans le chemin de l'honneur et de la gloire. »

Pierre de Monet avait épousé, en 1582, Mademoiselle Jeanne de Caussade, d'une des plus illustres et anciennes Maisons de la Guienne; de ce mariage vinrent les enfants qui suivent :

1.° Étienne II, dont l'article viendra ;

2.° Joseph de Monet, Chevalier, Seigneur d'Ast, de Saint-Martin et de Sombrun, Gentilhomme de la Chambre du Roi ; il obtint à raison de ses services militaires une pension du Roi, par brevet du 3 juin 1621 et un don de 3,000 livres, le 4 août 1622, toujours en considération de ses services; le Grand Prévôt de France lui permit et à quatre des siens de porter des armes à feu, par lettres du 12 mai 1623. Ramond de Caussade, son oncle maternel, lui fit un acte de donation sous la date du 29 mars 1628, il fut déchargé de la taxe des francs fiefs, par jugement du 2 juillet 1660 (on déchargeait de cette taxe les familles dont l'origine était chevaleresque), il mourut le 20 juin 1678; et avait épousé, le 6 janvier 1633, Françoise de Médrano, fille d'Antoine, Baron de Médrano et de Jeanne de Cassagnet-Tilladet ; de son mariage sont issus :

A. Antoine de Monet, Chevalier, Seigneur de Sombrun; il obtint, le 13 décembre 1694, un arrêt qui le maintient, lui et toute sa postérité, née et à naître, en légitime mariage, dans sa noblesse d'ancienne extraction et dans les priviléges dont jouissent les autres nobles du royaume; il est dit dans cet arrêt que la noblesse de la Maison de Monet est publiquement reconnue dans la province de Guyenne. Il épousa, le 11 février 1662, Marie de Cours, fille de Jean de Cours, Seigneur de Saint-Gervasy et de Montlezun; de ce mariage sont issus:

a. Marc de Monet, Lieutenant au régiment de Clérembaut, qui fut tué au siége de Coni;

b. Louis de Monet, Lieutenant au régiment de Piémont;

B. Philippe de Monet;

C. Joseph de Monet, qui embrassa l'état ecclésiastique;

D. Pierre de Monet;

E. Jeanne de Monet, Religieuse à Tarbes;

F. Marie de Monet, femme de Louis de Durfort, Baron de Castelbajac, de laquelle il eut postérité.

V. Etienne de Monet de la Marck, troisième du nom, Chevalier, Baron de Saint-Martin, obtint du Roi Louis XIII, en considération de ses services, une pension de 2,000 livres, par brevet du 30 juin

1621, avec des lettres d'abolition à l'occasion de la mort de trois personnes qu'il avait tuées au service du Roi, dans une rencontre en Béarn. Il mourut en 1628 et avait épousé, le 17 mai 1642, Marie de la Marque, fille de Guillaume de la Marque, aliàs de la Marck, Seigneur de Brétauche, et de demoiselle Claude de Paron. De ce mariage sont issus les enfants qui suivent :

1.° Henri de Monet, Chevalier, Baron de Saint-Martin, qui épousa : 1.° Catherine de Mirepoix-Navailles, de laquelle il n'eut pas d'enfants; 2.° le 5 juin 1634, Marguerite de Germenaud, qui le fit père de :

A. Gilles-Laurent de Monet, Chevalier, Baron de Saint-Martin, qui fut maintenu dans sa noblesse d'ancienne extraction par jugement de l'Intendant de Bordeaux du 25 septembre 1711; il mourut le 24 juillet 1736 et avait épousé, le 5 décembre 1685, Aimée de Laur, issue des premiers Barons du Béarn, et laissa pour fils :

a. Louis de Monet, Baron de Saint-Martin, qui vivait en 1736 ;

B. Jean-Jacques de Monet de Saint-Martin, Écuyer, mort en 1676;

C. N..... de Monet, Écuyer, Seigneur de Barlest, Lieutenant au régiment de Rambures en 1673;

D. Joseph de Monet, *dit* le Chevalier de Saint-Martin, qui fut maintenu dans sa no-

blesse d'ancienne extraction par jugement de M. de Lamoignon, Intendant de Bordeaux, le 25 septembre 1711. Il avait épousé Louise d'Asson, qui mourut le 29 juillet 1736 ;

E. Louis de Monet, ecclésiastique ;

F. Marie de Monet, Religieuse de l'ordre de Sainte-Claire ;

G. Paule de Monet, mariée, en 1674, à M. Vivès de Bauregard, Lieutenant de cavalerie ;

2.° Philippe, premier du nom, dont l'article suivra ;

3.° Ramond-Jean de Monet, Seigneur de Bouscat, qui épousa, le 11 mars 1639, Jacquette d'Armagnac, fille de Jean-Jacques d'Armagnac de Laredan, Seigneur de Horgues ; de ce mariage sont issus :

A. Jean-Jacques de Monet, Seigneur de Horgues ;

B. Louis de Monet, Seigneur d'Ainé, né le 28 novembre 1696, maintenu dans sa noblesse d'ancienne extraction, par jugement de l'Intendant de Bordeaux, du 25 septembre 1711 ;

C. Paul de Monet.

VI. Philippe de Monet de la Marck, premier du nom, Chevalier, Baron de Saint-Martin, de Bazentin et du fief de Hochequets, né le 25 mai

1628, servit avec distinction dans les guerres de son temps, fut Major du régiment d'Herbouville, en 1654, époque à laquelle le Roi, par ses lettres du 25 février, lui concède la paie d'un soldat en chaque compagnie dudit régiment, à toutes les montres ou revues qui en seraient faites. Il fut nommé, par commission du Roi, du 14 avril 1680, Commandant et Gouverneur des villes et château de Dinant; il obtint, le 18 mars 1685, des Bourguemestres de cette ville, un certificat qui atteste que, pendant les cinq années qu'il avait commandé dans cette place, il avait fait constamment observer la plus exacte discipline. Il fut fait Chevalier de l'Ordre royal et militaire de Saint-Louis, le 1er février 1694. Il avait épousé, le 14 juin 1656, Catherine de Fécamp, fille d'Alexandre de Fécamp, Seigneur de Fromentel, Lieutenant-Colonel au régiment d'Hocquincourt; de ce mariage sont issus :

1.° Philippe II, dont l'article suivra;

2.° Alexandre de Monet, *dit* le Chevalier de Saint-Martin, Lieutenant au régiment de Feuquières, puis Commandant d'un bataillon du régiment du Roi; il mourut le 27 mai 1692;

VII. Philippe de Monet de la Marck, deuxième du nom, Chevalier, Baron de Saint-Martin, Seigneur de Bazentin et du Hamel, Capitaine au régiment de Rambures, en 1672, et ensuite au régiment de Feuquières, où il servit pendant dix-huit ans; il épousa, le 17 juin 1697, Magdeleine de

Lyonne, fille de Henri de Lyonne, Comte de Seron, Maréchal des camps et armées du Roi, et de Françoise de Selvois; de ce mariage est issu :

VIII. Philippe-Jacques de Monet de la Marck, Chevalier, Baron de Saint-Martin, Seigneur de Bazentin, né le 16 février 1702, Lieutenant au régiment de Conty, infanterie, en 1720. Il épousa, le 27 janvier 1727, Marie-Françoise de Fontaines de Chassignolles, fille de Charles de Fontaines et de Marie de Parthenay de Berny, petite-fille de François de Parthenay, Commandant du château de Péronne, et de Françoise Saquespée. De ce mariage il laissa les enfants qui suivent :

1.° Louis-Philippe de Monet, dont l'article viendra;

2.° Jean-Antoine-Bernard de Monet, né le 20 novembre 1730, Lieutenant au régiment Laval, par brevet du 15 novembre 1746. Il était premier Lieutenant de son régiment, dit alors Cambis; au siége de Berg-op-Zoom, il fut commandé pour un détachement, et fut fait prisonnier et conduit à Bréda, où il mourut de ses fatigues;

3.° Philippe-François de Monet, *dit* le Chevalier de Bazentin, naquit et fut baptisé le 30 janvier 1740. Il fut pourvu d'une charge d'Enseigne au régiment de Cambis, par brevet du 29 juillet 1753; il a été Capitaine au même régiment,

puis Major de la place de Péronne; il a fait les guerres d'Amérique, il est mort sans postérité;

4.° Jean-Baptiste-Pierre-Antoine de Monet de la Marck, né le 1er août 1744; savant naturaliste auteur de la *Flore française* et de divers ouvrages fort estimés, il fut Membre de l'Académie française, puis de l'Institut; il a laissé des enfans;

5.° Marie-Anne-Françoise de Monet, née le 9 mars 1728, baptisée le lendemain. Elle fut mariée, par contrat du 17 novembre 1750, à Messire Claude-Joseph-Barnabé de Witasse, Chevalier, Capitaine de cavalerie à la suite des chevau-légers de la garde du Roi, fils du feu Messire Jean-Jacques de Vitasse, Chevalier, Seigneur de Vermandovillers, Omissy, Vilcomte, Gaucourt, etc., et de Dame Marie-Jeanne de Fontaines, sa veuve, ledit futur, frère de Messire Louis-Jacques de Witasse de Gaucourt, et de Marie-Jeanne de Witasse, mariée à M. de Fay; et cousin de Nicolas de Witasse, Chevalier, Seigneur de Bussu, Dompierre, Soiecourt, etc., et de M. de Ville, Chevalier, Seigneur de Wauvillé. Ils vivaient l'un et l'autre en 1757;

6.° Marie-Charlotte de Monet née le 8 décembre 1790, baptisée le lendemain, Religieuse aux Dames du Moncelle à Pont-Sainte-Maxence;

7.° Marie-Louise de Monet, née et baptisée le 23 juin 1732, Religieuse aux Dames de l'Annonciade;

8.° Charlotte-Françoise de Monet, *dite* Mademoiselle de Bazentin, née le 3 et baptisée le 6 décembre 1734, vivante en 1757 ;

9.° Marie-Charlotte-Pélagie de Monet, *dite* Mademoiselle de Saint-Martin, née le 18 et baptisée le 19 avril 1736, en la paroisse de Martinpuis.

10.° Marie-Charlotte-Pélagie, la jeune, née et baptisée le 18 septembre 1737, morte jeune.

IX. Louis-Philippe de Monet de la Marck, Chevalier, Seigneur de Bazentin, etc., né le 27 janvier 1729, fut page de la Chambre du Roi (S. M. Louis XV), en 1740, ensuite Officier dans le régiment de Mortemart en 1741 ; il fut fait Lieutenant en second en la première compagnie dudit régiment de Mortemart, par brevet du 7 janvier 1742. Il fut nommé Enseigne dudit régiment, par brevet du 6 octobre de la même année; et fut fait Lieutenant au régiment du Comte de Laval, par brevet du 22 août 1743, Capitaine audit régiment, par commission du 18 janvier 1746. Il était Chevalier de l'Ordre Royal et Militaire de Saint-Louis, et avait épousé, par contrat du 18 février 1757, Demoiselle Catherine-Élisabeth-Julie de Wasservas, d'une illustre Maison d'Allemagne, qui avait été élevée au titre de Baron de l'Empire, et dont une branche s'est établie en Artois et y possédait la terre et Seigneurie d'Haplincourt; elle était fille de Messire Philippe-

François de Wasservas, et de Dame Catherine de Linart; cette famille a formé des alliances avec les Maisons de Bethencourt, de Saint-Waast - d'Honnecourt, de Beaufort, de Lannoy, etc., etc. De ce mariage sont issus :

1.° Philippe-Adrien dont l'article viendra ;

2.° Louis-Jean-Baptiste de Monet de la Marck, né le 1er février 1767, mort en 1836, laissant postérité ;

3.° Louis-Philippe de Monet de la Marck, Mestre-de-Camp de dragons, mort en 1806, épousa, 1.° N.... de Rilliard ; 2.° N... de Bédé, de laquelle il laissa postérité ;

4.° Catherine-Philippe-Julie de Monet de la Marck, qui épousa : 1.° Henri-Évrard, Baron de Wasservas, Seigneur d'Haplincourt ; 2.° le 2 février 1796, François-Louis-Joseph, Comte de Hauteclocque, Chevalier, d'une Maison des plus anciennes de l'Artois, dont postérité.

X. Philippe-Adrien de Monet, Chevalier de la Marck, né le 26 janvier 1766, fut reçu, en vertu de ses preuves de Noblesse, au Collége Royal de La Flèche en l'année 1775 ; il a épousé, le 7 août 1799, Marie-Francoise-Cécile Le Carlier de Ronchères, fille de Messire Charles Le Carlier, Écuyer, Seigneur de Ronchères et de Colligy, Chevalier de Saint-Louis, dont les armes étaient : parti : au 1er, d'argent, au lion de sable, armé et lampassé de

gueules; au 2e, de sable, à la roue d'or. De ce mariage est issu :

XI. Ambroise-Adolphe-François-Philippe, Baron de Monet de la Marck, né à Soissons, le 16 juillet 1801.

Armes : écartelé : au 1er et 4e, d'azur, au lion d'or; au 2e et 3e, d'or, à trois colonnes de sable; au chef de gueules chargé de trois roses d'argent.

Couronne de Marquis.

Supports : deux lions.

MAISON

DE

LE PORCQ D'HERLEN.

La Maison le Porcq a possédé, dans la province du Boulonnais, les seigneuries d'Ausque, de la Cassioc, d'Imbrethun et d'Herlen : elle a été confirmée dans sa Noblesse par jugement de maintenue, rendu par M. de Bernage, Intendant du Boulonnais, en date du 8 avril 1716[1].

Cette famille avait son tombeau dans l'église de

---

[1] On trouve des traces de ce nom dès le XIIIe siècle :

Jeanne le Porcq épousa Jean de Bernehart, Seigneur de la Bouchardière et de la Gaubertière ; de ce mariage vint :

Jeanne de Bernehart, qui épousa, le 7 avril 1407, Alain du Bailleul, Chevalier, Seigneur dudit lieu, aïeul du Marquis du Bailleul, Baron de Goron, Seigneur de Coüesme et de Lucé, d'une des plus illustres Maisons du Maine ;

Pierre le Porcq, Écuyer, Seigneur de Mehubert, qui fut père de :

Georgette le Porcq, qui épousa, le 3 juin 1466, André de Courtoux, Écuyer, Seigneur de Beauvais ;

la ville Boulogne-sur-Mer, où furent inhumés la plupart de ses membres des deux sexes, parmi lesquels nous citerons :

I. Pierre le Porck, Seigneur d'Ausque, qui fut père de :

1.° Philippe, dont l'article suivra ;

2.° François le Porcq, Seigneur de la Cassioc ;

3.° Marie le Porcq, qui épousa Messire de Parenty, Seigneur de Warinquezelle.

II. Philippe le Porcq, Écuyer, Seigneur d'Imbrethun, qui mourut le 13 septembre 1714; il avait épousé Jeanne le Dieu, qui portait pour armes : *de gueules, à trois étoiles d'argent, posées 2 et* 1. Il laissa de ce mariage les enfans qui suivent :

1.° Victor le Porcq, qui continua la branche aînée;

2.° Hugues le Porcq, souche de la deuxième branche rapportée plus bas;

3.° Louis-Marie le Porcq, qui a formé la troi-

Jacques le Porcq, Écuyer, Seigneur de la Chesnaye, qui fut père de :

Guyonne le Porcq, qui épousa, le 19 janvier 1476, Guillaume de Châteaubriand, Chevalier, Sire de Beaufort, du Plessis-Bertrand, de Montafilant, de Gaure et de Candé, Chambellan du Roi Louis XII; de ce mariage vinrent deux fils, Gilles et Jean de Châteaubriand, qui ne laissèrent pas de postérité.

sième branche *dite* des Seigneurs d'Herlen, également rapportée plus bas;

4.° Jeanne-Élisabeth le Porcq d'Imbrethun, née en septembre 1677, fut mariée, par contrat du 12 février 1698, à Antoine d'Ampleman, deuxième du nom, Vicomte d'Olfus, Seigneur d'Ampleman et de la Gressonnière, le 28 février 1687, Capitaine au régiment de Provence, en 1696, Chevalier des Ordres royaux, militaires et hospitaliers de Notre-Dame du Montcarmel et de Saint-Lazare : elle mourut à Boulogne-sur-Mer, le 14 octobre 1702 et fut inhumée dans le caveau de la Maison le Porcq d'Imbrethun, sis en l'église de ladite ville. Elle fut mère de Marc-Antoine d'Ampleman, Vicomte d'Olfus, qui épousa, en premières noces, Marie-Françoise-Josèphe d'Érigson; 2.° en 1732, Marie-Françoise Huguet de Sémonville, fille de Pierre Huguet de Sémonville. Cette alliance, selon le *Dictionnaire de la Noblesse*, tome 1er, page 242, fait MM. d'Ampleman proches parents de Mesdames la Comtesse d'Estrade, de la Maréchale Duchesse de Biron, de la Duchesse d'Ancenis et du Duc de Charost. Leur aïeul maternel portait le même nom et les mêmes armes de la mère de Mesdames de Biron et d'Ancenis, dont ils étaient cousins-germains. Ils sont aussi alliés aux maisons de Choiseul et de la Rochefoucauld;

5.° Anne-Antoinette le Porcq, femme de François le Caron, Écuyer, sieur de Varennes;

6.° Marguerite le Porcq, mariée à François de Villecocq, Écuyer, sieur de Rinxent.

III. Victor le Porcq, Écuyer, Seigneur d'Ausque, né en 1671, épouse, le 16 octobre 1695, Marie Mallet. De ce mariage sont issus :

1.° Hugues-Victor, né le 9 mars 1698 ;

2.° Antoine ;

3.° Marie-Élisabeth, née le 15 août 1699 ;

4.° Victoire-Françoise-Louise, née le 11 mars 1709.

DEUXIÈME BRANCHE.

III. Hugues le Porcq, sieur d'Imbrethun, né le 14 novembre 1671. Il avait épousé, le 6 janvier 1695, Élisabeth de Mutinot, fille d'Achille de Mutinot et d'Élisabeth de Camp-Major ; de ce mariage sont issus :

1.° Hugues-Toussaint, né le 7 octobre 1697 ;

2.° Pierre Louis, né le 12 août 1701 :

3.° Bernard, né le 13 octobre 1704 ;

4.° François, né le 11 avril 1711 ;

5.° Marguerite-Élisabeth, née le 2 août 1705.

TROISIÈME BRANCHE DITE DES SEIGNEURS D'HERLEN.

III. Louis-Marie le Porcq, Écuyer, Seigneur d'Herlen, né en 1674 ; avait épousé le 10 juillet

1700, Madeleine-Catherine Mutinot, sa belle-sœur. Il laissa de ce mariage :

1.° Louis-Marie le Porcq, né le 20 octobre 1706 ;

2.° Élisabeth, née le 27 janvier 1701 ;

3.° Marie-Madeleine-Toussaint, née le 10 avril 1704.

IV. Louis-Marie-Bertrand le Porcq, né le 20 octobre 1706 ; qui épousa Anseline-Benoite de la Porte. Il laissa de ce mariage :

1.° Louis-Alexandre-Auguste, dont l'article suit ;

2.° Lucie le Porcq d'Herlen, mariée : 1.° à M. Abot, Seigneur de Bazinghem, dont un fils qui fut Garde-du-Corps du Roi ; 2.° à M. de Roquebert, Capitaine de vaisseau ; 3.° à M. Melchior, Baron Vattier, Contre-Amiral.

V. Louis-Alexandre-Auguste le Porcq, premier du nom, Écuyer, Seigneur d'Herlen, mort le 21 décembre 1837. Il avait épousé Marie-Louise-Charlotte-Augustine d'Héricault de Linières, fille de Charles-François d'Héricault de Linières, qui soutint, en 1744, un procès contre Messire François-Joseph Moulart, Baron de Torsy, et Dame Marie-Madeleine de Bredoul, son épouse, à raison de certains domaines qu'ils avaient droit de réclamer de la Maison d'Héricault de Linières. De ce mariage sont issus :

1.° Louis-Alexandre-Auguste, qui suit ;

2.° Louis-Jules-Alexandre, né le 10 mars 1826.

VI. Louis-Alexandre-Auguste le Porcq, deuxième du nom, Comte d'Herlen, né le 25 décembre 1812, Chevalier de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, par bulle du 8 juillet 1839.

Armes : *d'azur, au chevron d'argent, accompagné de trois coquilles d'or.*

Couronne de Comte.

Lambrequins aux couleurs de l'écu.

NOTICE SUR LA MAISON

DE MONTMORENCY.

La mort funeste de Henri II, duc de Montmorency, Maréchal de France, qui fut décapité le 30 octobre 1632, dans l'Hôtel-de-Ville de Toulouse, par arrêt de ce Parlement, pour avoir secondé les intérêts de Gaston de France, Duc d'Orléans, frère de Louis XIII, contre ceux du Roi, ou plutôt du Cardinal de Richelieu, a laissé croire à beaucoup de personnes, que dans ce Maréchal, finissait la maison de Montmorency, tandis qu'au contraire, les *branches aînées*, qui se sont prolongées jusqu'à nous, existaient d'une manière évidente, indiscutable et avec éclat. C'est ce qui va être prouvé par les faits qui suivent :

Jean II, Baron de Montmorency, fut Grand-Chambellan de France, en 1425, sous le Roi Charles VII, qu'il servit avec le plus grand dévouement dans ses guerres contre les Anglais; il eut deux fils de son premier mariage, contracté en 1422, avec Jeanne *de Fosseux*, héritière de l'illustre maison de ce nom, qui lui porta en dot

plusieurs Seigneuries considérables, situées dans les Pays-Bas. Ces deux fils se nommaient *Jean* et *Louis*; ils se distinguèrent l'un et l'autre dans l'expédition que Charles VII fit en Normandie, en 1449, et leur père voyait alors en eux les héritiers de son nom et de sa valeur; mais ces bonnes dispositions changèrent dès que Jean II, devenu *veuf*, eut contracté en 1454, un second mariage avec Marguerite *d'Orgemont*, qui devint à l'égard de ces deux jeunes Seigneurs, une marâtre impitoyable, et tourna tout-à-fait contre eux les sentimens de leur père, ce qui détermina ces deux fils du premier lit à se jeter dans le parti du Duc de Bourgogne, ennemi déclaré de Louis XI, que Jean II, leur père, servait avec le plus grand dévouement. Dans cet état de choses, Jean II de Montmorency fit sommer à son de trompe Jean de Montmorency, *son fils aîné*, Seigneur de *Nivelle* (Seigneurie qu'il tenait de sa mère, Jeanne de *Fosseux*), de rentrer dans le devoir et de se ranger sous l'autorité de Louis XI; mais ce *fils aîné*, craignant et la colère du monarque, qui était, comme on le sait, fort éloigné de la clémence, et encore plus le courroux de son père, se garda bien de répondre à sa sommation; celui-ci, dans son indignation, le traita de *chien*, c'est de là, dit le P. Anselme, qu'est venu le proverbe : *Il ressemble au chien Jean de Nivelle*, *qui fuit quand on l'appelle.* La vengeance du père s'étendit jusqu'à priver ses deux enfans aînés, issus du premier lit, des biens patrimoniaux, en déclarant pour son héritier, Guillaume de Mont-

morency, son troisième fils, issu de son second mariage, contracté trente-deux ans après le premier, avec Marguerite d'Orgemont.

Pour mieux éclairer le public sur la situation généalogique de cette maison à cette époque, je vais en reproduire les degrés dans leur ordre de succession naturelle et de primo-géniture.

Ce Jean II, de Montmorency, chef de nom et d'armes de sa masion, épousa donc, ainsi qu'il a été dit, en 1422, Jeanne de Fosseux, et après la mort de celle-ci, il se remaria en 1454, à Marguerite d'Orgemont.

Du premier lit vinrent :

1.° Jean de Montmorency, Seigneur de Nivelle en Flandres, de Wismes, Liedekerque, Hubermont, etc., etc., Conseiller et Chambellan de Philippe-le-Bon, Duc de Bourgogne; il embrassa avec Louis, son frère, le parti du Comte de Charolais, et servit ce Prince à la bataille de Montlhéry, ce qui fut cause de leur exhérédation. Il eut un procès au Parlement de Paris, l'an 1467, pour la terre de Fameison, qui avait appartenu à Jeanne de Fosseux, sa mère; il mourut le 26 juin 1477, âgé de cinquante-cinq ans; il avait épousé Gudule de Villain, fille de Jean, Seigneur de Huysse. Sa postérité s'éteignit en 1570, après avoir formé des alliances avec les maisons les plus illustres des Pays-Bas.

Cette branche de Nivelle était donc légitime-

ment et péremptoirement destinée à être l'aînée de toutes les branches de la maison de Montmorency, mais son extinction transmit l'aînesse à celle formée par Louis, frère puîné de Jean, dont nous venons de parler;

2.° Louis de Montmorency, Seigneur de Fosseux, du chef de sa mère; continua la branche de ce nom, qui était l'aînée et sera rapportée p. 346.

Du deuxième lit vint :

3.° Guillaume de Montmorency, qui fut le troisième fils de Jean II, issu de son second mariage avec Marguerite d'Orgemont; il profita des bonnes dispositions de son père, qui avait déshérité ses deux frères aînés de tous les biens qu'il avait en France pour se faire investir par donation, des Seigneuries de Montmorency, Écouen et Damville; cette donation ayant été confirmée par le testament de son père et par lettres royaux, le Sire de Fosseux se pourvut au Parlement de Paris, en qualité de *frère aîné,* et comme ayant droit, par hérédité, aux biens patrimoniaux; mais il fut débouté de sa demande par arrêt du 20 juillet 1483. Guillaume, à l'instar de son père, avait constamment servi les intérêts de Louis XI, et, sous le règne de Charles VIII, la noblesse de la Prévôté et Vicomté de Paris le mit au nombre des Députés qu'elle envoya aux États qui s'ouvrirent à Tours dans le mois de janvier 1484, et dans le registre de ces États, il est qualifié

premier Baron de France. Il accompagna Charles VIII à la conquête du Royaume de Naples. Il servit avec le plus grand zèle les Rois Louis XII et François Ier; il mourut le 24 mai 1531, et fut père, entre autres enfans, d'Anne de Montmorency, dont l'article suit.

ANNE, Duc de Montmorency, *Connétable de France*, si célèbre dans notre histoire par les services qu'il rendit au pays, mort des blessures qu'il avait reçues à la bataille de Saint-Denis, près Paris, le 12 novembre 1567; il laissa entre autres enfans :

1.° François, Duc de Montmorency, dont l'article suit;

2.° Henri, Duc de Montmorency, dont l'article vient après celui de son frère;

3.° Charles de Montmorency, Duc de Damville, mort sans postérité en 1610.

FRANÇOIS, Duc de Montmorency, Maréchal de France et Ambassadeur du Roi Charles IX, en Angleterre, mort d'apoplexie au Château d'Ecouen, le 15 mai 1579, sans laisser de postérité.

HENRI Ier, Duc de Montmorency, frère du précédent, connu d'abord sous le titre de Damville, fut créé Maréchal de France en 1567, puis *Connétable* en 1593; il prit une part très-active aux guerres et aux affaires de son temps, et soutint, avec le plus grand zèle, les intérêts d'Henri IV, et ceux de son fils Louis XIII; il fut aussi Gou-

verneur de Languedoc, et mourut le 2 avril 1614, laissant entre autres enfans :

1.° Henri II, Duc de Montmorency, qui suit;

2.° Charlotte-Marguerite, qui épousa, en 1606, Henri II de Bourbon, Prince de Condé; elle mourut le 2 décembre 1650. Ce fut par elle que l'héritage de cette branche de Montmorency passa à la maison de Condé, après la mort funeste d'Henri II de Montmorency, frère de cette Princesse.

Henri II, Duc de Montmorency, Grand-Amiral de France; il eut le Gouvernement de Languedoc, et commanda l'armée royale qui y agissait pour les intérêts du Roi; il dirigea également, en 1625, en sa qualité de Grand-Amiral, et avec le plus glorieux succès, la flotte contre les Rochelois révoltés ; mais le Cardinal de Richelieu, jaloux de toute sorte de pouvoir et de gloire, parvint à obliger le Duc de Montmorency à se démettre de cette charge, qui fut supprimée la même année; ce dernier ne continua pas moins de servir l'État dans les guerres du Piémont, et reçut, en 1630, le bâton de Maréchal. Le Roi Louis XIII, en le lui remettant, lui dit : *Acceptez-le, mon cousin, vous l'honorerez plus que vous n'en serez illustré.* Gaston d'Orléans, frère de Louis XIII, mécontent des abus d'autorité que faisait le Cardinal de Richelieu dans ses fonctions de premier Ministre, traita avec les Espagnols pour le soutenir dans son opposition, et pour envoyer une armée dans le

Languedoc ; il fit agir auprès du Maréchal de Montmorency, pour le déterminer à embrasser sa cause, en lui rappelant les griefs qu'il devait avoir lui-même contre le Cardinal ; l'illusion fut si forte que celui-ci consentit à recevoir le Prince dans son Gouvernement, avec promesse de faire cause commune avec lui. Le Prince arrive, mais plus tôt qu'il n'était attendu, et avec beaucoup moins de troupes qu'il n'avait fait espérer; l'armée du Roi, commandée par le Maréchal de Schomberg, survient dans le même temps ; rencontre des deux armées le 1er septembre 1632. Le Duc s'étant porté dans l'action avec son impétuosité ordinaire, tombe sous son cheval abattu, et, fait prisonnier, il est conduit à Lectoure; de là il est transporté à Toulouse par ordre du Roi, qui charge le Parlement de la province d'instruire son procès. Il est condamné à perdre la tête, et exécuté dans l'Hôtel-de-Ville de Toulouse, le 30 octobre 1632.

Le Duc Henri II ne laissa pas de postérité, et comme il était effectivement le dernier de sa branche, qui n'était que la seconde alors, plusieurs écrivains pensèrent qu'il était le *dernier des Montmorency*. D'autant que cette branche avait été la plus illustre, ayant fourni deux Connétables et plusieurs Maréchaux de France ; un autre fait servit encore à accréditer cette opinion, c'est que la succession de cette branche passa à la maison de Condé, par le mariage cité déjà ci-dessus, de Charlotte-Marguerite de Montmorency, sœur d'Henri II, avec le Prince de Condé, qui fut investi, de l'a-

grément du Roi, lui et sa postérité, du Duché de Montmorency et des autres Domaines de ladite branche.

Maintenant il nous reste à mentionner la *deuxième branche*, qui est devenue l'aînée, en 1570, ce que nous eussions pu faire avant de déduire la troisième, afin de conserver l'ordre généalogique, mais nous avons préféré ne pas interrompre l'ordre de succession qui eut lieu après l'exhérédation des deux fils aînés de Jean II, pour ne pas détourner l'attention publique de l'historique si grand et si noble qui concerne la branche qui vient de nous occuper.

DEUXIÈME BRANCHE DE MONTMORENCY, DITE DE FOSSEUX, QUI DEVIENT L'AINÉE DE CETTE MAISON, EN 1570, LORS DE L'EXTINCTION DE LA BRANCHE DE NIVELLE, DONT IL EST QUESTION PAGES 340 ET 341.

LOUIS DE MONTMORENCY, deuxième fils de Jean II, Baron de Montmorency, et de Jeanne de Fosseux, sa première femme (*Voyez* page 342), fut Chambellan du Roi Charles VII ; mais ayant pris parti dans la guerre du bien public contre Louis XI, il fut déshérité par son père, de l'agrément du Roi, ainsi que son frère aîné, Jean de Montmorency, Sire de Nivelle (*Voy.* page 341), des droits qui lui appartenaient par sa naissance en la Baronnie de Montmorency, et dans les autres Seigneuries situées en France ; mais il demeura possesseur des Seigneuries de Fosseux, de Wastines et de plusieurs autres situées dans les Pays-Bas, qui lui venaient du chef de sa mère. Il mourut

en 1490; il avait épousé Marguerite de Wastines, de laquelle il laissa :

1.° Roland, qui suit;

2.° Ogier de Montmorency, souche de la branche *dite de Wastines*, dont viennent les *Princes de Robecque* et de *Morbecque*, éteinte en 1813;

3.° Jean de Montmorency, souche de la branche de *Roupy*, éteinte en 1641.

Roland de Montmorency, Sire de *Fosseux*, mort l'an 1506. Il avait épousé Louise d'Orgemont, de laquelle il laissa entre autres enfans :

Claude de Montmorency, Sire *de Fosseux*, Conseiller-Maître-d'Hôtel de François Ier, Roi de France, Lieutenant-Général de la marine, mort en 1546; il avait épousé Anne d'Aumont, qui mourut en 1559, de laquelle il eut neuf enfans, parmi lesquels on distingue :

1.° Pierre de Montmorency, premier du nom, dont l'article suit;

2.° François de Montmorency, Seigneur de Hallot, de *Bouteville* et de Crèvecœur, donna origine à la branche qui fut d'abord connue sous le nom de Montmorency-Bouteville, et dont dérivèrent : 1° les *Ducs de Pinei-Luxembourg, Ducs de Beaufort-Montmorency*, branche illustrée par de grands services; 2° les Ducs *de Châtillon et d'Olonne*, qui devinrent Ducs de *Pinei-Luxembourg*, et qui forment aujourd'hui la

deuxième branche de la maison de Montmorency; il en sera question page 355 ; 3° *les Princes de Tinguy, Souverains de Luxe, Ducs de Beaumont-Luxembourg*, qui seront rapportés, sous le titre de troisième branche, page 356.

Pierre de Montmorency, premier du nom, Marquis de Thuri, Comte de Châteauvillain, Baron de *Fosseux*, Seigneur de Crèvecœur, de Lauresse, etc., etc., Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de sa chambre, et Capitaine de cinquante hommes d'armes de ses ordonnances, vendit la Baronnie de Fosseux, située en Artois, à Jean de Hénin, Seigneur de Cuvillers, pour 56,000 florins Carolus, le 24 juillet 1577, se réservant, pour lui et ses hoirs, le titre de Baron de Fosseux, qu'il affecta à sa châtellenie de Baillet, qu'il fit ériger en Baronnie. Il servit utilement les Rois Henri II, François II, Charles IX et Henri III; ce dernier érigea en sa faveur la Baronnie de Thuri en Marquisat, par lettres du mois de septembre 1578. En 1570, étant devenu l'aîné de toute sa maison, il quitta la brisure adoptée par sa branche qui était une étoile à six rais sur la croix, et prit les armes pleines de Montmorency. Il avait épousé, en 1553, Jacqueline d'Avaugour, dame de Courtalain, de Lauresse, etc., etc., fille aînée de Jacques, Seigneur des mêmes terres, et de Catherine de la Baume-Montrevel. De ce mariage est issu, entre autres enfans :

1.° Anne, dont l'article suit;

2.° Pierre de Montmorency, Seigneur de Lauresse, qui a fondé une branche de ce nom éteinte.

3.° Claude de Montmorency, mort en bas âge;

4.° François de Montmorency, Baron de Fosseux, Chevalier de l'ordre du Roi, Capitaine de cinquante hommes d'armes de ses ordonnances, Sénéchal et Lieutenant-Général en Gévaudan. Il rendit de grands services à l'État, aida à prendre Perpignan et plusieurs autres places sur le Roi d'Espagne, et mourut sans alliance, avant 1623;

5.° François de Montmorency, *dit* le Jeune, Seigneur de Lardières, Crèvecœur, etc., Page du Roi Henri IV, qui le fit Chevalier de son ordre, Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, et Capitaine de cinquante hommes d'armes. Il mourut, au mois d'octobre 1624, sans enfans de Charlotte de Garges, qui le suivit au tombeau le 4 juillet 1631,

Anne de Montmorency, Marquis de Thury, Baron de *Fosseux*, Seigneur de Courtalain, Chevalier de l'ordre du Roi, Capitaine d'une compagnie de cinquante hommes d'armes de ses ordonnances, et premier Chambellan de François de France, Duc d'Alençon et d'Anjou, se distingua au siége de Rouen pour le service de Henri IV, en 1592, et mourut à son retour, au château de Courtalain, le 3 juin de la même année. Il avait épousé, l'an 1577, Marie de Beaune, fille de Jean, Seigneur

de la Tour d'Argy, de Longueville, etc., morte en 1611. Il en eut, entre autres enfans :

1.° Pierre II, dont l'article suit ;

2.° François de Montmorency, qui fonda le Rameau des Seigneurs de *Châteaubrun.*

Pierre II de Montmorency, Marquis de Thury, Baron de *Fosseux*, Seigneur de Courtalain, Chevalier de l'ordre du Roi, mourut à la fleur de l'âge, le 29 septembre 1615. Il avait épousé, Charlotte du Val de Brevannes, fille de René, Vicomte de Corbeil, Capitaine du château du Louvre. De ce mariage est issu :

François de Montmorency, Marquis de Thury, Baron de *Fosseux*, Seigneur de Courtalain, né l'an 1614, mort en son château de Neuilly, en Champagne, le 25 février 1684 ; il avait épousé Isabelle de Harville, fille aînée d'Antoine, Marquis de Palaiseau, Gouverneur de Calais. Elle mourut le 21 octobre 1712. De ce mariage vint entre autres enfans :

Léon de Montmorency, Marquis de *Fosseux*, Seigneur de Courtalain, de Bois-Ruffin, de Neuilly, premier Baron chrétien, né le 31 octobre 1664, d'abord élevé Page de la Chambre du Roi en 1679, fut ensuite Lieutenant-Général pour sa Majesté au Gouvernement du pays Chartrain, Capitaine dans le régiment du Roi, infanterie, et au mois de mars 1693, Colonel du régiment de Forès, dont il se démit en quittant le service au commencement de

l'an 1704. Il mourut le 20 mars 1750. Il avait épousé, au mois de novembre 1697, Marie-Madeleine-Jeanne de Poussemothe de l'Étoile, morte le 12 mars 1750, dont il a eu entre autres enfans :

Anne Léon de Montmorency, premier du nom, Baron de *Fosseux*, premier Baron chrétien, premier Baron de France, Seigneur de Courtalain, etc., né en 1705, le 14 septembre, successivement Capitaine-Lieutenant de la compagnie de gendarmerie d'Anjou en 1735, Brigadier de Cavalerie le 20 février 1743, Capitaine-Lieutenant des gendarmes de la Reine, en décembre 1744, Maréchal-de-Camp le 1er mai 1745, Menin du Dauphin en 1746, Lieutenant-Général des armées du Roi le 10 mai 1748, nommé Chevalier des ordres, le 2 février 1749, Chevalier d'honneur de Madame Adélaïde, le 25 septembre 1750, Gouverneur de Salins, le 4 octobre 1752, nommé le 21 octobre 1771, Commandant en chef au pays d'Aunis. Il servit aux siéges de Kehl et de Philisbourg en 1743, de Fribourg en 1744; à la bataille de Fontenoy en 1745, aux siéges de Tournai, d'Oudenarde, de Dendermonde et d'Ath la même année; couvrit avec l'armée les siéges de la citadelle d'Anvers, de Mons, de Charleroi, servit à celui de Namur, et combattit à Raucoux en 1746; à Lawfeldt en 1747, et couvrit le siége de Berg-op-Zoom. En 1757, il se trouva à la bataille d'Hastembeck, et concourut à la prise de l'électorat d'Hanovre; il mourut le 27 août 1785. Il avait épousé : 1.° le 11 décembre

1730, Anne-Marie-Barbe de Ville, morte le 23 août 1731, fille d'Armand, Baron de Ville, et d'Anne-Barbe de Courcelles; dont il eut un fils unique, Anne-Léon, dont l'article va suivre; 2.° le 23 octobre 1752, Marie-Madeleine Gabrielle de Charette de Montebert, dont il n'a pas eu d'enfans.

Anne-Léon de Montmorency-Fosseux, deuxième du nom, Duc de Montmorency, premier Baron chrétien, premier Baron de France, Prince souverain d'Aigremont, Baron libre de l'empire et des deux Moldaves, Comte de Gournai, Tancarville et Creuilli, marquis de Seignelai, de Crèvecœur, etc.; Connétable héréditaire de la province de Normandie, Maréchal-des-Camps et armées du Roi, le 27 juillet 1762, et Menin de M. le Dauphin, naquit le 11 août 1731. Il servit au siége de Namur, et combattit à la bataille de Raucoux en 1746; Guidon de la compagnie des gendarmes de la Reine, par brevet du 20 janvier 1747, avec rang de Lieutenant-Colonel de cavalerie, par commission du même jour, il combattit à Lawfeldt le 2 juillet, et servit au siége de Maestricht au mois d'avril 1748. Capitaine-Lieutenant de la même compagnie, par provision du premier juin, avec rang de Mestre-de-Camp de cavalerie, par commission subséquente, il commanda cette compagnie aux camps de Closterseven et de Zell en 1757; il se trouva au combat de Sundershausen, à la prise de Cassel et de la Hesse, à la bataille de Lutzelberg en 1758, à celle de Minden en 1759, aux affaires de Corbach et de

Warbourg, et à la bataille de Clostercamps en 1760. Il mourut à Munster le 2 septembre 1799. Il avait épousé : 1.° le 27 janvier 1761, Marie-Judith de Champagne, morte le 23 mai 1763, laissant un fils, mort peu après elle; 2.° le 6 octobre 1767, Anne-Charlotte de Montmorency-Luxembourg. De ce mariage sont issus :

1.° Anne-Charles-François, dont l'article suit ;

2.° Anne-Louis-Chrétien, Prince de Montmorency et de Tancarville, Pair de France, Grand d'Espagne de la première classe, né le 27 mai 1769. Il a épousé, le 6 septembre 1797, Marie-Henriette de Becdelièvre de Cani, morte le 15 mars 1833. Leurs enfans sont :

A. Anne-Marie-Christian-Gaston de Montmorency, Prince de Robecque, né le 4 mai 1801, Capitaine de cavalerie ;

B. Anne-Philippe-Marie-Chrétien de Montmorency ;

C. Anne-Charlotte-Marie-Henriette de Montmorency, née le 28 août 1798, mariée le 27 octobre 1817, à Emmanuel-Timoléon de Cossé, Comte de Brissac, Chevalier-d'Honneur de Madame la Duchesse de Berry ;

D. Anne-Sidonie-Joséphine-Marie de Montmorency, née le 17 décembre 1799, mariée avec le Comte de la Châtre ;

E. Anne-Élie-Marie-Aurélie de Montmorency, née le 24 avril 1803, mariée au Comte de Biencourt ;

3.° Anne-Joseph-Thibault, Comte de Montmorency, né le 15 mars 1773, mort le 21 octobre 1818; avait épousé Euphémie de Larchies, dont il n'a point eu d'enfans, et qui s'est remariée au Baron Raoul de Montmorency, mentionné ci-dessous;

4.° Anne-Charles-Louis de Montmorency, Comte de Gournai, né le 8 décembre 1782, mort le 20 juillet 1814;

5.° Anne-Louise-Madeleine-Elisabeth, mariée, le 20 juillet 1785, à Alexandre-Louis-Auguste de Rohan-Chabot, Prince de Léon, Duc de Rohan, décédée;

6.° Anne-Éléonore-Pulchérie, Mademoiselle de Montmorency, née le 1er novembre 1776, mariée au Marquis Victor de Rochechouart-Mortemart, Pair de France.

Anne-Charles-François, Duc de Montmorency, premier Baron chrétien, Pair et premier Baron de France, chef des nom et armes de la maison de Montmorency, né le 28 juillet 1768; a épousé, le 2 juin 1788, Anne-Louise-Caroline de Goyon de Matignon, née à Naples le 23 mai 1774, fille de Louis-Charles-Auguste, Comte de Matignon, d'une des plus illustres maisons du Royaume. De ce mariage sont issus :

1.° Anne-Louis-Raoul-Victor, Baron de Montmorency, né à Soleure, en Suisse, le 14 décembre 1790, Colonel de cavalerie, Aide-de-Camp

de S. A. R. le Duc d'Orléans ; il a épousé, en mars 1821, Euphémie de Larchies, veuve du Comte Thibault de Montmorency, son oncle, mentionné ci-dessus ;

2.° Anne-Élisabeth-Laurence de Montmorency, née le 7 avril 1803, mariée le 6 septembre 1819 au Prince Théodore de Baufremont, Colonel de cavalerie ;

3.° Anne-Louise-Alix de Montmorency, née le 13 octobre 1808, a épousé, le 25 février 1829, Louis de Talleyrand-Périgord, Duc de Valançay.

DEUXIÈME BRANCHE DE LA MAISON DE MONTMORENCY, DITE DES DUCS DE LUXEMBOURG-PINEY, QUI A PRIS SA SOUCHE DANS FRANÇOIS DE MONTMORENCY, SEIGNEUR DE HALLOT ET DE BOUTEVILLE, DEUXIÈME FILS DE CLAUDE DE MONTMORENCY, MENTIONNÉ PAGE 347.

Cette branche, qui dérive des Montmorency, Ducs de Châtillon et d'Olonne, est représentée de nos jours par :

Charles-Emmanuel-Sigismond de Montmorency, Duc de Luxembourg, Pair de France, né le 27 juin 1774, Capitaine des Gardes-du-Corps de S. M. Charles X, et Lieutenant-Général des armées du Roi, non marié. Il était frère puîné de N..., Duc de Montmorency-Châtillon, marié à Mademoiselle de Lannoy.

Sœur : Bonne-Charlotte-Marie-Adélaïde de Montmorency, née le 29 avril 1773, mariée, le 11 avril

1788, à Anne-Pierre de Montmorency, Duc de Laval, mort le 8 juin 1837.

Sœur : Marie-Madeleine-Charlotte-Émilie de Montmorency-Luxembourg, mariée, à Lisbonne, au Duc de Cadaval, Prince de la Maison Royale de Portugal (décédée).

TROISIÈME BRANCHE DE LA MAISON DE MONTMORENCY, DITE DES PRINCES DE TINGRY, SOUVERAINS DE LUXE, DUCS DE BEAUMONT-LUXEMBOURG, QUI A ÉGALEMENT PRIS SA SOUCHE DANS FRANÇOIS DE MONTMORENCY, SEIGNEUR DE HALLOT ET DE BOUTEVILLE, MENTIONNÉ P. 347.

Cette branche est représentée par :

Anne-Édouard-Louis-Joseph de Montmorency, Duc de Beaumont, Prince de Luxembourg, Pair de France, né à Paris le 9 septembre 1802.

Frère : Hervé-Charles-Maurice de Montmorency, Prince de Tingry, né à Paris le 9 avril 1804.

QUATRIÈME BRANCHE DE LA MAISON DE MONTMORENCY, DITE DE MONTMORENCY-LAVAL, ISSUE DE MATHIEU II DE MONTMORENCY, DIT LE GRAND, CONNÉTABLE DE FRANCE, PAR GUY DE MOMTMORENCY, SON FILS, QUI HÉRITA DE SA MÈRE, FILLE DE GUY VI, SIRE DE LAVAL, DU COMTÉ DE LAVAL, DONT SA DESCENDANCE PRIT LE NOM DISTINCTIF.

Cette branche était représentée en 1818 par :

1.° Anne-Alexandre-Marie-Sulpice-Joseph de Montmorency-Laval, dont l'article suivra ;

2.° Mathieu-Jean-Félicité, neveu du précédent, connu sous le nom de Vicomte, puis de Duc Ma-

thieu de Montmorency, Pair de France, Maréchal-de-Camp, Gouverneur de Compiègne, Aide-de-Camp de S. A. R. Monsieur, frère du Roi, Chevalier d'Honneur de Madame, Duchesse d'Angoulême, puis Ministre d'État, mort en 1826. Il avait épousé Pauline-Hortense-d'Albert de Luynes, née le 2 août 1774. De ce mariage est issue :

Élisabeth de Montmorency, mariée à M. Sosthènes, Vicomte de la Rochefoucault-Doudeauville, Colonel de cavalerie, Aide-de-Camp de S. M. Charles X.

Anne-Alexandre-Marie-Sulpice-Joseph de Montmorency-Laval, Duc de Laval, Pair de France, Maréchal-de-Camp en 1784, Lieutenant-Général des armées du Roi, et Cordon-Rouge, mort le 31 mars 1817. Il avait épousé, le 30 décembre 1764, Marie-Louise-Mauricette de Montmorency-Luxembourg, fille de Joseph-Maurice-Annibal, Comte de Luxe. Elle a été présentée le 16 février 1766. De ce mariage sont issus entre autres enfans :

1.° Anne-Pierre Adrien, dont l'article suivra ;

2.° Eugène-Alexandre de Montmorency-Laval, Marquis de Montmorency, né le 20 juillet 1773, Lieutenant-Général des armées du Roi, qui a épousé, 1.° en 1802, Maximilienne-Augustine de Béthune-Sully, veuve du Comte de Charost ; 2.° Anne-Nicole-Constance de Maistre, fille du Comte Joseph de Maistre (sans enfans).

Anne-Pierre-Adrien de Montmorency-Laval,

Pair de France, Grand d'Espagne de la première classe, Duc de San Fernando-Luys, Maréchal-des-Camps et armées du Roi, et son ambassadeur en Espagne, à Rome, puis à Vienne et à Londres, mort le 6 juin 1837. Il avait épousé, le 14 avril 1788, Bonne-Charlotte-Renée-Adélaïde de Montmorency-Luxembourg, fille d'Anne-Charles-Sigismond, Duc de Pinei-Luxembourg, de laquelle il a eu :

1.° Guy-Anne-Marie-Louis-Henri-Adalric de Montmorency-Laval, Prince de Laval;

2.° Charlotte de Montmorency-Laval, mariée, en 1817, au Duc Gustave de Levis-Mirepoix, Maréchal-héréditaire de La Foy, Pair de France. Elle a hérité de la grandesse d'Espagne de première classe dont jouissait son père;

3.° Marguerite de Montmorency-Laval, née en 1811; a épousé, en 1829, le Comte de Couronnel.

MAISON DE CHINOT,

VICOMTES DE FROMESSENT.

Cette Maison, d'une ancienne Noblesse de Bourgogne, s'est transplantée dans le Boulonnais au quatorzième siècle; elle a constamment fourni des Chevaliers à l'ordre Royal et Militaire de Saint-Louis, puis à l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem.

Elle a été maintenue dans sa Noblesse d'ancienne extraction, par M. Bignon, Intendant de la Province de Boulonnais, et Commissaire départi par le Roi, lors de la recherche de 1666.

I. N... de Chinot, Lieutenant d'une compagnie d'hommes d'armes, au service du Duc de Bourgogne; il s'établit dans le Boulonnais vers 1380. Il fit une donation de ses biens, dans le comté de Saint-Pol, en 1420, à son fils, dont l'article suit;

II. Hyerosme de Chinot, Sieur du Val, Gentilhomme pensionnaire du Duc de Bourgogne, marié à Jacqueline Le Caron, fille de N... Le Caron, Écuyer, Sieur de la Massonnière et du Vivier. De ce mariage est issu :

III. Philippe de Chinot, Écuyer, Sieur du Val, homme d'armes des ordonnances du Roi, marié, le 2 juillet 1460, à Isabeau de Baincthun, fille de Pierre, Baron de Baincthun, dont vint :

IV. Nicolas de Chinot, Chevalier, Pair de Fouquehove, Sieur du Val, d'Ormoy, de Pincheberg, etc., épousa, vers 1496, Marie de Léest, fille de Jean de Léest, Chevalier, Sieur du Quesnoy, et sœur d'Eustache de Léest, Abbé de Saint-Wulmer, célèbre par son érudition et son *Histoire du Boulonnais*. De ce mariage vinrent :

1.° Jean de Chinot, dont l'article suivra ;

2.° Louis de Chinot, Écuyer, Lieutenant-Général du Boulonnais, marié à Magdelaine du Moulin ; il eut pour fils Nicolas. Cette branche est éteinte.

V. Jean de Chinot, Écuyer, Pair et Seigneur de Fouquehove, du Val, de Baincthun, d'Hesdenne, d'Ormoy, etc., marié le 2 mars 1524, à Marguerite du Tertre, fille de Jacques du Tertre, Chevalier, Sieur d'Esclemy. De ce mariage sont issus :

1.° Antoine, dont l'article suivra ;

2.° Christophe de Chinot, Sieur de la Motte ;

3.° Antoinette ;

4.° Jeanne, mariée, le 24 août 1546, à Antoine Disquemme, Ecuyer, Sieur de Montbrun et de Campagne.

VI. Antoine de Chinot, Chevalier, Pair et Sieur de Fouquehove, du Val, d'Hourecq, de Baincthun, d'Hesdenne, du Quesnoy, etc., Lieutenant-Général du Boulonnais; il est cité, dans les chroniques de ce pays, comme s'étant remarquablement distingué pendant le siége de Boulogne, et à celui de

Calais, où il commandait un corps de cavalerie levé à ses frais. Il avait épousé, le 29 mars 1557, Jacqueline d'Ostove, fille de Pierre d'Ostove, Chevalier, Sieur d'Ostove, d'Hardenthun et de Clanleu. De ce mariage sont issus :

1.° Claude, dont l'article viendra ;

2.° André ;

3.° François de Chinot, Sieur de la Cloye, marié à Marie de Joigny-Blondel, fille de Philippe de Joigny-Blondel, Marquis de Bellebrone : cette branche est éteinte ;

4.° Marguerite, mariée à Jean d'Isques, Chevalier, Sieur d'Échingsen et du Manoir, célèbre dans l'*Histoire du Boulonnais* ;

5.° Antoine, Commissaire de l'artillerie de France, marié à Claudine de Roussel, et mort sans lignée.

VII. Claude de Chinot, Chevalier, Pair et Sieur de Fouquehove, du Val, de Chailly, d'Hourecq, de Baincthun, du Quesnoy, etc., Gentilhomme de la Chambre du Roi, marié, le 4 juillet 1611, à Benoîte de Caboche, fille de Jean de Caboche, Écuyer, Sieur des Baillons, Lieutenant, pour le Roi, des ville et citadelle de Calais. De ce mariage sont issus :

1.° Louis, dont l'article viendra ;

2.° Antoinette, mariée à Gilles du Blaisel, Baron de Liane, et en secondes noces à Antoine de la Villeneufve, Écuyer, Sieur de Chaubourg, Capitaine au régiment du Plessis-Praslin.

VIII. Louis de Chinot, Écuyer, Pair et Seigneur de Fouquehove, du Val, de Baincthun, d'Hourecq, du Quesnoy, etc., Capitaine au régiment de Navarre, marié, le 14 janvier 1659, à Françoise de Brunel, fille de Jean de Brunel, Écuyer, Sieur de Varennes. De ce mariage :

1.° Claude, dont l'article viendra ;

2.° François de Chinot, qui fut Major du régiment de Picardie, et Chevalier de Saint-Louis.

IX. Claude de Chinot, Chevalier, Pair et Sieur de Fouquehove, du Val, du Chailly, de Baincthun, d'Hourecq, du Quesnoy, d'Hesdenne, etc., Major d'infanterie, Chevalier de l'ordre de Saint-Louis, Lieutenant, pour le Roi, de la ville de Bapaume ; marié, le 5 mai 1705, à Thérèse Drouart, fille de Jean-Baptiste Drouart, Chevalier, Sieur de Louvry. De ce mariage vinrent :

1.° Jean-Baptiste, dont l'article suivra ;

2.° Barthélemy. Ecuyer, Sieur du Quesnoy, Capitaine d'infanterie, marié à Catherine de Rousselle de Pernes, mort sans lignée.

X. Jean-Baptiste de Chinot, Chevalier, Pair et Sieur de Fouquehove, du Val, de Chailly, de Baincthun, de Pittefaut, de la Vicomté de Fromessent, d'Étaples, d'Hourecq, de l'Espinoy, d'Hesdenne, de Bournonville, etc., Colonel d'infanterie, Chevalier de l'ordre de Saint-Louis, Député de la Noblesse pour régir les affaires de la province. Il possédait, en 1789, vingt-huit seigneuries, et avait

épousé, le 27 février 1745, Charlotte de Guiselain, fille unique de François de Guiselain, Écuyer, Sieur du Mesnil; sa grand'mère était Marie-Antoinette-Alexandrine de Créquy. De ce mariage sont issus :

1.° Charles, dont l'article viendra ;

2.° Augustin de Chinot, Chevalier, et Seigneur de Chailly, Capitaine d'infanterie ;

3.° Marie-Catherine de Chinot.

XI. Charles de Chinot, unique héritier des biens et titres de Jean-Baptiste de Chinot, son père, fut Capitaine Commandant au régiment royal des Vaisseaux, Chevalier de l'ordre de Saint-Louis; il épousa, le 30 novembre 1798, Alexandrine de Moullart de Torsy, fille de Simon de Moullart, Baron de Torsy, Capitaine de cavalerie, Chevalier de l'ordre de Saint-Louis, et de Marie de Bresdoul. De ce mariage :

1.° Frédéric, dont l'article suivra ;

2.° Édouard de Chinot, Chevalier de justice de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, Officier au cinquième régiment des cuirassiers ;

3.° Théobald de Chinot, marié, le 30 novembre 1838, à Charlotte du Tertre, fille d'Emmanuel, Comte du Tertre, Chevalier des ordres de Malte et de Saint-Louis, et de Charlotte de Taffin.

XII. Frédéric de Chinot, Vicomte de Fromessent, Officier des lanciers de la garde; il a épousé, le 28 avril 1835, Albine-Charlotte-Gabrielle de Béthune, fille du Comte Philippe de Béthune (des

Princes de Béthune-Hesdigneul), et de Lucie de Lancry. De ce mariage est issu :

Gaston-Antoine, né le 13 octobre 1837.

Armes: *d'argent, à trois molettes d'éperon de gueules;*

Supports: *un lion à dextre et un griffon à senestre;*

Couronne de Comte.

MAISON

DE MENGIN DE SALABERT ET DE FONDRAGON.

Les Barons de Mengin de Salabert et de Fondragon sont connus en Allemagne sous le titre de Barons-libres dès le 12e siècle; ils se sont attachés depuis au service des Ducs de Lorraine; leur généalogie historique est mentionnée dans le tome 1er de cet ouvrage, page 296. Dans le catalogue des Demoiselles nobles admises à la Maison Royale de Saint-Cyr, publié dans mon *Annuaire de* 1836, j'ai omis d'y placer Philippine-Louise de Mengin-Fondragon, née le 6 juillet 1763, qui y fut reçue d'après ses preuves de noblesse faites par-devant M. d'Hozier, Juge d'armes de France. Elle était fille de Messire Pierre, Baron de Mengin-Fondragon, Commandant du fort Saint-Sauveur de Lille, Chevalier de l'Ordre Royal et Militaire de Saint-Louis, et de Marie-Anne-Joseph de Fontaine d'Essartaux.

MAISON

DE

GUILLEBERT DES ESSARS.

Cette maison est une des plus anciennes de l'ordre de la Noblesse de la province de Normandie; il en est fait mention dès l'an 1066, qu'un de ses Chevaliers accompagna Guillaume, Duc de Normandie, à la conquête de l'Angleterre; il en est parlé en ces termes dans l'*Histoire de la conquête*, par M. Augustin Thierry, 5e édition, page 24:

« Un seul, parmi les hommes de guerre venus à « la suite du conquérant, ne réclama ni terre, ni « or, ni femme, et ne voulut rien accepter de la « dépouille des vaincus; on le nommait Guilbert, « fils de Richard; il dit qu'il avait accompagné son « Seigneur en Angleterre, parce que tel était son « devoir, mais que le bien volé ne le tentait pas; « qu'il retournerait en Normandie pour y jouir de « son héritage, héritage modique, mais légitime, « et que, content de son propre lot, il n'enlèverait « rien à autrui. »

Orderic Vital, page 606, dit: « *De rapina quicquam possidere noluit, suis contentus, aliena* « *respuit.* »

La bibliothèque de l'église cathédrale de Bayeux possédait un manuscrit en vélin intitulé: *Anciennes histoires d'outre-mer*, qui faisait mention du

Chevalier Guillebert des Essars, qui accompagna, avec les autres Chevaliers de cette province, Robert Courte-Heuse, Duc de Normandie, et Godefroy de Bouillon, Duc de Brabant et de Lorraine, à la Croisade de 1094 et 1096. Ses armes étaient: de gueules, au chevron d'or; au chef du premier émail, chargé d'un lion passant du second; ces mêmes armes se sont perpétuées dans cette famille jusqu'à nos jours.

S. M. le Roi Louis XIV et S. A. R. la Duchesse douairière d'Orléans furent parrain et marraine de Louis de Guillebert des Essars, fils de Jules Guillebert des Essars, Gentilhomme ordinaire de la Maison du Roi; voici la lettre que le Roi écrivit à ce sujet à M. de Montigny, qui devait le représenter dans cette cérémonie:

Monsieur de Montigny,

« Ayant en particulière estime et recommanda-
« tion le sieur Guillebert, l'*un de mes Gentils-*
« *hommes ordinaires*, tant à cause de ses bonnes
« qualités qu'en considération des fidèles services
« qu'il m'a rendus dans mes armées pendant plu-
« sieurs années, j'ai eu bien agréable l'instance
« qu'il m'a faite pour tenir sur les fonds de bap-
« tême avec ma tante la Duchesse douairière d'Or-
« léans, un fils qu'il a plu à Dieu de lui donner,
« et comme pour faire cet office en sa place elle en
« donne la commission à la Dame Comtesse de
« Manneville, et que j'ai cru ne pouvoir faire un
« meilleur choix que de vous pour nommer cet en-

« fant de ma part, afin d'être ensuite élevé par ses « père et mère à la religion catholique, apostolique « et romaine; je vous fais cette lettre pour vous « dire qu'incontinent après l'avoir reçue, vous ayiez « à vous transporter et trouver avec ladite Dame « de Manneville dans l'église de la paroisse où ledit « enfant est né, afin de lui donner pour moi le nom « de Louis, et à faire dans cette rencontre, en mon « lieu et place, toutes les choses qu'il conviendra, « en sorte qu'il ne soit rien omis à cette cérémonie « qui regarde la gloire de Dieu, vous assurant « qu'en accomplissant mon intention, je vous en « saurai bon gré. Cependant, je prierai Dieu qu'il « vous ait, Monsieur de Montigny, en sa sainte « garde.

A Saint-Germain en-Laye, le 2e jour d'avril 1670.

Signé Louis.

S. A. R. Madame la Duchesse douairière d'Orléans écrivit en ces termes à madame la Comtesse de Manneville:

« Madame la comtesse de Manneville, un de mes « officiers domestiques nommé le sieur Guillebert « m'ayant prié de tenir avec le Roi, sur les fonds « de baptême un fils que Dieu lui a donné, j'ai cru « que vous n'auriez pas désagréable la prière que « je vous fais par cette lettre de vouloir assister en « mon nom à la cérémonie qui en sera faite avec « le sieur de Montigny, que Sa Majesté a choisi « pour ce sujet, lui ordonnant de nommer cet en- « fant Louis. Outre que je vous serai obligée du

« bon office que vous me rendrez en cette ren-
« contre, je puis vous assurer que j'en aurai toute la
« reconnaissance possible, et qu'il ne se présen-
« tera pas d'occasion où je ne vous fasse connaître
« que je suis, avec beaucoup d'estime pour votre
« personne, madame la Comtesse de Manneville,
« votre bien bonne amie,

Signé MARGUERITE.

Le 17 mai 1690, le Roi nomma son filleul Lieutenant dans son régiment d'Infanterie-Royal des vaisseaux.

Les membres de cette famille n'ont cessé de donner les preuves les plus honorables de leur dévouement au service de nos Rois, soit dans les emplois militaires, soit dans les fonctions civiles ou de magistrature.

Les armes de cette maison sont: de gueules, au chevron d'or; au chef du premier émail, chargé d'un lion passant du second.

Casque de Chevalier, orné de ses lambrequins aux couleurs de l'écu; ledit casque surmonté d'un agneau paschal d'argent, portant une croix d'or à la banderolle chargée d'un écusson de gueules au chevron d'or; l'agneau paschal entouré d'une auréole d'or.

Supports: deux levrettes d'argent accolées ou colletées d'or.

Devise: AB OLLIS.

MAISON D'ESCROTS.

ANCIENNEMENT

PELLETIER,

EN BOURGOGNE.

SEIGNEURS D'ESCROTS, DE LA VESVRE, DE GOURMANDOUE, LA GORGE, SAINT-NIZY-SOUS-CHARMOY, LA BUSSIÈRE, CHAMPIGNOLE, D'UCHON DE CHAUMONT, DE RIEZ, DES MAGNIANS, DE NEUVY, DU PIN, DU PÉAGE, D'ESTRÉE, DES MILETS, DE MOLINET, DE TRABLAINE DE LA COUR ET DE LA TOUR DE CHAPEAU, DU PÉAGE DE THIEL, ET AUTRES LIEUX; BARONS D'UCHON, ET COMTES DE NEUVY, COMTES D'ESCROTS, BARONS ET COMTES D'ESTRÉE.

La maison d'Escrots est originaire de la province de Bourgogne; elle a porté anciennement le nom de Pelletier, qu'elle a quitté en vertu de lettres-patentes du roi Henri III, de l'an 1584, pour prendre celui de la terre d'Escrots, située dans la paroisse de Saint-Eugène, près Montcenis, au diocèse d'Autun, que, suivant ces mêmes lettres, elle possédait de temps immémorial.

Il existe peu de familles qui se soient vouées plus particulièrement à la profession des armes que celle d'Escrots. Effectivement, depuis près de trois cents ans, on la voit marcher dans la carrière

militaire, où elle s'est distinguée par ses actions et par les grades d'officiers généraux qu'elle y a obtenus.

Elle joint à ces avantages celui d'être titrée depuis près de trois siècles, d'être jurée dans l'ordre de Malte dès l'an 1632, d'avoir été reçue à Saint-Cyr en 1702 et 1710, et d'avoir formé de belles alliances.

Malgré tous ces avantages, cette famille a de la peine à remonter son existence au delà de Pierre Pelletier, premier du nom, écuyer, seigneur d'Escrots, qui épousa, sur la fin du quinzième siècle, Anne de Thiard.

Il semblerait que la profession des armes à laquelle elle s'est si constamment attachée, et la considération dont elle a toujours joui dans sa province, lui eussent fait juger comme inutile, ou du moins peu nécessaire, de s'occuper du soin de rechercher ses auteurs au delà de Pierre; cette négligence se fait remarquer dans toute la suite de sa généalogie, puisqu'aux différentes époques où elle a fait des preuves de noblesse, soit pour entrer dans l'ordre de Malte, soit pour Saint-Cyr, elle s'est toujours contentée de remonter au même Pierre.

Cependant, en appliquant ici la maxime universellement reconnue en matière de noblesse, qu'elle s'acquiert par cent ans de possession, comme elle se perd par cent ans d'omission, on ne peut se refuser à croire que les auteurs de Pierre, quoique leurs noms ne soient point connus, ont figuré dans

l'ordre de la noblesse, au moins cent ans avant lui, puisque la qualité de bailliste de ses enfans, donnée à Anne de Thiard, sa veuve, en 1507, ne s'accordait en Bourgogne qu'aux veuves des gentilshommes.

Or, en reconnaissant que la qualité de gentilhomme ne s'acquiert que par un siècle d'existence dans la classe de la noblesse, on peut naturellement en inférer que la noblesse de la famille de Pelletier d'Escrots, si elle n'est pas prouvée, est au moins présumée remonter à la fin de 1300, c'est-à-dire cent ans au delà du mariage de Pierre Pelletier, contracté vers 1490.

Pierre Pelletier, premier du nom, écuyer, seigneur d'Escrots, de la Vesvre, la Gourmandoue, la Gorge et Saint-Nizy-sous-Charmoy, naquit vers l'an 1460. Il n'a pas été possible de se procurer des renseignemens qui fissent connaître les noms de ses père et mère. Il épousa, ainsi qu'on vient de le dire, vers l'an 1490, Anne de Thiard, fille de Jocerand de Thiard, seigneur de Bissy, écuyer d'écurie de Philippe et de Charles, ducs de Bourgogne, et de Huguette le Goux, sœur de Pierre le Goux, chancelier de Bourgogne. Parmi les témoins qui assistèrent audit contrat de mariage, comme parens ou amis, on distingue, entre autres, Hugues de Rabutin, écuyer, seigneur d'Espiry, Jean de Ramilly, écuyer, seigneur de Charnay, Philippe de Vichy, écuyer, seigneur de Marigny, etc., etc. Pierre Pelletier reçut, le 17 mai 1504, de Marie de

Savoie, marquise d'Hochberg, princesse de Neuchâtel et dame de Montcenis, l'investiture de la terre d'Escrots, à la charge de lui en faire hommage; c'est le seul acte qu'on ait de lui. Il mourut avant le 4 mai 1507, époque à laquelle Anne de Thiard, sa veuve, en qualité de bailliste de leurs enfans mineurs, fut maintenue dans la possession de quelques héritages qu'elle avait acquis; elle assista au contrat de mariage de Louise Pelletier, leur fille, avec Antoine de Busseuil, d'une des bonnes maisons de Bourgogne, du 11 janvier 1516, et sont rappelés dans celui de Pierre Pelletier, deuxième du nom, leur fils, du 24 avril 1534. Leurs enfans furent :

1.° Antoine Pelletier, écuyer, seigneur d'Escrots, de la Vesvre, de Saint-Nizy et de la Motte-des-Prés, qui était, avec ses frères et sœurs, sous la tutelle d'Anne de Thiard, leur mère, le 4 mai 1507. Il épousa Claudine Bernard de Montessus; on croit qu'il n'a point laissé de postérité;

2.° Pierre Pelletier, écuyer, qui suit ;

3.° Philibert Pelletier, qui fut tuteur de Claude Pelletier, son neveu, le 19 septembre 1544, et dont le sort est d'ailleurs ignoré ;

4.° Louise Pelletier, qui épousa par contrat du 11 janvier 1516 Antoine de Busseuil ;

5.°, 6.°, 7.° Catherine, Perette et Philiberte Pelletier, dont la destinée est demeurée inconnue.

Pierre Pelletier, deuxième du nom, écuyer, seigneur d'Escrots, était, avec ses frères et sœurs,

sous la tutelle d'Anne de Thiard, leur mère, le 4 mai 1507. Il épousa, par contrat du 24 avril 1534, Perette Bélin, veuve d'Arthus Sarrazin, écuyer, seigneur de Boivin, et nièce de Simon Bélin, écuyer, et y fut assisté de Hugues Pelletier, écuyer, Seigneur de la Vesvre, et d'Arthus Pelletier, écuyer, seigneur de la Motte-des-Prés, ses parens, mais on ignore à quel degré; il fit hommage au seigneur de Montcenis, le 14 septembre 1521, du fief et village d'Escrots; forma une seconde alliance avec Philiberte Doucet, et mourut avant le 19 septembre 1544, qu'il est rappelé, avec ses deux femmes, dans des lettres d'émancipation obtenues par ses fils.

Il avait eu de la première :

1.° François Pelletier, qui continue la postérité.

Et de la seconde :

2.° Claude Pelletier, écuyer, âgé de trois ans, le 19 septembre 1544 qu'il obtint, avec François, son frère aîné, des lettres d'émancipation, et fut mis sous la tutelle de Philibert-Pelletier, son oncle. On ignore sa destinée;

3.° Perrette Pelletier, qui épousa, le 16 janvier 1561, noble Léger Berger, et vivait encore en 1572.

François Pelletier *alias* d'Escrots, écuyer, seigneur d'Escrots, de Bussières, etc., baron d'Uchon et de Champignole, obtint, le 19 septembre 1544, avec Claude, son frère, des lettres d'éman-

cipation. Il épousa, par contrat du 19 septembre 1564, Philiberte Doyen, fille de François Doyen, écuyer, co-seigneur de Chaumont-lès-la-Tanière. Ce fut lui qui, le 18 décembre 1584, obtint des lettres-patentes du roi Henri III, par lesquelles il lui fut permis de changer son nom de Pelletier, que lui et ses prédécesseurs avaient porté, en celui d'Escrots, étant depuis long-temps seigneurs et possesseurs de cette terre. Il exerça une reprise de fief le dernier février 1598, fut du nombre des gentilshommes nommés par la chambre de la noblesse pour vérifier les preuves de ceux qui se présentèrent pour entrer aux états de Bourgogne en 1605, assista, avec sa femme, aux contrats de mariage de Philibert et Melchior d'Escrots, leurs fils, des 10 septembre 1603 et 12 septembre 1604, et firent leur testament le 28 décembre 1613.

Ils eurent pour enfans :

1.° Melchior d'Escrots, dont on va parler ;

2.° Philibert d'Escrots, qui épousa, par contrat du 10 septembre 1603, Huguette Venot, fille de noble Philibert Venot et de Marie de Charency. Il paraît être mort sans postérité ;

3.° Simon d'Escrots, chanoine de la cathédrale d'Autun ;

4.° Charles d'Escrots, écuyer, seigneur d'Escrots, de Boivin, de la Mouillière, etc., capitaine de cent hommes de pied au régiment de Langeron, lequel épousa Jacqueline le Long, fille de Gilbert le Long, écuyer, seigneur de

Chevillac, et de Charlotte de Gonsolle, dont il eut :

A. Marie d'Escrots, dame de cette terre, qu'elle porta dans la famille de Marcelange par son mariage avec Charles de Marcelange, chevalier, seigneur de la Grange, fils de Louis, chevalier, seigneur de la même terre, et d'Aimée de Rostignac. Antoine de Marcelange, leur fils, fut reçu chevalier de l'ordre de Saint-Jean-de Jérusalem, au grand-prieuré de Champagne, le 28 décembre 1668.

Melchior d'Escrots, chevalier, baron d'Uchon et de Champignole, seigneur de Riez, des Magnians, de Saint-Nizy, la Louvère, les Vassaux, Chaumont, etc., qualifié haut et puissant seigneur, fut capitaine des gardes de Gontaut, duc de Biron, maréchal et amiral de France, gouverneur de Bourgogne et maréchal-des-logis de sa compagnie d'ordonnance. Ce fut en cette qualité qu'il fit les campagnes pendant la guerre que Henri IV eut à soutenir pour remonter au trône de ses ancêtres. Il fut présent au testament de ses père et mère, le 28 décembre 1613, fit hommage, le 18 février 1615, à Catherine de Lorraine, duchesse de Nivernois, des trois cinquièmes de la baronnie d'Uchon, assista aux états de Bourgogne en 1632 et testa le 27 novembre de la même année. Il mourut avant le 7 juin 1637; il avait épousé, par contrat du 12 septembre 1604, Françoise d'Andrault de Langeron, fille de Pierre d'Andrault,

chevalier, seigneur de Langeron, gouverneur de la Charité-sur-Loire, et d'Aimée du Colombier, et nièce de Philippe d'Andrault, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, bisaïeul de Jean-Baptiste-Louis d'Andrault, marquis de Maulevrier-Langeron, maréchal de France. Il est stipulé audit contrat qu'elle jouira, en cas de survie, de ses bagues et joyaux, d'un carrosse à quatre chevaux et d'une haquenée et cheval de croupe, etc. De ce mariage vinrent :

1.° François d'Escrots, dont on va parler ;

2.° Jean d'Escrots, auteur de la branche des seigneurs d'Estrée, rapportée ci-après ;

3.° Réné d'Escrots dont le sort est ignoré ;

4.° Charles d'Escrots d'Uchon, qui fit ses preuves de noblesse le 15 novembre 1632 pour être reçu chevalier de Malte, au grand-prieuré de Champagne, et fut commandeur de la Romagne ;

5.° Nicolas d'Escrots, d'abord religieux à Saint-Benigne de Dijon, ensuite près d'Anzy et aumônier du duc d'Orléans, frère de Louis XIII ;

6.° Pierre d'Escrots, aussi religieux à Saint-Benigne de Dijon et prieur de Bragny ;

7.° N.... d'Escrots, femme de N.... de l'Etoile, seigneur de Crézy en Beaujolais ;

8.°, 9.° et 10.° Cécile, Françoise et Antoinette d'Escrots, dont les deux premières furent religieuses.

Dans l'*Histoire généalogique des pairs de France*, du P. Anselme, édition de 1728, gé-

néalogie de l'illustre maison de Choiseul, branche dite de Traves, vol. IV, page 862, on lit: « Catherine de Choiseul, dite de Traves (fille « unique d'Adrien de Choiseul, dit de Traves, « et de Jeanne de Damas, fille de Jean de Damas, « baron de Marcilly, vicomte d'Avallon, et de « Catherine de Messay), épousa, le 8 mai 1638, « Antoine d'Escrots, capitaine au régiment de « Maugiron. » Cet Antoine d'Escrots devait être encore un fils de Melchior et de Françoise de Langeron, et un frère des dénommés ci-dessus, attendu qu'il n'existe aucunement de famille noble de ce nom.

François d'Escrots, chevalier, baron d'Uchon et de Champignole, de Neuvy et autres lieux, capitaine-lieutenant de cent hommes d'armes des ordonnances du roi, aussi qualifié haut et puissant seigneur, épousa, par contrat du 5 janvier 1628, Gabrielle Popillon du Riau, fille de Claude Chevalier, seigneur d'Avrilly (1), et de Marguerite Grives. Il est dit dans ledit contrat qu'en cas de survie, elle jouira de ses bagues et joyaux et de son carrosse. François d'Escrots assista au contrat de Jean, son frère, du 7 juin 1637, et à l'accord passé par ce dernier, le 19 novembre 1641, fut aussi du nombre des gentilshommes qui assistèrent aux états de Bourgogne en 1645, 1650, 1653 et 1668, et fut maintenu dans sa noblesse par ju-

(1) Fief important situé dans le Bourbonnais.

gement de M. Bouchu, intendant de cette province, rendu le 25 mars 1669, sur titres qui la prouvaient avec filiation depuis Pierre Pelletier, écuyer, seigneur d'Escrots, de la Vesvre, de Saint-Nizy-sous-Charmoy, et Anne de Thiard, ses trisaïeux, vivant en 1500. Il avait eu du mariage ci-dessus:

1.° Gabriel d'Escrots, qui suit;

2.° Edme d'Escrots, qui fit ses preuves de noblesse le 8 mai 1651 pour l'ordre de Malte; il fut reçu le 25 mars 1652 au grand-prieuré de Champagne: il était commandeur de Valeure en 1688;

3.° Louis d'Escrots d'Uchon, aussi reçu chevalier de Malte au grand-prieuré de Champagne, le 10 janvier 1658. Il fut d'abord capitaine des galères de la religion, ensuite chef d'escadre et commandeur de Sugny;

4.° Charles d'Escrots, dit le prieur d'Uchon, de l'ordre du Val-des-Choux;

5.° François d'Escrots, mort officier de marine;

6.° André d'Escrots, religieux de la congrégation de Saint-Maur, à Saint-Pierre-le-Vif;

7.° Charles d'Escrots, qui se fit capucin;

Et deux filles religieuses à Notre-Dame-de-Noudy.

Gabriel d'Escrots, chevalier, seigneur et baron d'Uchon et de Neuvy, etc., lieutenant de la compagnie de M. le duc de Valois, assista successivement, avec la qualité de baron et comte de Neuvy, aux

états de Bourgogne en 1671, 1674 et 1679. Il n'existait point de comté de Neuvy en Bourgogne avant la révolution; le droit d'en porter les titres aux états de cette province appartenait donc à sa personne comme étant alors le chef de la branche aînée de la famille, et après l'extinction de cette branche à celle des d'Escrots, seigneurs de la terre d'Estrée, actuellement l'unique existante, et dans laquelle une branche aînée s'est encore éteinte dans la personne de Paul-Joseph d'Escrots. Gabriel d'Escrots avait épousé, par contrat du 16 janvier 1669, Marie-Charlotte de Richecour, fille de Robert, comte de Richecour, chevalier, gouverneur de la Cassine, et de Jeanne-Marie d'Andrault de Langeron. Il est stipulé dans ledit contrat qu'en cas de survie elle jouira de ses bagues et joyaux et d'un carrosse à six chevaux (1) De ce mariage vinrent :

1.° Charles d'Escrots, aide-de-camp de M. le duc de Vendôme en Milanais, au mois de juillet 1702; il mourut vers 1710 sans laisser de postérité;

2.° Louis-Madeleine d'Escrots, lieutenant de galère à Toulon, où il était marié en 1710; mais on ignore s'il a laissé postérité;

3.° Renée d'Escrots, religieuse à Nevers en 1710.

---

(1) Ces stipulations pour les carrosses des veuves de cette maison prouvent son importance et son opulence, car elles ne se rencontrent généralement que dans les maisons de la plus haute noblesse et les plus élevées en dignité.

BRANCHE DES SEIGNEURS D'ESTRÉE.

JEAN D'ESCROTS, chevalier, qualifié alternativement baron et comte d'Estrée, haut et puissant seigneur, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, deuxième fils de Melchior d'Escrots, baron d'Uchon et de Champignole, et de Françoise d'Andrault de Langeron, rapportés ci-devant, fut seigneur d'Estrée et du Péage par son mariage avec Jeanne d'Aval, fille aînée de François d'Aval, écuyer, seigneur de ces deux terres, et d'Aimée de Changy, du 7 juin 1637; passa divers actes en 1641, 1654, 1656 et 1659; assista comme membre de la chambre de la noblesse aux états de Bourgogne en 1650, 1653 et 1662; il y assista sous le nom et le titre de baron d'Estrée: cette terre n'était néanmoins pas une baronnie, autrement François d'Aval, qui comme on le voit, s'intitule écuyer, seigneur des deux terres d'Estrée et du Péage, aurait pris le titre de baron d'Estrée. Lorsqu'en 1671 on voit Jean d'Escrots, baron d'Estrée, prendre le titre de comte dans le contrat de mariage de son fils aîné, il pouvait, comme chef d'une branche de la famille d'Escrots, s'en juger le droit, puisque Gabriel d'Escrots, son neveu, avait le droit d'assister aux états de Bourgogne avec ce même titre; mais à plus forte raison les descendans de Jean d'Escrots, devenus les seuls représentans de cette famille, et ayant en conséquence droit aux titres dont elle avait joui, et qui étaient notoirement

indépendans de leurs propriétés. Jean d'Escrots mourut âgé de soixante-douze ans, le 21 novembre 1678, et fut enterré le 23 dans le chœur de l'église paroissiale de Saint-Georges de Digoin. Par suite de ce mariage, Jean d'Escrots ajouta à son nom celui d'Estrée, avec les titres auxquels sa famille avait eu droit jusqu'alors, et se fixa, ainsi que sa descendance, dans la province de Bourbonnais. Ainsi cette branche de la famille d'Escrots, devenue l'unique descendance actuelle de cette famille, est résidente dans ladite province depuis le 16 juin 1637 ; il y a eu deux cents ans au 7 juin 1837. Ses enfants furent :

1.° Hector d'Escrots, chevalier, seigneur et baron d'Estrée et du Péage, capitaine au régiment d'infanterie du roi, qui fut tué à la bataille de Senef, le 10 août 1674, ne laissant du mariage qu'il avait contracté le 24 novembre 1671, avec Etiennette de *Reugny*, fille de haut et puissant seigneur messire Georges de *Reugny*, chevalier, seigneur, comte de *Tremblay*, de Ponssery, Saint-Gratien, Savigny, Mantarron, et autres lieux, et de Juliette de Saulieu, qu'un fils, nommé Paul Joseph d'Escrots, chevalier, seigneur d'Estrée et du Péage, lieutenant au régiment d'infanterie du roi, mort le 26 septembre 1721, sans alliance et sans postérité;

2.° Jacques d'Escrots, qui continue la descendance ;

3.° Gaspard d'Escrots, capitaine au régiment d'infanterie du roi, aussi tué à la bataille de Senef en 1674;

4.° Charles d'Escrots, capitaine au régiment d'infanterie du roi, aide-major de la ville de Luxembourg, qui épousa, le 10 juillet 1681, Antoinette de la Tour, fille de Robert de la Tour, procureur du roi en la connétablie et maréchaussée de France à Verdun, et de Jeanne des Gabets, et en eut François d'Escrots, capitaine d'infanterie, ingénieur en l'armée de Flandres en 1710, dont le sort est ignoré; Joseph et Jean-Baptiste d'Escrots, dont le sort est aussi inconnu; Catherine d'Escrots, qui fit ses preuves de noblesse le 27 décembre 1702 pour être reçue à Saint-Cyr, et épousa, avant le 2 juillet 1721, Joseph Florimont de Barat, chevalier, seigneur de Boncourt et autres lieux, et Marie-Jeanne et Ferdinande d'Escrots, dont la première fut religieuse à Metz;

5.° Autre Charles d'Escrots, chevalier, seigneur du Pin, garde-du-corps du roi, marié à Jeanne Monarque, qui le rendit père de Pierre d'Escrots, cornette au régiment Royal-Roussillon, qui paraît être mort sans postérité, et de trois filles, Catherine, Marie et Angélique d'Escrots, dont la destinée est demeurée inconnue;

6.° Louis d'Escrots, officier au régiment du roi, infanterie, dont on ignore le sort;

7.° Françoise d'Escrots, qui épousa, par contrat du 11 avril 1654, Charles François Dormy, chevalier, baron de Vinzelle, fils de Marie Dormy, chevalier, seigneur des mêmes terres; il fut stipulé dans le contrat de mariage que

ladite épouse, devenant veuve, jouirait selon sa condition de ses bagues et joyaux et d'un carrosse attelé de quatre chevaux ;

8.° Et Jacqueline d'Escrots, qui naquit le 7 septembre 1665, et reçut le supplément des cérémonies du baptême le 7 février 1677, dans l'église paroissiale de Digoin-sur-Loire.

Jacques d'Escrots, chevalier, seigneur et baron d'Estrée, et des Milets, d'abord capitaine, puis commandant de bataillon au régiment d'infanterie du roi, pensionnaire de sa majesté, est nommé dans le contrat de mariage d'Hector d'Escrots, son frère aîné, du 24 novembre 1671 ; il passa un bail le 11 mai 1679, conjointement, avec Jeanne d'Aval, sa mère, et une transaction, le 18 avril 1694, avec Françoise d'Escrots, sa sœur, veuve de Charles François Dormy, baron de Vinzelle, au sujet de la succession de leurs père et mère ; fit des acquisitions les 17 mai de la même année et 23 mai 1701, et mourut au mois de mai 1709, laissant du mariage qu'il avait contracté le 21 mai 1688, avec Gabrielle-Marguerite *du-Clos-de-l'Etoile*, fille *d'Armand-du-Clos*, chevalier seigneur *de l'Etoile* et des Murseaux, capitaine de cavalerie, et de Barbe-Angélique de Franquemont, arrière-petite-fille d'Angélique du Châtelet, branche de l'illustre maison de Lorraine :

1.° Jean-Charles d'Escrots, qui suit ;

2.° Charles-François d'Escrots ;

3.° Jacques-Léonore d'Escrots, officier au régiment du roi ;

4.° Joseph-Marie d'Escrots ;

5.° Jean-Claude d'Escrots, aussi officier au régiment du roi ;

6.° Jacques d'Escrots, ecclésiastique ;

7.° Louis-Marie d'Escrots ;

8.° Jean-Eléonore d'Escrots, dont le sort est ignoré ;

Et douze filles dont Anne-Camille d'Escrots, qui fit ses preuves de noblesse, au mois de juillet 1710, pour être reçue à Saint-Cyr.

Jean-Charles-d'Escrots, chevalier, seigneur, baron d'Estrée, des Milets, du Pin, de Trablaine, et autres lieux, naquit le 19 octobre 1689, et fut successivement capitaine et lieutenant-colonel du régiment du roi, infanterie, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, brigadier et enfin maréchal des camps et armées du roi, gouverneur de Furnes. Il reçut la donation que lui fit, le dernier décembre 1722, Jacqueline d'Escrots, sa tante, dame, en partie, d'Estrée et du Péage, de tous ses droits sur ces deux terres ; réunit par les acquisitions qu'il en fit les 26 août 1726, 27 juillet 1733 et 6 août 1745, tous les droits qui appartenaient sur ces mêmes terres aux enfans de Charles d'Escrots le jeune, son oncle. Il avait épousé, par contrat du 28 septembre 1729, Marie-Jacqueline *Mochot de Montbelliard*, fille de Louis Mochot de Montbelliard, écuyer, capitaine de cavalerie, et de Marie-Bernarde de Fontette de Sommery, et en avait eu :

François-Bernard d'Escrots, chevalier, comte d'Escrots-d'Estrée, seigneur châtelain du Pin, du Péage, de Molinet, des Milets, de Trablaine, de la Tour et de la Cour-de-Chapeau, du Puyet, de la Motte-Champlouer, du Péage-de-Thiel et autres lieux, naquit au mois de février 1734, fut successivement capitaine, lieutenant-colonel et colonel en second du régiment d'infanterie du roi, brigadier des armées du roi, maréchal de camp en 1781, et commandeur de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis en 1786, se trouva à la bataille de Fontenoy. Il est mort en 1797, laissant du mariage qu'il avait contracté le 1er septembre 1775, avec Anne de Feydeau, fille de Gabriel de Feydeau, chevalier, seigneur de Chapeau, et du Péage-de-Thiel, et de Marie-Anne de Dreuille:

François-Jacques, comte d'Escrots-d'Estrée, chevalier, lequel est né le 18 novembre 1758, est entré, le 7 avril 1771, dans le régiment d'infanterie du roi, où il était capitaine en 1784, et a été fait chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis le 1er janvier 1791, à raison de sa belle conduite dans les troubles de Nancy, et malgré qu'il n'eût pas ses vingt années de services exigées par les règlemens. Il a émigré à la fin de cette année, et a fait la campagne de 1792, dans un escadron formé d'officiers de son régiment, à l'armée de Condé; il est aujourd'hui le doyen des chevaliers de Saint-Louis de son département. Il a épousé, le 28 octobre 1785, 1.° Jeanne-Françoise de *Revan-*

ger, fille de Nicolas-Joseph, *Comte de Bompré*, chevalier, seigneur de Bompré et autres lieux, brigadier des armées du roi, et de Thérèse de Lombelon des Essarts, dont il n'a point eu d'enfans; 2.° par contrat du 6 juillet 1791, Agathe-Geneviève, fille d'Etienne-Philippe, marquis de Villaines, lieutenant aide-major des gardes-du-corps, qui a illustré son nom par la brillante sortie de Menin, et de Marie-Geneviève Talon; de ce mariage sont issus:

1.° Louis d'Escrots-d'Estrée sous-lieutenant dans le 46ᵉ régiment d'infanterie, lequel est né au mois de mars 1795, a été fait prisonnier en Silésie au mois d'août 1813 et envoyé en Russie où il est décédé;

2.° Antoinette-Laurence d'Escrots-d'Estrée, née le 20 février 1792, mariée à messire Marie-Octavien *Picard du Chambon*, chef de bataillon, capitaine dans le 4ᵉ régiment d'infanterie de la garde royale; d'une famille noble de cette province, chevalier des ordres de Saint-Louis et de la Légion-d'honneur; son père, dont il fut le dernier des quatre fils, en 1789, avait eu rang de capitaine de cavalerie et la croix de Saint-Louis; son grand-père *Jean-Picard de Launay*, avait été maréchal-des-logis des gendarmes de la garde du roi, chevalier de Saint-Louis, et s'était retiré avec le grade de mestre de camp de cavalerie. Gaspard *Picard des Guyons*, frère de ce dernier, avait été aide-major des gendarmes dans la

garde du roi, avec grade de colonel; et leur oncle, arrière-grand-oncle dudit Octavien Picard du Chambon, se nommant Gaspard-Picard du Chambon, s'était élevé au grade de lieutenant-général des armées du roi, et si son grand âge ne l'eût empêché de se rendre à Paris en 1754, il aurait été décoré du cordon de commandeur de l'ordre de Saint-Louis;

3.° Gabrielle d'Escrots d'Estrée, née au mois d'août 1797, morte en octobre 1802.

2.° Claude-Antoine d'Escrots, chevalier, comte d'Estrée, lequel est né le 30 avril 1767, est entré, le 21 janvier 1781, au régiment d'infanterie du roi, où il était lieutenant lors du licenciement de ce corps en 1791; a émigré, ainsi que son frère, et a servi dans le même escadron à l'armée de Condé; rentré en France, il s'est fixé en Bretagne, en épousant, le 1er septembre 1802, Marie-Rosalie *Juchault* de la Moricière, fille de Christophe-Jacques Prudent Gilbert Juchault, chevalier, seigneur de la Moricière, et de Marie-Françoise-Félicité du Chaffault. Il en a deux enfants, savoir :

1.° Victor, comte d'Escrots, né le 30 novembre 1806, marié le 28 octobre 1839, à mademoiselle de Cornulier, d'une ancienne maison de Bretagne;

2.° Agathe d'Escrots, née le 13 mars 1804, mariée à M. Mauvise de Villars.

M. le comte d'Escrots-d'Estrée et le comte An-

toine d'Estrée, son frère, et leurs enfans, sont les seuls actuellement existans de leur famille, qui, comme on a pu le voir ci-dessus, a successivement fourni au moins douze officiers au régiment d'infanterie du roi, depuis sa création en 1663, jusqu'à son licenciement en 1791.

L'abbé Courtépée, dans son histoire de Bourgogne, cite P. Pelletier, faisant, en 1473, reprise de fief de la terre d'Escrots, érigée dès-lors ou depuis en baronnie. Ce P. Pelletier ne semble pas pouvoir être autre que le père de celui qui commence ici cette généalogie, il s'est marié en 1490 et est né vers 1460; à l'âge de treize ans ou environ il ne pouvait avoir fait une reprise de fief ni acte quelconque de propriété.

Armes : D'azur, à la bande d'or, chargée de trois écrevisses de gueules, et accompagnée de trois molettes d'éperon d'or, posées 2 et 1.

Couronne de Comte.

Nota : C'est par erreur que Paillot et autres auteurs qui ont écrit sur la noblesse de Bourgogne, en décrivant les armes de cette famille, ont porté trois merlettes au lieu de trois molettes d'éperon : elle n'a jamais changé ses armoiries, et les a constamment portées telles qu'elles sont décrites ci-dessus, et telles qu'elles se trouvent décrites dans les preuves qu'elle a faites pour l'ordre de Malte en 1632, et pour Saint-Cyr en 1702 et 1710.

Cette généalogie dont les pièces avaient été déposées au cabinet des ordres du roi, a été dressée par M. Chérin, neveu.

MAISON DE CROIX.

SEIGNEURS DE CROIX, DE MANDRES, DE DRUMEZ, DE FLERS, DE LA FRENOYE, COMTES DE WASQUEHAL, DE MALANNOY; SEIGNEURS D'OYEMBOURG, BARONS DE POTTES; SEIGNEURS PUIS MARQUIS DE HEUCHIN, COMTES DE CROIX ET DE BUCQUOY, PAIRS DE FRANCE; SEIGNEURS D'ORVILLE, COMTES DE CLERFAYT, ETC., ETC., EN FLANDRES, EN ARTOIS, EN HAINAUT, A PARIS ET EN AUTRICHE.

La maison de Croix, l'une des plus considérables et des plus anciennes des provinces de Flandre et d'Artois, a pris son nom d'un fief, dont le chef-lieu, comprenant seul près de 800 vassaux, est situé dans la Flandre wallonne, en la châtellenie de Lille, et à une lieue et demie au nord-est de cette ville. Elle compte depuis un temps immémorial parmi l'ancienne chevalerie, et a soutenu l'éclat de son origine par de nombreux services militaires et de belles alliances.

I. EUSTACHE, seigneur de Croix et de Mandres, chevalier, qui fut un des bienfaiteurs, avec En-

guerrand son frère (1), de l'abbaye de Saint-André en Cambrésis. Baudouin IX, comte de Flandre et de Hainaut, ayant, au commencement de l'année 1201, pris la croix, dans l'église de Saint-Donatien de Bruges, avec un grand nombre de seigneurs flamands, indiqua un tournoi, pendant lequel il exhorta les braves chevaliers qui s'y rendirent à l'accompagner dans l'expédition qu'il méditait pour la Terre-Sainte. Mais avant son départ il signa, pour confirmer les privilèges des églises de ses domaines, une charte dont la teneur suit:

Ego Balduinus *Flandrensis et Hainoensis Comes omnibus notum facio quod Hierosolymam proficisci proponens, volens Ecclesias quæ in mea sunt potestate à malignantium importunitate protegere, conventum feci in meo Castro apud Vallencenas, in medio cujus recognovi, me dedisse in perpetuam eleemosynam multa prædia Monasteriis* S. Dionisii in Broqueroia, Nivellæ, Ninivæ, Dunarum S. Nicolai de Furnes; S. Auberti, et Cantiprati *apud Cameracum*, Vallencenarum et *alibi, super quæ præcepta satis exstant, et munimenta a me data signata et sigillata, quas omnes donationes, et eleemosynas ratas, stabiles, et perpetuas esse intelligo et jubeo, etc. S. mei*

---

(1) Enguerrand de Croix, chevalier, seigneur de Saint-Hilaire, fit donation, vers l'an 1200, du consentement de sa femme, Mahaut de Sars, de plusieurs pièces de terre, situées à Quiévy, à l'abbaye de Saint-André en Cambrésis, dont Eustache, son frère, était déjà mis au nombre des bienfaiteurs.

Balduini *Com.* S. Mariæ *uxoris meæ*, Willelmi *patrui*, Godefridi *fratris mei Camer. Archidiaconi*, Theodorici *Flandrens.* Willelmi *Bethun* (Béthune). *Advoc.* Cononis *ejus fratris*, Raineri de Trith, Egidii de Trazegnies *Fland. Constabularii*, Joannis de Neelle *Castell. Brugensis*, Nicolai de Barbençon, Jacobi de Avesnis, Mathæi de Wallincourt, Balduini de Belveoir (Beauvoir), Guidonis de Hosdeing, Theodorici de Loz, Thiedrici de Dietz, Balduini de Aldigny (d'Aubigny), Alexandri de Skenkerque, Egidii de Braine, Petri de Duaco, Willelmi Castell. S. Audomari, Balduini de Praet, Roberti Seneschalci, Bernardi de Roubais, Boudelini de Moukerke, Michaelis de Lembeque, Gerardi de Mancicort, Reneri de Montibus (de Monts), Balduini de Lobes, Balduini de Vallencenis, Hugonis de Ham, Jacobi de Bondues, Theodorici de Tenremonde, Hugonis de Hollehaim (d'Ollehain), Rotgeri de Cortriaco, Balduini de Commines, Rogeri de Moschre, Willelmi de Lickevelde Venatoris, Simonis de Warnewick, Sigeri Gandensis, Joannis de Lens, Michaelis de Harnes, Ivonis de le Zoete, Hellini de Wavrin, Egidii Bertout Camerarii, Gilonis de Acrimonte (Aigremont), Girardi de Jausse, Alardi de Cimaio, Gualteri de Lingue (Ligne), Gilonis de Barbençon, Gualteri de Lens, Walteri de Fontains (de Fontaines,) Nicolai de Havesdonck, Ostonis de Arbre, Hugonis Busere (de Buiseret), Bouduini de Vorolta, Genekini de Sotenghem, Petti de Husbeque, Hackini de Coleham, Gerardi de Rignescurte, Petri de

Maisnil, Gerardi de S. Auberto, Willelmi de Hot, Gerardi de Oldenburgh, Caldaronis Officialis, Willelmi de la Marck, Gisleni Castell, de Bellomonte, Alulfi de Struem, Hugonis dicti Caprioli de Querceto, Alexandri de Poucques, Odardi de Guistelles, Huardi de la Voestine, Arnoldi de Stèenhuise, Odonis de la Hamaïde, Alardi de Villa, Isembardi de Berlemonte, Philippi d'Axelles, Sifridi de Montigny, Anfridi de Gomegnies, Baldrici de Roissin, Renaldi de Fresne, Ulrici de Masteng, Willelmi de Gomegnies, Herberti de Brifeuil, Drogonis de Beaurain, Eustachii de Sars, Petri de Louvegnies, Bernardi de Sonbrenghien, Hugonis de Maldeghem, Gualteri de Bousies, Isaaci de Stombe, et Gualteri *fratris ejus*, Egidii de Landas, Hulconis de Stéelant, Franconis de Colemy, Radulfi de Boulers, Sigeri d'Escarmeng, Willelmi del Cil, Segardi de Wargny, Egidy de Pamèle, Alelmi de Stavèle, Colardi de Campinghem, Manassès de Billemont, Eustachii de Lis, Lamberti de Morselède, Drogonis de Vormeselle, Herseri de Somerghem, Godefridi de Cuinghien, Simonis de Bornhem, Willelmi de Vendregies, Ivaini de Treslong, Boidini de Rungies, Sigeri de Hellebeke, Conrardi de Schaepsbergh, Joannis de Trallis, Joannis de Calster, Pagani de Ruever, Martini d'Aimeries, Balduini de Hove, Wateri de Maulde, Widonis de Saventhem, Sigeri de Heetvelde, Leardici de Pylisers, Renizonis de Maele, Gerardi de Vier, Joannis de Masgreils, Stephani de Boexstel, Walteri de Maerschem, Arnulfi de Ophem, Hu-

gonis de Molbais, Henrici de Paskendael, Hackeri de Rideworde, Christiani de Guistelles, Helvini et Walteri de Betencourt, Ioannis Creton, Ioannis de Marcoing, Walrandi de Haussi, Almani de Bavay, Fulconis de Wormines, Annekini de Brackel, Balduini et Elbrandi de Ellignies, Willelmi de Main, Walteri et Roberti de Bambeque, Walteri le Charon, Sotonis de Bongardes, Colardi de Warendonc, Sigeri de Roeden, Timerii de Rogemeis, Hugonis Eschaliers, Roberti del Kaisnoy, Lisberti d'Entrenghem, Hugonis et Gerardi d'Erpe, Joannis de Raempaert, Dirkini et Roberti de Rupelle, Balduini de Havesquerque *junioris*, Anselli de Rolenghem, Caroli de Vercli, Ostonis de Vieslis, Hugonis de Belines, Roberti de Anseng, Walteri de Pons, *et aliorum plurimorum Militum, qui hic congregati sunt, ut mecum crucem Sanctam induant, præter et alios in magno numero, qui cum huc se receperint, coram illis tamen recognitionem facere promitto, in majorem omnium quas dotavi Ecclesiarum securitatem et quietem. Fiat ita. Amen. Amen. Actum apud Valencenas solemniter an* M. CC. I. *Mense Aprili, etc.* (Cette charte est scellée du grand sceau dudit comte.)

Le départ de cette armée eut lieu effectivement au mois d'avril; elle prit une part très-active au siége de Zara en Dalmatie, et de là se porta au secours du jeune Alexis Comnène III[e] du nom, surnommé l'Ange, pour le mettre en possession de l'empire grec qui avait été usurpé par Alexis Du-

cas, dit Murzulphe. Les fatigues de cette expédition coûtèrent la vie à beaucoup de croisés, au nombre desquels se trouva Eustache de Croix qui mourut à *Constantinople* en 1202. Tous les historiens de Flandres et de Hainaut rapportent ce fait, ce qui prouve qu'Eustache se trouve compris dans la la charte de 1201, dans la catégorie désignée par ces mots : *Et aliorum plurimorum militum, qui hic congregati sunt, ut mecum crucem sanctam induant*, etc.

De Mathilde, sa femme, Eustache de Croix laissa les trois fils qui suivent :

1.° Gilles de Croix, chevalier, seigneur de Mandres, qui paraît dans les actes de 1235 et 1243, et s'allia avec Alix de Rosimbos, laquelle le rendit père d'un fils, décédé religieux à Saint-Vaast ;

2.° Jean Ier, dont l'article suit ;

3.° Wauthier de Croix, chanoine de Tournay. Ses vertus, sa piété et son érudition l'ayant élevé, en 1251, sur le siége épiscopal de cette ville, il fut envoyé en ambassade, en 1253, par Marguerite, comtesse de Flandre, vers Guillaume, comte de Hollande et roi des Romains, pour engager ce prince à donner la liberté à Gui et Jean de Dampierre, qui avaient été faits prisonniers, le 4 juillet, à la bataille de Walcheren. Wauthier de Croix, évêque de Tournay,

mourut le 26 février 1266. (*Gall. Christ.*, t. III, col. 219.)

II. Jean, Ier du nom, seigneur de Croix, de Flers, etc., chevalier, consentit, en 1243, avant son fils aîné, à l'amortissement de la dîme de Flers. Il avait épousé Isabeau de Lannoy, qui figure avec lui dans un acte de 1247, et dont les armes étaient d'argent, à trois lionceaux de sinople, couronnés d'or, lampassés et armés de gueules. De ce mariage sont issus :

1.° Jean II, qui suit;

2.° Wauthier de Croix, qui vivait en 1285, et avait épousé Isabeau de Lichterwelde, dite de Hazebrouck, laquelle était veuve de lui en 1295, et mère d'une fille unique nommée :

a. Isabeau de Croix, femme de Jean, sire de Bondues, vivant en 1320;

3.° Jeanne de Croix, morte sans avoir été mariée, après 1283;

4.° Béatrix de Croix, élue abbesse de Marquette le 2 février 1288, morte le 29 juillet 1294.

III. Jean, IIe du nom, seigneur de Croix, de Flers et de Drumez, chevalier, mourut avant la mi-carême 1288. Il avait épousé Jeanne de la Viefville, fille de Pierre de la Viefville, surnommé Maigret, chevalier, et de Marie de Vrète. — Armes de la Viefville : fascé d'or et d'azur de huit

pièces, à trois annelets de gueules, brochans sur les deux premières fasces.

1.° Jean, seigneur de Croix et de Flers, chevalier, qui paraît dans des actes de 1289, 1291 et 1319, il fut père par Marguerite de Halwin, son épouse, de :

A. Jean, seigneur de Croix, de Flers, etc., chevalier, mort en 1325, laissant d'Agnès de Bailleul, sa femme, issue des maréchaux héréditaires de Flandres, deux fils et une fille :

a. Hector, seigneur de Croix et de Flers, chevalier, qui mourut en 1372, sans postérité de Marie de Hem, sa femme;

b. Jean, dit Wafflard de Croix, chevalier, mort sans alliance en 1340;

c. Isabelle de Croix, mariée 1.° avec Jacques, seigneur de la Pontennerie, chevalier, qui n'en eut pas d'enfans; 2.° avec Guillaume, seigneur du Metz, d'une ancienne noblesse de la châtellenie de Lille. Devenue, en 1372, héritière de Croix et de Flers, par la mort d'Hector, son frère, Isabelle fit passer ces terres aux enfans issus de son second mariage; et leurs descendans quittèrent, par acte du 6 août 1430, passé à l'échevinage de la ville de Lille, le nom et les armes du Metz, pour prendre exclusivement ceux de Croix, qu'ils ont perpétués jusqu'à nos jours. Cette maison de Croix, connue sous la dénomination de seigneurs du Metz, de Wambrechies, de Stavèle, de

Molinghem, de Dadizeèle de Bleutour et de Wallemole, comtes de Mauves, barons de Vinghem, etc., subsiste à Tournay, et s'est alliée aux maisons d'Asclocquettes, de Bethencourt, du Bois de la Longrie, du Bosquel, de Boukart, le Brun, van der Burck, de Commines, de Costre de Derlicke, de Cuinchy, de Damman de Hulstwelt, van der Elst, le Fèvre de Quevaucamp, de Franeau, de Gomignies, van der Gracht, de la Grange, de la Haye du Frenoy, de Haynin, de Hénin-Cuvilliers, de Hersent, van Hoorenbeke, van der Huerne, de Landas, de Langlée-Wavrin, de Lannoy, de Luxembourg, de Mallet de Hocron, de Mériadec, de la Motte d'Anstaing, d'Ognies, de Persoons, de Plotho, du Pretz, le Prévost de Campinghem, de Schoore, de la Tasnerie, de la Vitche, de Watripont, de Zomberghe, etc.

B. Jacques de Croix, } morts célibataires
C. Pierre de Croix, } en 1319.

D. Alard de Croix, qui vivait, en 1310, avec Catherine de Quevaucamp; dont il eut Alard de Croix, époux de Marie de Wasquehal, veuve de lui en 1389, et père de Gérard de Croix, qui s'allia avec Jeanne le Nepveu. Il en eut une fille unique nommée Peronne de Croix, qui épousa Philippe Fremault, seigneur de Fresne, fils de Lotard Fremault, seigneur du même lieu, et de Marguerite de la Tasnerie.

2.° Jacques de Croix, vivant non marié en 1285;

3.° Jean de Croix, chanoine de Tournay, vivant en 1291;

4.° Olivier Ier, qui continue la descendance;

5.° Isabelle de Croix, élue abbesse de Marquette le 18 août 1318, morte le 2 février 1328.

IV. Olivier de Croix, dit de Drumez, Ier du nom (1), seigneur de Drumez, paraît dans des actes de 1289, 1299, 1320 et 1322. Il avait épousé Agnès de Langlée, dite de Wavrin, qui était veuve de lui en 1342, et était fille de Gauwin, seigneur de Langlée, et de Marie Clauwez, dit d'Orchies. — Armes de Langlée Wavrin: d'argent, au sautoir de gueules, qui est de Langlée; cantonnée en chef d'un écusson d'azur, chargé d'un écusson d'argent, qui est de Wavrin.

De ce mariage sont issus:

1.° Jean III, qui suit;

2.° Marie de Croix, vivante en 1342.

V. Jean de Croix, dit de Drumez, II du nom, seigneur de Drumez, vivait encore en 1350. Il avait épousé, peu de temps avant l'an 1339, Marie, dame de Bercus, fille et héritière de Jean, seigneur du

(1) Olivier Ier et ses descendans jusqu'à l'année 1372, époque de l'extinction masculine de la branche aînée, portèrent pour brisure une moucheture d'hermine de sable, posée au premier canton de la Croix

château de Bercus, chevalier. — Armes de Bercus : d'or, à trois trèfles de sable.

Leurs enfants furent :

1.° Olivier II, qui suit ;

2.° Bernard de Croix, dit de Drumez, seigneur de Bercus, mort en 1428, sans postérité.

VI. Olivier de Croix, dit de Drumez, IIe du nom, seigneur de Drumez, paraît dans des actes de 1355, 1369, 1383 et 1389. Il s'allia avec Marie de Beaurepaire, sœur de Pierre de Beaurepaire, seigneur de la Haverie et du Moulin. — Armes de Beaurepaire : d'argent, au chevron d'azur.

Elle le rendit père de :

1.° Jean de Croix, seigneur de Drumez, mort célibataire en 1414 ;

2.° Otte de Croix, seigneur de Drumez, après son frère aîné, puis de Bercus et du Moulin, terres qu'il aliéna. Il mourut sans avoir contracté d'alliance, peu après 1437 ;

3.° Gauthier, qui continue la lignée ;

4.° Pierre de Croix, abbé de Saint-Guislain, mort en 1456 ;

5.° Jeanne de Croix, née en 1365, mort en 1464, sans avoir été mariée ;

6.° Marie de Croix, femme de Denis de Lespierre ;

6.° Péronne de Croix, femme de Philippe de Fremault, chevalier, seigneur de Looz, de Flers et d'Effrenes.

VII. Gauthier de Croix, dit de Drumez, seigneur de Wasquehal, de la Haverie, etc., partagea avec Otte et Jeanne de Croix, ses frère et sœur, le 19 novembre 1419; passa divers actes, en 1418, 1469 et 1473, et fit son testament le 4 septembre 1478. Il avait épousé Jeanne Yseulx, dame de la Vechten et des deux Treilles, laquelle fut inhumée à côté de lui, dans l'église de Saint-Etienne de Lille. Elle était fille de Jean Yseulx, seigneur de Cantigny, et d'Yolande de le Candelle. De cette alliance sont provenus :

1.° Otte de Croix, dit de Drumez, seigneur de Wasquehal. Il n'a laissé que des enfans naturels qui ont fondé la branche des seigneurs d'Orville et comtes de Clerfayt, rapportée page 431;

2.° Baudouin Ier, dont l'article suit;

3.° Jeanne de Croix, dame des deux Treilles, alliée, en 1451, avec Jean le Monnoyer, dit de Hérimez, seigneur de Fasce;

4.° Michelle de Croix, dame de la Vechten, mariée, en 1458, avec Jacques de la Hamaïde, seigneur de Cherens, fils de Jean de la Hamaïde, seigneur d'Haudion, de Mainvault, etc., et de Marie Louchier;

5.° Isabeau de Croix, religieuse en l'abbaye de Marquette;

6.° Marie de Croix, femme de Georges Gommer.

VIII. Baudouin de Croix, dit de Drumez, premier du nom, seigneur de Wasquehal, de la Frenoye, de

la Haverie, etc., mourut le 20 mai 1516, ayant fait, dès l'année 1513, un testament conjonctif avec Marguerite de Landas, dame du Bus, sa femme, décédée le 31 août 1545, fille de Jacques de Landas, chevalier, seigneur de Corbion, et de Catherine Gommer. Leur tombe, ornée de leurs armoiries et d'une inscription funèbre, se voyait dans l'église de Saint-Etienne de Lille. — Armes de Landas : parti émanché de gueules et d'argent. De ce mariage sont issus :

1.° Jean IV, dont l'article viendra ;

2.° Guillaume de Croix, seigneur de la Haverie, qui ne fut point marié. Il mourut dans les guerres d'Italie, au service de l'empereur Charles-Quint ;

3.° Jacques de Croix, tué à la bataille de Pavie, en 1525 ;

4.° Pierre de Croix, auteur de la branche, dite des seigneurs de la Frenoye, puis de Malannoy, page 409 ;

5.° Gauthier de Croix, tué à la prise de Rome, en 1527 ;

6.° Philippe de Croix, mort aussi sans avoir été marié, au service du duc de Bar ;

7.° Baudouin de Croix, religieux à l'abbaye de Saint-Guislain ;

8.° Henri de Croix, religieux à Saint-Aubert de Cambray ;

9.° Walerand de Croix, auteur de la branche

dite des seigneurs d'Oyembourg, rapportée page 415;

10.° Antoinette de Croix, femme, par contrat du 14 mars 1510, de Michel Bernard, seigneur d'Equermes et du Mont, fils d'Arnould Bernard, seigneur de Bondigny, de Lempré, de Florent, etc., et de Jacqueline de la Roque;

11.° Catherine *alias* Madeleine de Croix, femme 1.° de Charles du Bois, seigneur de la Longrie, mort sans postérité; 2.° de Georges de Guiselin, seigneur de Bousbeecke et de Wastines, dont elle était veuve en 1574.

IX. Jean de Croix, dit de Drumez, quatrième du nom, seigneur de Wasquehal et de la Haverie, mort en 1560, et inhumé à Marcq en Barœul, avait épousé, par contrat du 7 janvier 1518, Marie de Tenremonde, dame de la Réandrie et de la Bauderie, decédée en 1563, fille de Henri de Tenremonde, seigneur de la Réandrie, et de Jeanne des Cretons, dame de la Bauderie. — Armes de Tenremonde : de sable papelonné d'or.

De ce mariage vinrent :

1.° Walerand de Croix, mort célibataire à Naples, le 24 octobre 1546, au service de l'empereur Charles-Quint :

2.° Pierre Ier, qui continue la descendance;

3.° François de Croix, seigneur de la Réandrie et de la Haverie, marié avec Cécile Wyts, fille de Josse Wyts, seigneur de Berentrode, de Wildenburch, etc., watergrave de Flandre, et

de Catherine Vilain, dite de la Boucharderie. François de Croix, décédé en 1595, et sa femme, en 1602, furent inhumés en l'église de Saint-Sauveur de Lille, et ne laissèrent que deux filles :

A. Catherine de Croix, dame de la Haverie, morte en 1656, et inhumée à Poucques, auprès de son mari, Jean de Preud'homme, vicomte de Nieuport, seigneur de Poucques et de Neufville, qui était décédé en 1642 ;

B. Madeleine de Croix, dame de la Réandrie, femme de François de Preud'homme, chevalier, seigneur de Coisne et de la Motte ;

4.° Jean de Croix, seigneur de Gorguemetz, tué en 1574, à la prise de la Goulette, en Afrique, par les Turcs ;

5.° Marguerite de Croix, femme de Pierre de Longueval, seigneur de Concile-à-Marquion, décédé en 1558 ;

6.° Madeleine dè Croix, mariée 1.° avec François du Bois de Fiennes, seigneur de la Croix, fils de Jacques du Bois de Fiennes, seigneur du même lieu, et de Françoise d'Ablaing ; 2.° avec Philippe de Leval, chevalier, seigneur de Graincourt, de la Hamaïde et de Briastre, grand-bailli des ville et bailliage de Douai ;

7.° Isabeau de Croix, morte sans alliance ;

8.° Jeanne de Croix, } religieuses à Marquette ;
9.° Agnès de Croix, }

10.° Anne de Croix, } religieuses au monastère de Sion, à Courtray ;
11.° Catherine de Croix, }

12.° Charlotte de Croix, religieuse au cloître de Deynse-les-Gand ;

13. Antoinette de Croix, religieuse à l'abbaye des Prets, à Douai ;

14.° Marie de Croix, religieuse au monastère de Guilhengien.

X. Pierre de Croix, dit de Drumez, premier du nom, seigneur de Wasquehal, de Gorguemetz, etc., décédé en 1617, et inhumé à Marcq en Barœul, avait épousé, par contrat du 24 novembre 1569, Louise de Wignacourt, dame de Bugnette, de Belsage, de Blancquemain, de Courtois, d'Avelette, etc., fille d'Antoine de Wignacourt, seigneur des mêmes lieux, et de Marie le Martin de Mesplau, sa première femme. — Armes de Wignacourt : d'argent, à trois fleurs de lys, au pied nourri de gueules. De ce mariage sont issus :

1.° Antoine de Croix, seigneur de Wasquehal, mort célibataire ;

2.° Jacques de Croix, seigneur de Wasquehal après son frère aîné, mort en 1626, sans avoir été marié ;

3.° Adrien, qui continue la descendance ;

4.° Jean de Croix, seigneur de Bugnette, mort dans le célibat, en 1629 ;

5.° François de Croix, qui ne fut point marié, et qui périt au siége de Hesdin ;

6.° Louis de Croix, seigneur de Gorguemetz, mort sans alliance en 1661 ;

7.° Catherine de Croix, femme de Gérard de Harchies de Ville, morte sans enfans en 1628, fils d'Arnould de Harchies de Ville, seigneur de Basinghien et de Milomez, et de Guillemette de Clèves.

XI. ADRIEN DE CROIX, chevalier, seigneur de Wasquehal, d'Escout, de Bugnette, de Belsage, de Blancquemain, de Courtois et d'Avelette, mourut en 1631, et fut inhumé à Marcq en Barœul, en la tombe de ses ancêtres. Il avait épousé, par contrat du 11 octobre 1595, Marguerite Sandelin, morte en 1652, fille de Jacques Sandelin, seigneur de Herenthout, et de Liévine de Bronchorst. — Armes de Sandelin : écartelé: aux 1 et 4, de gueules, à trois coqs d'argent; aux 2 et 3, d'argent, à trois aiglettes de gueules. De ce mariage sont issus:

1.° Jacques, qui suit;

2.° Adrien de Croix, seigneur de Blonderies, chevalier de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, tué dans un combat livré aux Turcs, sur la mer de Chypre, en 1651;

3.° François de Croix, seigneur de Belsage, capitaine-lieutenant de la compagnie franche du comte de Nassau, mort en 1664, sans postérité de Jeanne de Fourmestreaux, son épouse, veuve d'Emmanuel de la Biche, seigneur de Cerfontaine;

4.° Jean de Croix, seigneur de Bugnette, ca-

pitaine d'une compagnie d'infanterie wallonne, mort en 1675, sans laisser d'enfans de Barbe Beugin de Ponches, sa femme;

5.° Louise de Croix, religieuse aux dames du nouveau cloître à Berghes-Saint-Winox, morte en 1650;

6.° Antoinette de Croix, 7.° Jeanne-Catherine de Croix,	mortes sans avoir été mariées;

8.° Marguerite de Croix, femme de Pierre de Croix, seigneur de Préseau et d'Oyembourg, son parent;

9.° Marie de Croix, religieuse aux Ursulines de Saint-Omer.

XII. Jacques de Croix, chevalier, seigneur de Wasquehal et des mêmes terres que son père, capitaine-enseigne de 300 hommes de Bas-Allemands, fut créé chevalier-héréditaire en considération de ses services, par diplôme de Philippe IV, roi d'Espagne, du 18 juillet 1629, et mourut le 16 novembre 1669. Il avait épousé, par contrat du 16 octobre 1628, Marie de Croix d'Oyembourg, sa cousine, morte le 21 octobre 1681, fille de Pierre de Croix, chevalier, seigneur d'Oyembourg, de Trietres, etc., et d'Anne de Baudrenghien. Leurs enfans furent:

1.° Pierre II, dont l'article suit;

2.° Louis de Croix, seigneur d'Escout, de Gorguemetz, etc., capitaine de cavalerie au ser-

vice d'Espagne, mort célibataire en 1712, à l'âge de 74 ans;

3.° Antoinette de Croix, mariée, en 1670, avec Renom-François de Beauffort, comte de Moulle, fils de Renom de Beauffort, chevalier, seigneur de Moulle, de Beaulieu, de Graincourt, etc., et d'Alexandrine de Massiet, dame de Moulle. Antoinette de Croix mourut le 21 janvier 1687;

4.° Marie-Marguerite de Croix, dame de Futer, femme de Michel de Lannoy, seigneur du Carnoy;

5.° Adrienne-Anne de Croix, morte sans alliance en 1669;

6.° Marguerite-Ursule de Croix, } chanoinesses
7.° Catherine-Isabelle de Croix, } d'Avesnes;

8.° Marie-Catherine de Croix, femme de Michel-Ange, baron de Woerden, seigneur de Cherens, conseiller au conseil souverain de Tournay;

9.° Jeanne de Croix, prieure d'Avesnes.

XIII. Pierre de Croix, deuxième du nom, chevalier, comte de Wasquehal, seigneur de Marcq en Barœul, d'Escout, de Bugnette, de Belsage, d'Avelette et autres lieux colonel du régiment Royal-Wallon, cavalerie, brigadier des armées du roi de France, devint comte de Croix, en 1678, par le retrait lignager qu'il fit de la terre de Croix, vendue en 1677 par Eugène de Noyelles, marquis de Lisbourg, comte de Croix, issu, en ligne mater-

nelle, d'Isabelle de Croix, héritière de la branche ainée de cette maison. Louis XIV lui permit, en 1682, de se qualifier comte de Croix. Pierre, comte de Croix, mourut en 1688. Il avait épousé, en 1663, Claire-Florence de Steenhuys, dame de Flers, fille de Philippe-Guillaume de Steenhuys, chevalier, baron de Poéderlé, de Flers, de Heerle, etc., conseiller d'état et chancelier de Brabant, et de Marie-Walburge de Snoy, baronne d'Oppuers. — Armes de Steenhuys : d'argent, au chevron de gueules, accompagné en pointe d'un annelet du même. De ce mariage il ne vint que quatre filles qui suivent :

1.° Marie-Philippine, comtesse de Croix et de Wasquehal, dame de Marcq en Barœul, terre qu'elle porta en mariage, le 13 novembre 1688, à Charles-Adrien de Croix d'Oyembourg, seigneur de Préseau et de Trietres, son cousin. Elle mourut le 8 mars 1696 ;

2.° Jeanne-Florence de Croix, femme de Philippe-Charles de Harchies, chevalier, capitaine au régiment d'Isenghien, puis commandant pour le roi à Saint-Venant ;

3.° Barbe-Alexandrine de Croix, épouse de Gédéon de Grailly de Vaudricourt, chevalier, seigneur de Bellefontaine ;

4.° Marie-Anne de Croix, mariée, par contrat du 21 mars 1711, avec Jean-Gabriel, marquis de Roquefeuil, capitaine de cavalerie, mort en 1765, étant alors lieutenant-colonel du régiment Commissaire-Général, cavalerie, et chevalier de

Saint-Louis, fils de Louis, Marquis de Roquefeuil, et de Victoire de Moret de Peyre de Montarnal, et frère aîné de Jacques Aymar, comte de Roquefeuil, lieutenant-général des armées navales, mort vice-amiral en 1782, et grand'-croix de Saint-Louis.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE LA FRENOYE, PUIS DE MALANNOY, ÉTEINTE.

IX. Pierre de Croix, premier du nom, seigneur de la Frenoye, quatrième fils de Baudouin de Croix, seigneur de Wasquehal et de la Haverie, et de Marguerite de Landas, mentionnés page 400, mourut le 12 mai 1567. Il avait épousé Marie de la Ruelle, dame de le Court et de la Vigne, décédée le 27 octobre 1558, et inhumée avec son mari à Saint-Sauveur de Lille. Elle était fille de Jean de la Ruelle, seigneur de le Court, et de Marie d'Astiches. — Armes de la Ruelle : fascé d'or et d'azur ; au chef d'argent, chargé d'une roue issante de gueules. De ce mariage sont issus :

1.° François, dont l'article suit ;

2.° Jean de Croix, seigneur de le Court, gentilhomme de la chambre des archiducs Mathias et Maximilien d'Autriche, fils de l'empereur Maximilien II. Il mourut célibataire en 1579, ou, selon d'autres, en 1572 :

3.° Michel de Croix, mort sans avoir été marié;

4.° Claire de Croix, religieuse au couvent de l'Abiette, à Lille ;

5.° Antoinette de Croix, femme de Guillaume Hangowart, seigneur de Piètres et des Pommereaux, fils de Guillaume Hangowart, seigneur des mêmes lieux, et de Catherine le Cocq de la Motte ;

6.° Marie de Croix, religieuse au monastère de Sion, à Courtray ;

7.° Marguerite de Croix, femme de Henri de Preud'homme, seigneur de la Ghennerie, de Coisne, etc. ;

8.° Anne de Croix, épouse de Georges de Maubus, seigneur de Cosseaux ;

9.° Madelaine de Croix, mariée avec Georges de Vlaminxpoorte, seigneur de Frémicourt ;

10.° Catherine de Croix, femme de Jean de Baudrenghien, seigneur de Préseau, mort en 1612 ;

11.° Isabeau de Croix, femme de Louis Allegambe, chevalier, seigneur de Bossinghien, grand-prévôt de Tournay en 1586, puis bailli et châtelain de Lille en 1592, et grand-bailli de Hainaut en 1605. Elle mourut le 6 janvier 1584, et son mari au mois d'août 1617.

X. François de Croix, seigneur de la Frenoye, de la Bourserie, d'Hollain, etc., épousa par contrat du 11 février 1564, Catherine de Preys, dame de

la Wastine, fille de Pierre de Preys, seigneur de la Dasle, et de Madelaine Vilain de la Boucharderie. — Armes de Preys : d'azur à trois trèfles d'or.

De ce mariage sont issus :

1.° Pierre II, dont l'article suit ;

2.° Madelaine de Croix, mariée, par contrat du 13 décembre 1583, avec Walerand du Bois, dit de Fiennes, chevalier, seigneur de Cerfontaine et de Bauffremez, fils d'Antoine du Bois de Fiennes, seigneur des mêmes lieux, et de Philippote de Landas, sa première femme.

XI. Pierre de Croix, deuxième du nom, chevalier, seigneur de la Frenoye, de Malannoy, de Bourech, d'Hollain, de la Wastine, de la Dasle, etc., fit son testament le 6 mai 1622, et mourut la même année. Il avait épousé, en 1601, Madelaine de Thiennes, fille de Philippe de Thiennes, chevalier, seigneur de Willersies, de Neufville, de Warelies, etc., et de Marguerite de Guiselain de Bousbeke. — Armes de Thiennes : d'or, à l'écusson d'argent, chargé d'un lion de gueules, et bordé d'azur. De ce mariage sont issus :

1.° Thomas, dont l'article suit ;

2.° Anne de Croix, mariée avec Philippe van der Meêre, chevalier, seigneur de Huysgavre et de Woorde, bourguemestre d'Oudenarde en 1627, mort le 25 octobre 1661, fils aîné de Jacques van der Meêre, chevalier, seigneur des

mêmes lieux, et d'Anne du Châtel de Blangerval, sa première femme ;

3.° Marguerite de Croix, morte jeune ;

4.° Antoinette de Croix, mariée : 1.° en 1634, avec Sébastien de Woorde, seigneur de Saucourt et de Soupplis, capitaine au régiment de Bucquoy, cavalerie, fils de Pierre de Woorde, seigneur des mêmes lieux, et d'Adrienne de Wancquetin ; 2.° avec Jacques-Philippe de Tenremonde, chevalier, seigneur de Bercus, d'Anvin et de Hornain, veuf de Marguerite de Roubais, est fils puîné de Philippe de Tenremonde, deuxième du nom, seigneur de Bachy, et de Catherine de Bercus.

XII. Thomas de Croix, chevalier, seigneur de la Frenoye, de Malannoy, de Bourech, de la Dasle et autres lieux, décédé le 24 juillet 1672, avait épousé, au mois de mars 1633, Marie-Anne de Warluzel, dame de Hauchy, fille de Jean-Antoine, seigneur de Warluzel, de Sombrin et de Bretencourt, chevalier, et d'Anne le François de Semeries, dame de Vooght. — Armes de Warluzel : de sinople, à la fasce d'argent ; à cinq fusées de gueules accolées en bandes, brochantes sur le tout. De ce mariage sont issus :

1.° Philippe-François, qui suit ;

2.° Antoine-Adrien de Croix, seigneur de la Frenoye, capitaine de cavalerie, tué en Allemagne en 1675 ;

3.° Severin de Croix, religieux de l'abbaye d'Anchin, décédé en 1687, prieur d'Aimeries;

4.° Paul-Dominique de Croix, récollet, mort en 1716, gardien du couvent de Namur;

5.° Anne-Adrienne de Croix, chanoinesse de la noble abbaye d'Estrun-les-Arras, morte en 1700, à cinquante-deux ans;

6.° Antoinette-Isabelle de Croix, dame de Hauchy, mariée: 1.° en 1668, avec Charles-Philippe de Preud'homme d'Haillies, seigneur de Werquigneul, fils de Jean de Preud'homme, chevalier, vicomte de Nieuport, baron de Poucques, et de Catherine de Croix; 2.° avec N... d'Hostel.

XIII. Philippe-Francois de Croix, chevalier, seigneur de Malannoy, de la Frenoye, de Bourech, etc., né le 1er août 1635, mort le 12 décembre 1682, avait épousé Marie-Catherine-Thérèse le Merchier, fille d'Alexandre le Merchier, seigneur d'Ercheval. Elle mourut le 13 février 1701. — Armes de le Merchier: d'argent, à la bande d'azur, chargée de trois coquilles d'or. De ce mariage sont issus:

1.° Maximilien-Thomas, qui suit;

2.° Marie-Joseph-Maximilienne de Croix, chanoinesse de la noble abbaye d'Estrun, morte agée de dix-sept ans;

3.° Marie-Thérèse de Croix, religieuse à Sainte-Catherine de Saint-Omer, morte en 1709;

4.° Marie-Françoise-Severine de Croix, chanoinesse d'Estrun, morte, en 1699, âgée de vingt ans;

5.° Marie-Catherine-Claire de Croix, chanoinesse de la même abbaye, morte, le 25 décembre 1749, âgée de soixante-huit ans.

XIV. Maximilien-Thomas de Croix, chevalier, seigneur et comte de Malannoy, seigneur de Bourech, de la Dasle et autres lieux, né en 1673, député de la noblesse aux états d'Artois, en 1747, mort le 30 octobre 1756, avait épousé, par contrat du mois de février 1694, Marie-Anne-Françoise de Cramet, baronne de Blaireville, dame de la Cressonnière et de Malboutry, morte le 28 octobre 1726, fille unique et héritière de Jean de Cramet, seigneur des mêmes lieux, et de Marie-Anne de la Houssaye. De ce mariage sont provenus un fils et six filles décédées en bas âge, et quatre autres filles:

1.° Marie-Anne-Françoise-Josèphe de Croix, comtesse de Malannoy, mariée, en 1723, avec Christophe-Louis, comte de Beauffort, de Croix, de Moulle et de Buisscheure, vicomte de Houlle et de la Jumelle, baron de la Mothe et de Grincourt, fils de Renom-François de Beauffort, comte de Moulle, etc., et d'Antoinette de Croix de Wasquehal. Elle mourut le 29 juin 1735;

2.° Marie-Catherine-Louise-Antoinette de Croix, dite mademoiselle de Malannoy, vivante en 1758;

3.° Marie-Martine-Josèphe de Croix, religieuse à la présentation de N.-D. à Aire, morte en 1754;

4.° Maximilienne-Josèphe-Alexie de Croix, religieuse ursuline à Saint-Omer, vivante en 1758.

BRANCHE,

DITE DES SEIGNEURS D'OYEMBOURG, ÉTEINTE.

IX. Walerand de Croix, seigneur d'Oyembourg et d'Epinoy, neuvième fils de Baudouin de Croix, dit de Drumez, premier du nom, seigneur de Wasquehal, et de Catherine de Landas, mentionnés page 400. Il mourut le 5 août 1560, et fut inhumé à Saint-Etienne de Lille. Il avait épousé 1.° Jeanne Penel, dite de Lalaing, dame de Warignies, fille d'Antoine Penel, dit de Lalaing, seigneur du même lieu, et d'Adrienne de Cornehuse. — Armes de Penel : écartelé : aux 1 et 4, de gueules, à dix losanges d'argent, qui est de Lalaing ; aux 2 et 3, d'azur, à trois jumelles d'or, qui est de Penel. 2.° En 1541, Catherine de Waës, dame de Triètres et de Defferans, veuve de Jean de la Rivière, seigneur de Warness, et fille de Laurent de Waës, seigneur de Wackene et de Walleghem, et de Marie du Pret, dame de Trietres et de Defferans. — Armes de Waës : de sinople, à trois cornets d'or. Catherine de Waës mourut le 8 juin 1587, et fut inhumée à Saint-Catherine de Lille.

Du premier lit vint :

1.° Walerand de Croix, seigneur d'Epinoy et de Warignies, époux de Marie de Saint-Venant, et décédé sans postérité ;

Du second lit sont issus :

2.° Baudouin II, qui continue la descendance ;

3.° Jean de Croix, seigneur de Defferans, mort célibataire en 1598 ;

4.° Pierre de Croix, auteur de la branche dite des marquis de Heuchin, rapportée page 420.

5.° Jacques de Croix,
6.° Gauthier de Croix, } morts jeunes :
7.° Marguerite de Croix,

8.° Antoinette de Croix, femme de Jérôme d'Ennetières, seigneur des Loges.

X. Baudouin de Croix, deuxième du nom, chevalier, seigneur d'Oyembourg, de Triètres, de Has, etc., fut armé chevalier à Lille par l'archiduc Albert, le 7 février 1600, et mourut en 1626. Il avait épousé : 1.° Isabelle de Thieulaine, dame de la Maillarderie, morte en 1583, fille de Walerand de Thieulaine, seigneur d'Aigremont, et Isabelle de

linghien, des Prévôtés, de Gamechiennes, etc., quatrième fils de Walerand de Croix, seigneur d'Oyembourg, et de Catherine de Waës, mentionnés page 415. Il mourut en 1629, et avait épousé, par contrat du 1er mai 1586, Esther Herlin, dame de Jeullain, de la Tourotte, du Quesnoy et de Beaussart, fille de Michel de Herlin, seigneur des mêmes lieux, de laquelle il laissa :

1.° Baudouin II, dont l'article suit :

2.° Isabeau de Croix, femme d'Hercule d'Assignies, chevalier, seigneur de Winchy et d'Allouaigne, avoué de Therouanne, fils d'Antoine d'Assignies, seigneur de Vinchy et de Wannes, et de Barbe le Borgne, dite d'Auffay ;

3.° Antoinette de Croix, femme de Philippe de Thiennes, seigneur de Warelles et de Lombise, bourgmestre du franc de Bruges en 1617 et 1622.

XI. Baudouin de Croix, deuxième du nom, chevalier, seigneur de Heuchin, des Prévôtés, de Jeullain, de Beaussart, de Frenlinghien, de la Tourotte, etc., combattit aux batailles de Rocroy et de Tournoy, et mourut en 1637. Il avait épousé, par contrat du 22 octobre 1613, Anne de Locquenghien, fille de Philippe de Locquenghien, beer de Flandre, sir d'Oudenarde, baron de Pamèle, et de Valeria de Cottereau. — Armes de Locquenghien : d'hermine, au lion de sinople, lampassé et armé de gueules.

Leurs enfants furent :

1.° Pierre-François de Croix, mort en 1678 ;

2.° Philippe de Croix, chevalier, seigneur de Heuchin, capitaine au régiment du comte de Rœux, tué à la prise du château de Commines. Il n'avait point été marié ;

3.° Alexandre de Croix, seigneur de Jeullain, mort célibataire en 1684 ;

4.° Guillaume-Ignace de Croix, mort en bas âge ;

5.° Pierre-Félix, qui continue la descendance ;

6.° Pierre-François de Croix, né en 1628, mort sans alliance ;

7.° Marie-Valeria de Croix, morte en 1667, sans enfans de Gilles d'Ostrel de Lierres, seigneur de Frefay, son mari ;

8.° Antoinette de Croix, femme de Florent de Jonglet, seigneur de Moyenneville et de Marets, mort en 1694 ;

9.° Anne de Croix[1], religieuse au monastère de l'Abiette, à Lille ;

10.° Marie-Claire de Croix, chanoinesse de l'abbaye d'Avesnes, en 1633 ;

11.° Marguerite-Isabeau de Croix, morte sans alliance ;

12.° Isabelle de Croix, née en 1624, mariée avec Jean-Georges de Pressy, baron de Remy, seigneur de Flenques, etc., mort en 1685, fils de Charles de Pressy, seigneur des mêmes lieux, et de Françoise du Petit-Cambray, sa première femme : elle mourut en 1667 ;

13.° Catherine de Croix, chanoinesse de l'abbaye d'Avesne.

XII. Pierre-Félix de Croix, chevalier, baron de Heuchin, seigneur de Frelinghien, d'Alennes, des Prévôtés, de Beaussart, de Gamechiennes, du Bus, de Honcourt, etc., fut capitaine d'une compagnie de deux cents hommes de pied wallons. Il mourut le 9 mars 1677, et fut inhumé à Alennes. Il avait épousé, par contrat du 13 décembre 1662, Anne-Éléonore de Sainte-Aldegonde de Noircarmes, fille d'André-Albert de Sainte-Aldegonde de Noircarmes, comte de Genech, baron de Maingoval et de Fromelles, chevalier-commandeur de l'ordre de Saint-Lazare, capitaine de cuirassiers et gouverneur de Binche, et d'Anne d'Ongnies, dame de Rosimbos. — Armes de Sainte-Aldegonde : d'hermine, à la croix de gueules, chargée de cinq quintefeuilles d'or. De ce mariage sont issus :

1.° Alexandre-François, dont l'article suit :

2.° Joseph-Albert de Croix, seigneur de Jeullain, colonel de cavalerie au service de l'empereur d'Autriche, mort célibataire en 1721 ;

3.° Eugène-François, dit le chevalier de Croix, reçu chevalier de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, à Malte, le 13 novembre 1691, mort à Madrid en 1726, lieutenant-général des armées du roi d'Espagne, et lieutenant de la compagnie flamande des gardes du corps. Il ne s'était point marié ;

4.° Balthazard-Pierre-Félix de Croix, seigneur de Beaussart, capitaine au régiment de Fiennes;

5.° Marie-Philippe-Aldegonde de Croix, mariée, par contrat du 9 mai 1684, avec François-Jacques de Wignacourt, comte de Vleteren et d'Herly, seigneur de Marquillies, de Marcq, etc., grand-bailli des ville et châtellenie de Cassel;

6.° Marie-Claire-Florence de Croix, mariée, en 1696, avec Octave-Eugène de Nedonchel, baron de Bouvignies et de Raversberg, titré, marquis de Nedonchel en 1723, fils de Jean-Baptiste-André de Nedonchel, et d'Albertine d'Assignies;

7.° Marie-Claire-Scholastique de Croix, alliée, en 1695, à Robert-Antoine-Joseph du Châtel, vicomte de la Houvarderie, fils de Ferdinand-François du Châtel, seigneur de la Houvarderie, vicomte de Hautbourdin, et de Jeanne-Thérèse d'Astrel;

8.° Catherine-Eugène de Croix, religieuse à l'Abiette, à Lille;

9.° Isabelle-Claire-Thérèse de Croix, mariée, par contrat du 4 janvier 1692, avec Philippe-Eugène de Jauche, chevalier, comte de Mastaing, baron de Hérimetz, seigneur de Mametz, etc., mort le 5 mai 1702, fils puîné de Jean-François de Jauche, comte de Mastaing et de Lierdes, gouverneur de Courtray, et de Marie-Françoise d'Estourmel. Elle mourut le 5 mars 1739.

XIII. Alexandre-François de Croix, chevalier, titré, marquis de Heuchin, par lettres-patentes du

Petit-Pas de Gomans. — Armes de Thieulaine: burelé d'argent et d'azur; à la bande de gueules, chargée de trois aiglettes d'or, brochante sur le tout. 2.° Marie de Haynin, morte en 1587, fille de Guislain de Haynin, seigneur de Brœucq, et de Marguerite Dommessent. — Armes de Haynin: d'or, à la croix engrêlée de gueules. 3.° Catherine de Vlieghe, dame de la Gruerie, morte sans enfans, fille de Jean de Vlieghe, chevalier, seigneur de la Gruerie, et de Jeanne Hangowart. Baudouin de Croix a eu pour enfans:

Du premier lit:

1.° Pierre Ier, qui suit;

Du second lit:

2.° Philippe de Croix, seigneur de Has, mort en 1626, et inhumé à Saint-Pierre de Lille, sans avoir eu d'enfans de Marie de Pronville, dame de la Hautoye, sa femme, fille de Jean de Pronville, seigneur de la Hautoye, et d'Hélène de Moncheaux.

XI. Pierre de Croix, premier du nom, chevalier, seigneur d'Oyembourg, de Triètres, de Defferans, de Has, etc., prévôt de Valenciennes, en 1617, mort le 12 juin 1638, avait épousé Anne

de Baudrenghien, dame de Préseau, morte en 1672, et héritière de Jean de Baudrenghien, seigneur de Préseau, et de Catherine de Croix de la Frenoye. — Armes de Baudrenghien : d'or, à la croix de gueules, cantonnée de quatre étoiles de sable. De ce mariage vinrent :

1.° Baudouin de Croix, mort en 1680, religieux à Saint-Jean de Valenciennes;

2.° Pierre II, qui continue la descendance;

3.° Philippe-Charles de Croix, tué au siége de Sayes, en Espagne, en 1639. Il ne fut point marié;

4.° Hubert de Croix, chanoine de la collégiale de Saint-Pierre, à Lille, mort en 1670;

5.° Catherine de Croix, chanoinesse en l'abbaye de Messines-lès-Ypres, morte en 1686;

6.° Antoinette de Croix, chanoinesse en la même abbaye, morte en 1689;

7.° Marie de Croix, alliée, en 1628, avec Jacques de Croix, seigneur de Wasquehal;

8.° Élisabeth de Croix, assassinée à Saint-Omer, en 1644, en sortant des vêpres des jésuites anglais, par un fou qui était devenu amoureux;

9.° Anne de Croix, religieuse au monastère de Rousebrœck, à Ypres;

10.° Madeleine de Croix, religieuse au nouveau cloître, à Berghes-Saint-Vinox;

11.° Françoise de Croix, mariée, en 1634, avec

Arnoud-Gérard van der Haer, chevalier, seigneur de la Bousserie et de Berlincourt, décédé en 1685, et elle en 1702 ;

12.° Anne-Éléonore de Croix, morte en bas âge.

XII. Pierre de Croix, deuxième du nom, chevalier, seigneur d'Oyembourg, de Préseau, de Triètres, etc., né en 1608, décédé le 7 mai 1687, avait épousé Marguerite de Croix, sa parente, fille d'Adrien de Croix, chevalier, seigneur de Wasquehal, et de Marguerite Sandelin. Leurs enfans furent :

1.° Pierre de Croix, baron de Pottes, mort en 1706, âgé de cinquante-deux ans, sans postérité de Bonne de Kessel, sa femme, fille de Michel de Kessel, seigneur de Wattignies, et de Bonne Françoise de Haynin, dame de Lesquin ;

2.° Charles-Adrien, qui suit.

XIII. Charles-Adrien, créé comte de Croix par diplôme de 1694, baron de Pottes, seigneur d'Oyembourg, de Préseau, de Triètres et autres lieux, né en 1655, décédé le 6 septembre 1717, avait épousé, par contrat du 13 novembre 1688, Marie-Philippine, comtesse de Croix et de Wasquehal, sa cousine, morte le 8 mars 1696, fille aînée et principale héritière de Pierre II de Croix, chevalier, comte de Wasquehal, et de Claire-Florence de Steenhuys, dont il a eu deux filles :

1.° Claire-Angélique, comtesse de Croix et de

Wasquehal, dame de Marcq en Barœul et d'Oyembourg, mariée, par contrat du 3 juillet 1716, avec Christophe-Louis, comte de Beauffort son oncle à la mode de Bretagne, grand-bailli d'épée de la ville et du bailliage de Saint-Omer, fils de Renom-François, baron de Beauffort, comte de Moulle, et d'Antoinette de Croix de Wasquehal. N'ayant point d'enfans, elle fit don de ses biens à Louis-François de Beauffort, comte de Moulle, frère aîné de son mari, en 1717, et mourut en 1721 ;

2.° Françoise-Louise de Croix, mariée, 1.° en 1716, avec Charles-Alexandre, marquis de Bautfremez, baron d'Esne, pair de Cambresis ; 2.° par contrat du 21 novembre 1724, avec François-Eugène-Dominique, comte de Béthune et de Saint-Venant, vicomte de Lierres, fils d'Adrien-François de Béthune, chevalier, seigneur de Baraffle, de Pennin, de Louvaincourt, etc., et de Marie-Madelaine-Gilles de Lierres, comtesse de Saint-Venant.

Cette branche brisait les armes de Croix d'une bordure engrêlée de gueules.

BRANCHE,

DITE DES MARQUIS DE CROIX HEUCHIN.

X. Pierre de Croix, seigneur de Bus, de Fre-

1771, mariée à Louis-Cejetan-Ghislain de Thiennes, comte de Looz, major en second du régiment Royal-Étranger, cavalerie, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis;

4.° Ernestine-Charlotte-Marie-Françoise de Croix, née le 30 juillet 1759, recue chanoinesse à Denain le même jour, 10 juin 1771, mariée, en 1780, avec Alphonse-Ferdinand-François-Marie-Frédéric, comte de Bryas, marquis de Molinghem, baron de Moriamé et d'Hernicourt, premier pair de Liége, major au service d'Autriche.

XVI. Charles-Lidwine-Marie, marquis de Croix, né le 15 octobre 1760, était, en 1789, major en second d'infanterie, lorsqu'il fut élu député de la noblesse de la province d'Artois aux états-généraux du royaume. Il fut créé sénateur le 5 avril 1813, puis grand'croix de l'ordre de la Réunion, ensuite pair de France le 4 juin 1814, puis officier de l'ordre royal de la Légion-d'honneur et chevalier de Saint-Louis. Il est mort le 10 avril 1832, et avait épousé, le 22 novembre 1802, Augustine-Eugénie-Victoire de Vassé, fille d'Alexis-Bruno-Etienne, marquis de Vassé, vidame du Mans, lieutenant-général des armées du roi, commandeur de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, et premier écuyer de feu S. A. S. le prince de Condé, et de Louise-Augustine-Charlotte-Francoise de Broglie — Armes de Vassé: d'or, à trois fasces d'azur.

De ce mariage sont issus:

1.° Ernest-Charles-Eugène-Marie, dont l'article suivra;

2.° Charles-Edmond-Marie, comte de Croix, né le 11 avril 1807, qui a épousé, après avoir passé plusieurs années au service militaire, Marie-Amélie-Stéphanie de Tournon-Simiane, fille de Philippe-Camille-Casimir-Marcellin de Tournon-Simiane, comte et pair de France, ancien préfet de Rome et de la Gironde, et de Augustine-Adèle-Denise Mayneau de Pancemont, dont une fille. Les armes de Tournon sont écartelées : aux 1 et 4, partis, au premier, semé de France ancien ; au deuxième de gueules, au lion d'or, qui est de Tournon ; aux 2 et 3, d'or, semé de tours et de fleurs de lis d'azur, qui est de Simiane.

3.° Albine de Croix, morte en bas âge.

XVII. Ernest-Charles-Eugène-Marie, marquis de Croix, né le 27 août 1803, entré jeune au service et nommé chevalier de la Légion-d'honneur le 21 août 1823, pour sa conduite à l'affaire de Campillo de Arenas (Espagne), a épousé le 8 octobre 1832 Alexandrine-Marie-Blanche de Pieffort, qui porte pour armes, d'azur, à deux lions affrontés d'or; au chef d'or chargé de trois trèfles de sinople ; de ce mariage sont issus :

1.° Lidwine-Charles-Victor, né le 4 janvier 1837;

2.° Marie-Marguerite-Alexandrine, née le 29 août 1833.

Cette branche étant devenue seule héritière de la maison de Croix, en a repris les armes pleines, le 30 octobre 1756.

BRANCHE,

DITE DE CROIX-DRUMEZ, ET COMTES DE CLERFAYT.

VIII. Otte de Croix, dit de Drumez, seigneur de Wasquehal, fils aîné de Gauthier de Croix, et de Jeanne Yseulx, mentionnés page 400. Il mourut, en 1481, sans avoir été marié, et fut inhumé aux Récolets, à Lille. Il laissa d'une demoiselle, nommée Alix de Regniers, plusieurs enfans naturels, qui suivent. — Armes de Regniers : d'argent, à la fasce de gueules, accompagnée de trois maillets du même.

1.° Guillaume, dont l'article suit ;

2.° Jean de Croix de Drumez, qui s'établit à Bruges ;

3.° Nicolas de Croix de Drumez, mort à Bruges, laissant de Barbe Bouchiers, sa femme :

A. Gommar de Croix de Drumez, père d'un fils nommé Roland ;

B. Adrien de Croix, père d'Hercule de Croix de Drumez ;

C. Anne de Croix de Drumez, femme de Pierre de Mouscron ;

4.° N.... de Croix, religieuse au couvent de Sion, à Courtray ;

5.° Jeanne de Croix de Drumez, femme d'Antoine le Roy.

IX. Guillaume de Croix de Drumez épousa, 1.° Marie Foubert, 2.° Marie Blondel, morte en 1537. — Armes de Blondel : d'azur, à la fasce d'argent. Ses enfans furent :

Du premier lit, 17, entre autres:

1.° Jean de Croix de Drumez, allié, 1.° avec Jeanne Foubert ; 2.° avec Marguerite Gommer. Il eut pour enfans,

Du premier lit :

A. Pierre de Croix de Drumez, allié, 1.° avec N.... de la Chapelle ; 2.° avec Antoinette de Steelandt, morte sans enfans, et inhumée à Saint-Maurice de Lille. Elle était fille de Philippe de Steelandt, wattergrave de Flandre, et de Marguerite van den Eede. Pierre eut du premier lit :

a. Pierre de Croix de Drumez, époux de Marguerite de Fourmestreaux ;

b. Claude de Croix de Drumez, épouse de Mathieu du Bosquel ;

c. Marguerite de Croix de Drumez, seconde femme de Henri de Bonnières, dit de Souastre, fils de Charles de Bonniè-

mois de mars 1691, portant érection de cette terre en titre de marquisat, seigneur d'Alennes, des Prévôtés, de Frelinghien, de Beaussart, de la Tourotte, etc., et guidon de la compagnie d'hommes d'armes des ordonnances du roi, sous le titre de gendarmes anglais, mourut le 1er juin 1690. Il avait épousé, en 1684, Madelaine-Françoise de Fiennes, fille de Maximilien de Fiennes, comte de Lumbres, lieutenant-général des armées du roi, et de Catherine-Cécile-Jeanne le Vasseur de Guernonval. — Armes de Fiennes: d'argent, au lion de sable. De ce mariage sont issus:

1.° Alexandre-Maximilien-François, dont l'article suit;

2.° Joseph-Albert, comte de Croix, lieutenant-général des armées d'Espagne, grand'-croix de l'ordre de Charles IV, gouverneur et capitaine-général de la province de Galice, nommé vice-roi du Mexique en novembre 1765, et capitaine-général des armées de S. M. C. en 1770, mort sans enfans, à Valence, gouverneur du royaume de ce nom;

3.° Marie-Maximilienne-Françoise de Croix, reçue, le 8 février 1698, chanoinesse du noble chapitre de Nivelles, morte sans alliance;

4.° Anne-Madelaine de Croix, reçue chanoinesse dans le même chapitre, le 28 mai 1698, morte sans alliance;

5.° Marie-Claire de Croix, mademoiselle d'Alennes, chanoinesse du noble chapitre de Mons.

reçue dame de la Croix Étoilée le 3 mai 1761, morte sans alliance.

XIV. Alexandre-Maximilien-François de Croix, chevalier, marquis de Heuchin; seigneur des Prévôtés, de Frelinghien, etc., gentilhomme de la chambre de l'électeur de Cologne Joseph-Clément de Bavière, épousa, par contrat du 16 février 1724, Isabelle-Claire-Eugénie de Houchin, fille aînée de Louis-François-Joseph de Houchin, marquis de Longastre, vicomte de Hautbourdin et d'Emmerin, député général et ordinaire pour le corps de la noblesse des états d'Artois, et de Marie-Josèphe-Thérèse Guislaine de Thiennes, marquise de Berthes, baronne de Clairhout. — Armes de Houchin: d'argent, à trois losanges de sable. De ce mariage sont issus:

1.° Alexandre-Louis-François, qui suit;

2.° Philippe-Charles-François, comte de Croix, brigadier des armées et colonel du régiment de Bruxelles au service d'Espagne, où il s'est marié. Il est mort ne laissant qu'une fille, qui a épousé à Valence le marquis de Benemegis;

3.° Ernest-Eugène, chevalier de Croix, né en 1730, capitaine au régiment du roi, infanterie, chevalier de Saint-Louis, créé brigadier des armées le 1er janvier 1784, mort célibataire;

4.° Théodore François de Croix, commandeur de l'ordre Teutonique, et exempt des gardes-du-corps de S. M. C. dans la compagnie flamande, puis vice-roi d'abord de la Californie et ensuite

du Pérou, mort à Madrid en 1791, lieutenant-général des armées d'Espagne et colonel du régiment des gardes wallonnes. Il fit don à son neveu Charles-Lidwine-Marie, marquis de Croix, pair de France, d'une clé d'or grossièrement fourbie, qui lui fut donnée par la ville de Lima, sur laquelle on lit les inscriptions suivantes :

1.° Sur la tige :

Sim licet informis, pando tamen ostia cuncta;
Sed tua sunt, de Croix, impenetranda mihi.

2.° De l'autre côté de la tige :

Dat clavim similem, Proregi grata quotannis,
Cum fera taurorum prælia Lima parat.

3.° Sur le pennon :

Aurea sum clavis taurorum claustra reclusi,
Quorum pugna tibi, Lima superba, placet.

Et sur deux clés, l'une d'or et l'autre d'argent, d'un travail très achevé, se trouve des deux côtés de leur pennon l'inscription suivante :

Theodorus de Croix, supremus militiæ dux, regni Peruvici cepit habenas die 6 ª aprilis 1784; publice vero receptus 25 ª Augusti ejusdem anni. Die itidem 25 ª Augusti 1766, avunculus ejus Marchio de Croix Mexici Prorex acclamatus est.

5.° Hermenegilde-Florent-Louis de Croix, chanoine du chapitre de Saint-Pierre à Lille;

6.° Maximilien-Guislain-Omer, abbé de Croix, vicaire général du diocèse de Cambray;

7.° Louise Isabelle-Florence de Croix,
8.° Ferdinande-Charlotte de Croix,
chanoinesses de l'insigne chapitre de Mons, mortes sans alliance.

9.° Amélie-Isabelle-Albérique de Croix, chanoinesse du noble chapitre de Denain, mariée, 1.° le 15 octobre 1770, avec Louis-Benoît-François-Guislain de Cassina, des comtes della Martesana, chevalier du Saint-Empire romain, comte de Wonsheim, beer de Flandre, chambellan de l'empereur; 2.° avec N...., comte de Lannoy-Beaurepaire, gouverneur du fort Saint-François d'Aire, en Artois. Elle fut nommée dame de l'ordre de la Croix Étoilée le 3 mai 1773.

XV. Alexandre-Louis-François, marquis de Croix, et de Heuchin, comte de Bucquoy, né le 31 janvier 1725, chef des nom et armes de sa maison, député de la noblesse aux états d'Artois en 1747, fut capitaine au régiment de Beauvilliers, cavalerie, et chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis. Il épousa, par contrat du 3 juin 1750, Marie-Anne-Françoise de Groesbeck, fille aînée d'Alexandre-André-François, comte de Groesbeck, du Saint-Empire et de Wemeling, vicomte d'Aublin, et d'Elisabeth-Catherine-Barbe, née baronne de Shueren, de Haeghoort et du Saint-Empire. — Armes de Groesbeck: d'argent, à la fasce ondée de gueules. De ce mariage sont issus:

1.° Alexandre-Eugène-Louis-François-Marie-Isambert de Croix, marquis de Heuchin, né le 18 février 1754, mort jeune;

2.° Charles-Lidwine-Marie, qui suit;

3.° Alexandre-Isabelle-Marie de Croix, née en 1755, reçue chanoinesse à Denain le 10 juin

res, seigneur d'Effrenes, et de Jeanne de Thieulaine ;

B. Guillaume de Croix de Drumez, époux de Marguerite Bacqueler, et père de Pierre de Croix de Drumez, allié avec Antoinette du Pont ;

C. Jean de Croix de Drumez, marié avec N.... de Smerpont, dont il eut Jeanne de Croix de Drumez, femme de Jean le Pers ;

D. Antoinette de Croix de Drumez, alliée, 1.° avec Jean des Buissons ; 2.° avec Jean Herlin, d'Arras ;

E. Catherine de Croix de Drumez, femme de Jean Chastelain ;

Du second lit :

F. Antoine de Croix de Drumez, décédé dans le célibat ;

2.° Guillaume de Croix de Drumez, prètre ;

3.° Otte de Croix de Drumez, dominicain ;

4.° Michel de Croix de Drumez, époux de Marguerite du Retz, et père de Jacques de Croix de Drumez, qui, de son mariage avec Catherine Vinckaert, morte en 1587, laissa :

A. Jacques de Croix de Drumez, qui épousa Françoise Cavlier, et en eut :

a. Pierre de Croix de Drumez, époux d'Anne le Boye, dont il eut postérité ;

b. Michel de Croix de Drumez, allié avec

Jacqueline des Pretz, dont il eut un fils, ainsi qu'une fille, femme d'Alard Cantaloup, seigneur de la Cessoye;

B. Pierre de Croix de Drumez, allié avec N.... Bridoul, et père de :

a. Guillaume de Croix de Drumez ;

b. Françoise-Catherine de Croix de Drumez, femme de Jean Hespel, licencié ès lois ;

5.° Pierre de Croix de Drumez, décédé en 1526, ayant épousé Marie de la Candèle, morte en 1542. De leur mariage naquirent:

A. Jean de Croix de Drumez, mort à Arras sans génération ;

B. Philippe de Croix de Drumez ;

C. Alard de Croix de Drumez, seigneur de Bullecourt, de Hannecamp, etc., marié 1.° avec Marguerite de Vignon; 2.° avec Catherine de Bauffremez. Il eut de sa première femme :

a. Antoine de Croix de Drumez, seigneur de Bullecourt, déclaré noble par sentence des élus d'Artois du 16 janvier 1580, mort à Milan en 1583 ;

b. Alard de Croix de Drumez, chevalier, seigneur de Wismes, de Hannecamp, de Bullecourt, d'Angre et de Lievin, décédé à Arras, en 1634, sans enfans de ses deux femmes Marguerite le Petit, et Marie le Mercier d'Hulluch ;

D. Catherine de Croix de Drumez, femme

de Jean Heddebault, seigneur de Bonnance ;

E. Marie de Croix de Drumez, épouse d'Adrien Lievin ;

F. Jeanne de Croix de Drumez, femme de Jacques de Vaas, surnommé Caudenlier ;

G. Isabeau de Croix de Drumez, femme de Philippe du Bacq ;

6.° Gommar, dont l'article suit ;

7.° Isabeau de Croix de Drumez, femme de François le Pipre ;

8.° Jeanne de Croix de Drumez, femme de Guillaume Aupatin ;

9.° Marie de Croix de Drumez, alliée avec Jean Truart ;

Du second lit :

10.° Jacqueline de Croix de Drumez, femme de Jacques Baynast, seigneur de d'Obenchen ;

11.° Chrétienne de Croix de Drumez, morte en 1596, religieuse au couvent de Sainte-Claire, à Lille.

X. Gommar de Croix de Drumez, époux d'Anne de Mouscron, qui portait : de gueules, à la bande de vair. Il eut pour fils Nicolas, qui suit.

XI. Nicolas de Croix de Drumez, premier du

nom, épousa Marguerite de Curselle, dont il eut Luc, qui suit.

XII. Luc de Croix de Drumez, écuyer, épousa Marie, dame d'Orville, qui portait : de sable, au lion d'argent, cantonné de quatre pattes de lion du même; au franc canton d'or. De ce mariage sont issus :

1.° Charles de Croix de Drumez, religieux à Anchin;

2.° Jacques de Croix de Drumez, écuyer, marié avec Anne d'André, dont il laissa postérité;

3.° Nicolas II, qui suit :

XIII. Nicolas de Croix de Drumez, deuxième du nom, chevalier, seigneur d'Orville et de Clerfayt, en Hainaut, grand-prévôt de Maubeuge, premier député de la noblesse de Hainaut, fut créé comte de Clerfayt par lettres d'érection de cette terre en comté, données par Charles II, roi d'Espagne, le 30 mars 1686. Il avait épousé Maximilienne Gommer, qui portait : de sable, semé de billettes d'or; à la fasce du même, chargée de trois aiglettes de gueules, brochantes sur le tout. De ce mariage est issu :

XIV. Nicolas de Croix de Drumez, troisième du nom, chevalier, comte de Clerfayt, seigneur d'Orville, épousa N... de Callonne, fille de François-Albert-Eugène de Callonne, chevalier de l'or-

dre de Saint-Jacques, mestre-de-camp au service d'Espagne, et de Marguerite van der Meère. — Armes de Callonne : d'hermine, au léopard de gueules. De ce mariage est issu Sébastien, qui suit :

XV. Sébastien de Croix de Drumez, comte de Clerfayt, seigneur d'Orville, mourut en 1740. Il avait épousé Marie-Anne-Josèphe le Duc, dame d'Onnezies, d'Angreau et de Hennin. — Armes de le Duc : de sable, à la croix ancrée d'argent; au chef du même. De ce mariage sont issus :

1.° François-Sébastien-Charles-Joseph, dont l'article suit ;

2.° Polixène-Rose-Josèphe de Croix de Drumez, mariée, en 1754, avec Charles-Emmanuel de Normant, seigneur d'Oxelaëre ;

3.° N . . . de Croix de Drumez, épouse de N... baron de la Barre ;

4.° N... de Croix de Drumez, femme de Charles-François, baron de Spangen, seigneur de Beaudries.

XVI. François-Sébastien-Charles-Joseph de Croix de Drumez, comte de Clerfayt, né au château de Bruille, près de Binch en Hainaut, le 14 octobre 1733, chevalier de l'ordre de Marie-Thérèse, en 1757, lieutenant-général des armées autrichiennes contre les Turcs, en 1788 et 1789, puis

contre la république française, de 1792 à 1796; créé feld-maréchal en 1795, puis chevalier de la Toison-d'Or, et membre du conseil aulique de guerre, décédé à Vienne le 18 juillet 1798, a laissé la réputation d'un des plus habiles généraux de l'empire d'Autriche. La ville de Vienne lui a fait ériger un superbe mausolée. Il est mort sans avoir été marié.

Armes de la maison de Croix: d'argent, à la croix d'azur.

Supports : deux lions portant chacun un étendard aux armes de Croix.

Cimier : un lion, issant d'une couronne ducale.

MAISON

DE GUYON DE GEIS,

DE PAMPELONNE, ETC.,

EN FRANCE ET EN ANGLETERRE.

La maison de Guyon de Geis occupe un rang des plus distingués parmi la noblesse de l'ancienne province du Vivarais; elle possédait dans le Languedoc plusieurs terres et seigneuries considérables, entre autres celles de Barre, de Pampelonne et de Geis, dont les seigneurs, étaient titrés *Damoiseaux*, qualification qui n'était alors accordée qu'aux familles de la plus haute noblesse.

I. Pierre de Guyon, premier du nom, seigneur de Barre, damoiseau, fut présent à la vente faite le 14 mars 1289, par Pierre de Quinte, aussi damoiseau, seigneur d'Allier, à Pons de Mirabel, damoiseau, seigneur de Miraval. Pierre de Guyon laissa les enfants qui suivent :

1.° Audibert de Guyon, seigneur de Barre, damoiseau, qui marcha avec ses vassaux, en

1314, à l'arrière-ban du Vivarais, ce qui conste par les registres de la chambre des comptes de Grenoble.

2.° Pons de Guyon Ier, dont l'article suit;

2.° Raymond de Guyon, connu par un acte du 5 janvier 1332;

4.° Guillaume de Guyon, seigneur de la Roche, damoiseau, comparaît dans un contrat de vente faite à Pons, son frère, en 1334. Il avait épousé Guyonne de Bos; ils sont rappelés tous deux, comme décédés, dans un acte de 1392.

II. Pons de Guyon, premier du nom, damoiseau, seigneur de Barre, fut surnommé Rambaud; il fit reconnaître, le 30 janvier 1310, les emphytéotes de la terre et seigneurie de Rochemaure. Le 5 janvier 1332, il fut investi par Astorg de Geis, seigneur de Pampelonne, de la terre qu'il avait acquise dans ses domaines, et en 1334 le comte de Valentinois lui accorda des lettres d'investiture pour les fiefs qu'il tenait dans le mandement de Pampelonne. Il fut père de:

1.° Barthélemy Ier, dont l'article suivra;

2.° Guyonnet de Guyon, qui épousa Guyonnette de Moschatel, sœur d'Agnès, femme d'Arnaud, son frère;

3.° Arnaud de Guyon, qui assista au contrat de mariage de Barthélemy, son frère, le 28 juin 1359. Il avait épousé Agnès de Moschatel, sœur de Guyonnette, femme de son frère Guyonnet.

III. Barthélemy de Guyon, premier du nom,

surnommé Rambaud, rendit hommage à Aymar de Poitiers, comte de Valentinois et de Diois, le 29 mars 1354, des fiefs qu'il tenait au mandement de Barre ou Barri, au diocèse de Viviers; le 28 décembre 1362, il rendit également hommage à Guillaume de Geis, seigneur de Pampelonne, de toutes les terres, cens et fiefs qu'il tenait dudit seigneur; il avait épousé, le 28 juin 1359, Aymare de Rochesauve de Villefort, de laquelle il laissa, entre autres enfans :

IV. Jean de Guyon, premier du nom, seigneur de La Roche, chevalier, qui rendit hommage, le 27 juin 1392, à Louis d'Anduze, seigneur de Rochemaure et de la Voute, et fournit son dénombrement pour les fiefs qu'il tenait dans le mandement de Rochemaure et de Meisse; il avait épousé Antoinette de Poitiers, avec laquelle il reçut, le 28 janvier 1406, divers hommages de leurs vassaux, du mandement de Barri, au diocèse de Viviers, il vivait encore en 1437, et laissa de son mariage, entre autres enfans :

V. Pierre de Guyon, deuxième du nom, chevalier, seigneur de Rochemaure, qui passa, le 11 juin 1420 et le 1er juillet 1445, des actes concernant des legs qui lui étaient acquis. L'incendie du château de Pampelonne, qui eut lieu pendant les guerres des calvinistes, en 1622, et qui détruisit le chartrier de cette famille, nous prive d'une infinité de titres et actes de la plus haute importance sur

chacun de ses personnages dont la postérité continue de la manière suivante:

VI. Etienne de Guyon premier du nom, écuyer, seigneur de Salette, obtint, le 20 mars 1488, une lettre féodale, par *committimus*, du parlement de Toulouse, contre ses vassaux et emphytéotes de Rochemaure, Meisse et Pampelonne, mêmes seigneuries et domaines qu'avaient possédés ses ancêtres, et dans lesquels il fut confirmé et reconnu avec Dalmas, son fils, par acte du 11 mars 1513. Il fut père de:

VII. Dalmas de Guyon, premier du nom, écuyer, seigneur de Salette, rendit hommage, le 30 janvier 1523, à Gilbert de Levis, comte de Ventadour, pour les fiefs qu'il possédait dans le mandement de Rochemaure et de Meisse; il testa le 19 janvier 1561, et avait épousé, le 12 juillet 1517, Toinette de Tholon-Sainte-Jaille, sœur de Didier de Sainte-Jaille, grand-maître de l'ordre de Malte. De ce mariage sont issus;

1.° Antoine de Guyon, premier du nom, dont l'article suit:

2.° Armande de Guyon, qui épousa le 20 février 1540, noble François du Pré, seigneur de Saint-Fortunat.

VIII. Antoine de Guyon, premier du nom, chevalier, seigneur de Salette et de Pampelonne, commandant pour le roi des ville et château de Ro-

chemaure en 1556 et 1570. Il testa le 22 novembre 1584, et avait épousé, 1.° Françoise de Geis, fille unique et héritière de noble Josserand de Geis, écuyer, seigneur de Pampelonne, au diocèse de Viviers et d'Anne de Blou : c'est ainsi que l'ancienne et illustre maison de Geis se fondit dans celle de Guyon, qui en perpétua le nom, en l'ajoutant constamment au sien ; 2.° Claire du Pont.

Du premier lit vint :

1.° Josserand de Guyon, premier du nom, dont l'article suivra ;

Du second lit sont issus :

2.° Pierre de Guyon, qui continua la branche des seigneurs de la Salette ;

3.°, 4.° et 5.° Rostaing, Moïse et Antoine de Guyon ;

6.° Jeanne de Guyon, femme de noble Pierre de Marsanne.

IX. Josserand de Guyon de Geis, premier du nom, chevalier, seigneur de Pampelonne, fut héritier par substitution, des biens et seigneuries de noble Josserand de Geis, son aïeul maternel, à la charge par lui d'en porter le nom et les armes, ainsi qu'il est spécifié dans le testament que ce dernier fit le 10 janvier 1554. Il fut, ainsi que son père, commandant pour le roi des ville et château de

Rochemaure en 1588. Le duc de Montmorency, gouverneur du Languedoc, lui manda, par une lettre datée du camp devant Narbonne, le 27 juillet 1590, « de se rendre à son armée sans délai, « avec son équipage d'armes et de chevaux, et autant de gens de pied et de cheval qu'il pourrait « amener; qu'il était résolu de s'opposer aux Es- « pagnols, et que ce serait le plus signalé service qu'il « pût rendre à sa majesté, à laquelle il ne manque- « rait d'en rendre compte. » Il testa le 7 avril 1590 et avait épousé, le 27 décembre 1573, noble Isabeau de Vèze, fille de Guillaume de Vèze, seigneur du Theil, Saint-Montant et du Charneux, et de dame Anne d'Urre. De ce mariage sont issus :

1.° Guillaume de Guyon de Geis, premier du nom, dont l'article suivra;

2.° Gaspard de Guyon de Geis, seigneur de Peyrolles, qui épousa, le 1er mars 1620, noble Jacqueline des Picards de laquelle il laissa :

A. Gabriel de Guyon de Geis, capitaine au régiment de Picardie, qui épousa noble Marguerite de Bénéfice d'Entrevaux.

3.° Gabrielle, femme de noble François de Sauséas, seigneur d'Arra en Vivarais.

X. Guillaume de Guyon de Geis, premier du nom, chevalier, seigneur de Pampelonne, marcha avec un détachement vers la ville de Privas, que les religionnaires feignaient de vouloir assiéger et les obligea à se retirer. Le duc de Ventadour, lieutenant général en Languedoc, lui donna, en con-

sidération de ses services, des sauvegardes, pour exempter ses villages de la terre de Pampelonne de logement de gens de guerre. En effet, le seigneur de Pampelonne était occupé à défendre la ville de Privas, que les religionnaires assiégeaient, et dans laquelle il s'était renfermé à la sollicitation du vicomte de Lestranges, son ami, avec le peu de soldats qu'il avait pu ramasser, et y resta jusqu'à ce que le duc de Montmorency en fit lever le siége. Il fut fait commandant du château fort de Chomérac, où il fut assiégé par le sieur de Blacon, gouverneur du Vivarais pour les protestans, ne traita de la reddition de cette place qu'après avoir eu la cuisse cassée d'un coup d'arquebuse, et en sortit avec armes et bagages, tambour battant, le 14 octobre 1621; mais, tandis qu'il s'abandonnait à son zèle pour le service du roi, les rebelles, irrités contre lui, faisaient à lui-même une guerre cruelle, dévastèrent ses héritages et brûlèrent son château de Pampelonne. Néanmoins il ne ralentit pas son zèle; il leva à ses frais une compagnie de cent hommes de pied, qu'il conduisit à Montpellier, et entretint une garnison à son château de Pampelonne et à celui de Miraval. Il vendit une partie de ses biens, à cause des dépenses qu'il avait faites pour le service de sa majesté. Ayant présenté au roi un placet, le 15 octobre 1622, où il exposait les différens motifs qui avaient occasionné ces dépenses, qui se montaient à 30,000 livres, somme alors très-considérable, il n'en obtint que 3,000 livres, les circonstances du temps n'ayant pas permis

qu'il en eût davantage. Par ses services distingués il mérita que Louis XIII lui en témoignât particulièrement la satisfaction qu'il en avait, par une lettre aussi flatteuse qu'honorable, le 7 janvier 1624. Il avait fait son testament dès le 26 juillet 1616, et avait épousé, le 24 avril 1605, noble Louise de Saurin, laquelle étant veuve, se remaria à noble Jacques d'Hilaire, seigneur de Joviac et d'Esplan, laissant du premier lit :

1.° Jacques de Guyon de Geis, premier du nom, dont l'article suit ;

2.° Henri de Guyon de Geis, brigadier des gardes du corps du roi ;

3.° Gabrielle de Guyon ;

4.° Jeanne, femme de César de la Baume d'Hostun, seigneur de Saint-Jean et de Saint-Marcel ;

5.° Anne, femme de noble Jean de Rochefort, seigneur de la Thuillière et de Chaussenière, en Forez.

XI. Jacques, comte de Guyon de Geis, premier du nom, chevalier, seigneur de Pampelonne, major du régiment de Roussillon ; il soutint un long procès contre Anne, sa sœur, à l'occasion de la succession de leur père, pour lequel il obtint un arrêt du parlement de Toulouse ; il eut aussi des démêlés d'intérêt avec le sieur de Benefice, seigneur d'Entrevaux, son cousin ; et ce fut à cette occasion que le prince de Condé leur fit défendre les voies de fait, par sa lettre du 13 mars 1661, en char-

geant le comte de Grignan de les réconcilier. Il obtint, le 20 décembre 1668, un jugement de maintenue de noblesse d'ancienne extraction, rendu par M. de Bezons, intendant de la province de Languedoc, et commissaire departi par le roi; il donna aveu et dénombrement de ses fiefs et terres en 1672, et testa le 10 octobre 1674; il avait épousé, le 20 juin 1652, noble Claire-Henriette de Barjac de Pierregourde, fille d'Isaac de Barjac, marquis de Pierregourde et de Châteaubourg, colonel d'un régiment d'infanterie de son nom. De ce mariage sont issus :

1.° Jacques de Guyon de Geis, deuxième du nom, dont l'article suit ;

2.° Guillaume de Guyon, souche de la branche qui s'est établie en Angleterre, et qui sera rapportée ci-après ;

3.° Louis de Guyon de Geis, lieutenant d'infanterie, qui a fait la branche des seigneurs de l'Arzelier ;

4.° Charles de Guyon de Geis ;

5.° Anne, femme de noble Alexandre de Chambaud-Charié ;

6.° Bonne de Guyon de Geis.

XII. Jacques, comte de Guyon de Geis, deuxième du nom, chevalier, seigneur de Pampelonne, capitaine au régiment de Vogué, passa, dans le même grade, dans celui de Joviac. Il rendit hommage au roi pour sa seigneurie de Pampelonne, le 28 août 1679; il testa le 11 mars 1709, et avait épousé, le 18 mai 1693, noble Gabrielle d'Aymard, fille de

noble Henri d'Aymard, de la ville d'Orange, et de Catherine d'Estival; elle vivait encore le 20 septembre 1723, qu'elle fit reconnaître ses emphytéotes de Pampelonne, de Rochemaure et de Meisse; de ce mariage sont issus :

1.° Antoine, comte de Guyon de Geis, deuxième du nom, baron de Pampelonne, qui rendit hommage, le 4 juin 1757, à Charles, prince de Rohan Soubise, de tous les cens qu'il avait au mandement de Rochemaure, Meisse, etc.; il testa le 17 février 1767, et continua avec noble Marianne de Fages de Rochemure-Cheylus, qu'il avait épousée le 29 avril 1732, la branche aînée de cette famille;

2.° Joachim-Joseph de Guyon de Geis, capitaine au régiment royal artillerie, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, qui épousa demoiselle Françoise Dorée; il mourut en 1765, ne laissant que des filles;

3.° Henri de Guyon de Geis, lieutenant au corps royal d'artillerie, mort sans alliance;

4.° Catherine, mariée, le 17 février 1717, à noble Joseph d'Aleyrac, seigneur de la Condamine, lieutenant au régiment de Béarn, infanterie;

5.° Plusieurs filles religieuses.

BRANCHE ÉTABLIE EN ANGLETERRE.

XII. Guillaume, comte de Guyon, deuxième fils de Jacques, comte de Guyon de Geis, premier du

nom, mentionné page 446. Étant protestant, il prit du service dans l'armée du roi d'Angleterre Guillaume Ier, où il fut d'abord employé en Piémont et en Allemagne en 1690 et 1691, dans le grade d'enseigne du régiment du comte de Loches; il fut fait capitaine en second après le siége de Château-Dauphin, où il perdit un bras en allant attacher le mineur, ce qui est constaté par un certificat du comte de Loches, colonel du régiment d'infanterie de son nom, lequel s'exprime ainsi : « Nous colonel, etc., nous sommes transporté au « lieu de Saint-Pierre, distant de trois lieues de « Château-Dauphin, où nous avons trouvé gisant « dans un lit le capitaine Guillaume de Guyon, « blessé d'un coup de mousquet qui lui fracassa « entièrement le coude du bras gauche. Ayant in- « terrogé tous les officiers et les soldats qui avaient « été présens à l'action, tous déclarèrent que ledit « capitaine Guyon avait reçu cette blessure en « commandant deux cents hommes sous les ordres « de M. le marquis de Parelle, à l'attaque de Châ- « teau-Dauphin, où ledit capitaine Guyon s'était « distingué comme un bon officier et véritable « soldat; que la gangrène s'étant mise dans sa plaie, « on fut obligé de lui faire l'amputation qu'il sup- « porta avec beaucoup de résignation et de cou- « rage. Ce certificat a été délivré à Turin, le « premier janvier 1691. » Ces faits sont encore constatés par M. de Reynaud, colonel commandant du régiment de Frise, et par le vicomte de Gallway, baron de Portarlington, lieutenant général des

armées de S. M. Britannique, dont les certificats originaux nous ont été exhibés, lesquels constatent que le capitaine Guyon fut ensuite incorporé la même année dans le régiment de Loches, puis dans celui de Miremont, en qualité de capitaine en pied, où il servit également avec la plus grande distinction. Il obtint de S. M. le roi Guillaume d'Angleterre une pension de retraite dans sa résidence de Portarlington, où il mourut le 13 juin 1740. Il avait épousé, le 18 mars 1700, demoiselle Elisabeth de Cadroy, de laquelle il eut les enfans qui suivent :

1.° Joseph de Guyon, né le 4 octobre 1702, mort jeune ;
2.° Noé-Étienne, dont l'article suit ;
3.° Plusieurs filles mortes jeunes.

XIII. Noé-Étienne, comte de Guyon, né à Portarlington le 28 janvier 1707, mourut à Hampstead, le 5 décembre 1779, laissant de demoiselle Elisabeth La Caux, son épouse, les enfans qui suivent :

1.° Etienne, qui mourut jeune ;
2.° Henri-Guillaume, dont l'article suit :

XIV. Henri-Guillaume, comte de Guyon, né à Londres le 17 septembre 1736, dans la paroisse de Saint-Martin, *In the fields*, comté de Middlesex ; il fut capitaine dans le régiment des dragons du prince de Galles, et mourut le 15 mai 1796. Il avait épousé en 1759 demoiselle Marthe de Gilbert, qui le fit père de :

1.° Jean, dont l'article suit ;

2.° Georges, comte de Guyon, capitaine dans la marine royale anglaise, mort en 1839.

XV. Jean, comte de Guyon, capitaine dans la marine royale anglaise, né à Londres le 16 juin 1767 en la paroisse de Saint-Pierre le Poor, en la cité de Londres ; il avait épousé en 1804 demoiselle Élisabeth de Beaufre de Hampstead, issue d'une ancienne famille noble de France, qui le fit père, entre autres enfans, de :

XVI. Richard de Beaufre, comte de Guyon, né le 31 mars 1813, dans la paroisse de Walcot, comté de Sommerset; premier lieutenant au second régiment de hussards de S. M. l'empereur d'Autriche, en 1839, marié le 22 novembre 1838, par l'évêque de Cassovie, à mademoiselle Marie, baronne de Splény, fille de S. Ex. le baron Ignace de Splény de Mihaldy, général de cavalerie et grand capitaine de la garde noble hongroise, conseiller intime et chambellan de S. M. l'empereur d'Autriche, grand'croix et chevalier des ordres de Saint-Anne de Russie et de Maximilien - Joseph de Bavière, propriétaire du second régiment de hussards, baron Regni de Hongrie, et de Marie de Szily, dame de l'ordre de la croix étoilée et dame du palais de de S. M. l'impératrice d'Autriche.

Armes : D'azur, à la tour crénelée d'argent, maçonnée de sable, soutenue par deux lions d'or et

accompagnée, en pointe, de trois badelaires d'argent, la garde d'or, posés en fasce, qui est de Guyon; parti de gueules, à la bande d'or, chargée de huit points de sable et accompagnée de trois fleurs de lis d'argent, deux en chef et une en pointe qui est de Geis;

Couronne de comte;

Supports : deux lions;

Cimier : un lion issant;

Devise: *Vis unita fit fortior*.

MAISON DE BUISSERET,

COMTES DE BUISSERET, SEIGNEURS DU GRAND-PRÉAUX, DE JUMIGNIES, D'EUGIES, DE HANTES, DE LANSON, DE THIENNES, DE STEENBECQUE, DE BLARENGHIEN, DE BEAUCHAMPS, DE BOSEVELDE, D'HELFAUT, DE MARQUIN, ETC.

Les premiers documens sur la maison de Buisseret remontent à une charte de l'abbaye de Saint-Aubert de l'année 1202, qui relate qu'un Buisseret était un des chevaliers croisés sous Baudouin dit de Constantinople, dix-huitième comte de Flandre. Voyez cette charte page 390 et suivantes.

Cette maison qui est d'origine chevaleresque, s'établit d'abord dans la province de Champagne, puis dans celle de Hainaut; elle a fourni des officiers de distinction aux armées de nos rois, des pages de la grande écurie, des chevaliers à l'ordre royal et militaire de Saint-Louis et à l'ordre souverain de Saint-Jean de Jérusalem (Malte), et formé des alliances avec les maisons qui tiennent le premier rang dans l'ordre de la noblesse.

I. Robert de Buisseret seigneur de Buisseret.

qui s'établit dans la province de Champagne en 1291, au retour de la croisade, fut un des cent hommes d'armes entretenus des ordonnances des rois Louis-Hutin, Philippe-le-Bel, et Philippe de Valois, comme il conste par un vieux rôle de l'état de la maison du roi, cité par dom Anselme, moine de Dommartin. Il avait obtenu l'érection d'un fief tenu du comte de Champagne auquel on a attaché son nom, et mourut en 1348; il avait épousé noble demoiselle Beatrix Cauchon, décédée l'an 1330. Ils furent inhumés tous deux en l'église du Bourg-de-Crecy en Champagne, et eurent pour fils:

II. Guy de Buisseret, seigneur du fief de Buisseret dont il rendit foi et hommage au comte de Champagne l'an 1349. Il fut tué à la bataille de Poitiers en 1356, et avait épousé, 1.° Berthe, fille du seigneur de Vandière; et 2.° Yolande de Leniers.

Du premier lit vint:

1.° Hugues, dont l'article suit:

Du deuxième lit:

2.° Raoul de Buisseret, abbé du Val-de-Grâce, ordre de Saint-Benoît, docteur en théologie.

III. Hugues de Buisseret, seigneur de Buisseret et du Grand Préaux en Champagne, chevalier, conseiller du roi en la ville de Saint-Quentin; il

épousa Eléonore de Brioncourt, avec laquelle il donna en 1373 la tour et fief de Jumignies à Étienne son fils qui suit, alors marié; cet acte original est en vélin scellé du sceau de ses armes en cire verte, représentant un chevron et trois étoiles à cinq pointes. Ils fondèrent un anniversaire à perpétuité dans l'église collégiale de Saint-Quentin, l'an 1389, pour lequel ils donnèrent à ladite église leur dîme de Sernay.

IV. Étienne de Buisseret, lieutenant des lanciers du comté de Champagne, s'établit le premier en Hainaut; il servit Guillaume de Bavière, comte de Hainaut et d'Hollande, en qualité de grand fauconnier et mourut en 1401. Il avait épousé Jeanne de Noyelles, comme il est prouvé par l'acte de 1373 et par celui du jour des Rogations 1403: ils sont inhumés dans l'église Saint-Nicolas à Mons. De ce mariage est issu:

V. Jean de Buisseret, premier du nom, sire de Jumignies, chevalier, qui épousa Magne de Florent ainsi qu'il conste par un acte de 1445, il mourut en 1462, et laissa pour fils:

VI. Colart de Buisseret, chevalier, seigneur d'Eugies, homme d'armes de l'empereur Charles-Quint; il épousa, 1.° Jeanne de Guesquières; 2.° Jacqueline de Saulx, héritière de Marquin, fille unique du dernier mâle de cette maison, qui exigea que les enfans qui naîtraient de ce mariage porteraient les armes de la maison de Saulx.

Du premier lit vint :

1.° Quentin, dont l'article suivra :

Du second lit :

2.° Georges de Buisseret, auteur de la cinquième Branche rapportée ci-après, page 463.

VII. Quentin de Buisseret, chevalier, seigneur d'Eugies et de Hantes, à cause de sa femme, épousa, en 1545 Vaudrud du Mont, dame de Hantes, comme il paraît par un acte de 1570. Il mourut en 1555, et fut inhumé à Sainte-Marguerite dans l'église de Saint-Waudru. Il fut père de :

VIII. Jean II de Buisseret, chevalier, seigneur de Hantes et d'Eugies, qui épousa Jeanne Gérard, qui fit conjointement avec son époux une donation d'héritage en 1569. Il eut les enfans qui suivent :

1.° Jean III, qui suit ;

2.° Nicolas de Buisseret, écuyer, seigneur de Beauchamps, tige de la quatrième branche existante en Hainaut, dont nous parlerons ci-après.

IX. Jean III de Buisseret, chevalier, seigneur de Hantes et d'Eugies, épousa Marie d'Espiennes, fille de Jean, seigneur de Vellereille, par contrat du 20 janvier 1579. De ce mariage est issu :

X. Louis de Buisseret, écuyer, seigneur d'Han-

tes et d'Eugies, qui épousa à Lille où il alla s'établir en 1616 Catherine Alatruye, fille d'Olivier, écuyer, seigneur de la Bonne-Brocq. De ce mariage est issu :

XI. Michel de Buisseret, écuyer, seigneur d'Hantes et d'Eugies, qui épousa Catherine Fasse de Locquinie, dame de Beuvrecque. De ce mariage vint :

XII. Jean-François de Buisseret, écuyer, seigneur d'Hantes, d'Eugies, de Locquinie, de Lanson, de Beuvrecque, etc., né le 1er décembre 1658. Ayant acquis les terres et seigneuries de Thiennes, Steenbecque et Blarenghien, le roi Louis XV, pour le récompenser des services qu'il lui avait rendus pendant soixante-sept ans de services lors achevés, réunit ces trois terres qu'il érigea en comté en sa faveur et pour ses descendans mâles par lettres-patentes du mois d'avril 1745, enregistrées au parlement de Flandre à Douai, à la gouvernance et au bureau des finances de Lille, les 6 mai et 29 novembre suivans. Il est mort au mois de mars 1751 et avait épousé, le 2 février 1701, Marie Cornélie des Buissons dont il eut :

1.° Jacques-François de Buisseret, comte de Thiennes, Steenbecque et Blarenghien, né le 19 décembre 1701, député de la noblesse en 1745, marié, le 7 janvier 1739, avec Marie-Claire-Charlotte-Augustine Diedman de la Riandrie, dont il eut :

A. Marie-Josèphe-Charlotte de Buisseret,

née le 8 octobre 1739, mariée, le 17 décembre 1758 à Jean-Albert-Joseph de Buisseret de Lanson son cousin germain, dont l'article suit sous le degré XIV.

2.° Jean-Étienne-Albert, qui suit :

XIII. Jean-Étienne-Albert de Buisseret, chevalier, seigneur d'Hantes, d'Eugies et de Lanson, page de la grande écurie en 1718 suivant ses preuves faites devant M. d'Hozier, juge d'armes de France, remontant à l'an 1403, déposées au cabinet des ordres du roi à Paris, au parlement de Flandre à Douai et au tribunal de la gouvernance, ainsi qu'elles l'avaient été à la chambre héraldique et impériale de Bruxelles en 1677 et 1696; il a servi dans les gardes du corps du roi, et fut rewart de Lille de 1733 à 1738; il fut député de la noblesse et avait épousé en 1728 Marie-Françoise-Jeanne-Agnès Talbot, morte le 21 décembre 1729. Il laissa de ce mariage :

XIV. Jean-Albert-Joseph de Buisseret, comte de Thiennes, Steenbecque, Blarenghien, seigneur d'Hantes, d'Eugies, de Lanson, etc., né le 19 novembre 1729, est entré page du roi dans sa grande écurie, le 1er avril 1745, mousquetaire, puis aide de camp du maréchal prince de Soubise en 1757. Il avait épousé, le 17 décembre 1758, Marie-Josèphe-Charlotte de Buisseret sa cousine germaine, mentionnée ci-dessus héritière du comté de Thiennes, Steenbecque et Blarenghien, de laquelle il eut :

1.° Louis-Henri-Joseph, dont l'article suit;

2.° Charlotte-Albertine-Josèphe-Marie, comtesse de Buisseret, née le 19 novembre 1763, mariée le 17 décembre 1783 à messire Henri-Pierre-Jacques vicomte de Podenas, colonel en second du régiment de Bassigny infanterie. Leur contrat de mariage a été signé par le roi Louis XVI, le comte de Buisseret Blarenghien, représenté par le général comte Ernest de Sparre. Elle a été présentée à la cour par la comtesse de Podenas sa tante, le 21 mars 1784, morte en couche le 5 décembre 1785, laissant un fils qui suit:

A. Jean-Baptiste-Charles-Félix-Henri, marquis de Podenas, né le 24 novembre 1785, marié en 1813 à mademoiselle Athenaïs de Pouget de Nadaillac; il fut colonel du sixième dragons sous Charles X. Il est père de deux fils, Roger et Louis de Podenas.

XV. Louis-Henri-Joseph, comte de Buisseret, de Thiennes, Steenbecque et Blarenghien, reçu page du roi Louis XVI en sa grande écurie, entré au service, le 25 août 1779, sous-lieutenant au régiment royal Suédois, dont son grand oncle le comte de Sparre était colonel propriétaire; passé au mois de mars suivant enseigne au régiment des Gardes-Françaises, et en 1786 capitaine au régiment royal-dragons. Il a servi en 1792 à l'armée des princes; il est chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis des mains de S. A. R. monseigneur le

duc de Berry en août 1814, marié le 7 novembre 1786 à Marie-Claire-Eugénie, née comtesse de Sainte-Aldegonde, fille de messire Balthasar-Joseph Ghislain, comte de Sainte-Aldegonde de Genech, et de dame Marie-Amélie de Bady de Pont. De ce mariage sont issus:

1.° Jean-Albert-Louis-Jules, dont l'article suit;

2.° Balthazar-Charles-Gustave, comte de Buisseret, auteur de la deuxième branche rapportée ci-après;

3.° Albert-François-Balthazar-Alphonse, comte de Buisseret, auteur de la troisième branche rapportée aussi ci-après;

4.° Et une fille morte en bas âge à Munster en Westphalie.

XVI. Jean-Albert-Louis-Jules, comte de Buisseret, marié, le 25 mai 1830, à mademoiselle Eugénie-Marie-Josèphe de Man d'Hobrugge, fille de Joseph-Louis, baron de Man d'Hobrugge et de Marie-Anne-Angélique-Josèphe-Françoise, comtesse de Robiano; il était chef d'escadron sous le roi Charles X au sixième dragons, chevalier de la Légion-d'honneur en août 1814, et de Saint-Ferdinand d'Espagne de deuxième classe en 1828. Il a de son mariage:

1.° Maurice-Louis-Marie-Gaston, né à Bruxelles, le 20 mai 1831;

2.° Joseph-Marie-Arthur, né à Bruxelles, le 3 janvier 1833;

3.° Et deux filles en bas âge.

2.ᵉ BRANCHE.

XVI. Balthazar-Charles-Gustave, comte de Buisseret, deuxième fils de Louis-Henri-Joseph, comte de Buisseret, chevalier de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem au Berceau, marié le 26 mars 1816, à demoiselle Rose-Henriette-Charlotte Le Sergeant de Baienghem. De ce mariage sont issus:

1.° Jean-Albert-Emmanuel, né à Lille, le 13 février 1817, mort le 29 mars 1820;

2.° Marie-François-Emmanuel, né à Lille, le 23 janvier 1821;

3.° Jean-Baptiste-Marie-Fernand, né à Versailles le 17 juillet 1827;

4.° Et trois filles.

3.ᵉ BRANCHE.

XVI. Albert-François-Balthazar-Alphonse, comte de Buisseret, troisième fils de Louis-Henri-Joseph comte de Buisseret, fut reçu chevalier de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem au Berceau; il a épousé, le 11 février 1822, demoiselle Marie-Anne-Mélanie de La Pallu. De ce mariage sont issus:

1.° Marie-Charles-Raymond, né à Versailles, le 16 octobre 1831;

2.° Marie-Jean-Albert, né à Versailles, le 7 août 1838;

3.° Et cinq filles.

4.e BRANCHE,

ÉTABLIE EN HAINAUT.

IX. Nicolas de Buisseret, écuyer, seigneur d'Hugnies, second fils de Jean de Buisseret, deuxième du nom et de Jeanne Gérard, s'établit dans la province de Hainaut; il avait épousé Jacqueline de Biennery. De ce mariage est issu:

X. Philippe de Buisseret, écuyer, seigneur d'Hugnies, qui épousa Françoise le Veaux. De ce mariage est issu :

XI. David de Buisseret, écuyer seigneur d'Hugnies et d'Helfaut, qui épousa Amalberge Mouyssart. De ce mariage est issu :

XII. Philippe-François de Buisseret, écuyer, seigneur d'Helfaut, qui épousa Barbe-Thérèse Drieman. De ce mariage est issu :

XIII. Philippe-François-Joseph de Buisseret, écuyer, seigneur d'Helfaut et de Bosevelde, ancien capitaine commandant de bataillon au régiment de ligne, au service de l'impératrice reine de Hongrie; il avait épousé Marie-Madeleine du Mont, fille de messire Charles-Philippe du Mont, seigneur de Lernemeuil et de dame Marie-Anne de Cabrera. De ce mariage sont issus :

1.° Michel-Charles de Buisseret, écuyer, né à Luxembourg, le 13 mai 1745;

2.° Philippe-Adrien-Louis de Buisseret, né à Mons le 3 juin 1755, entra au service de France, dans le régiment royal comtois, en 1773 ; il fut ensuite capitaine de la garde du roi Louis XVI, jusqu'au 10 août 1792 ; rentré en Belgique, il mourut à Mons en 1793. Il avait épousé N... de Carondelet de Thumeries, qui le fit père de :

Eugène de Buisseret, né en 1788, lieutenant-colonel d'un régiment de chasseurs, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, de la Légion d'honneur et de Saint-Ferdinand d'Espagne ; il a épousé mademoiselle du Theil ;

3.° Ferdinande-Caroline de Buisseret, née à Mons, le 13 novembre 1739 ;

4.° Thérèse-Béatrix-Henriette de Buisseret, née à Louvain, le 13 octobre 1741 ;

5.° Élisabeth-Christine-Charlotte de Buisseret, née à Luxembourg, le 30 juin 1746 ;

6.° Jeanne-Antoinette de Buisseret, née à Luxembourg, le 23 septembre 1748 ;

7.° Rosalie-Madeleine de Buisseret, née à Gand, le 13 juillet 1753.

5e BRANCHE.

VII. Georges de Buisseret, chevalier, premier du nom, seigneur de Marquin, fils du second lit de Colart de Buisseret et de Jacqueline de Saulx,

fut tenu de porter les armes de la maison de Saulx par le contrat de mariage de sa mère ; il épousa Catherine de La Barre, de laquelle il eut :

1.° Georges II, qui suit :

2.° François de Buisseret, d'abord chanoine de Cambrai, l'an 1574, archidiacre et official du Cambrésis, l'an 1583, doyen et vicaire général en 1586 ; il se distingua par de si rares vertus que les Namurois le choisirent pour leur évêque en 1602. Les Cambrésiens douze années après le rappelèrent pour gouverner leur église et il fut archevêque de Cambrai, après la mort de Richardot ; mais son gouvernement fut de peu de durée, il mourut la première année de son élection, à Valenciennes, en 1615. Le chapitre de Cambrai fit rapporter le corps de ce prélat, et lui donna la sépulture sous le chœur de l'église métropolitaine non loin du maître-autel : c'est là où son corps fut retrouvé lors des fouilles qui furent faites, en 1822, dans les démolitions de la métropole ; sept autres furent découverts dans le même caveau ; leur translation dans la nouvelle cathédrale eut lieu le 29 octobre de la même année. Le comte de Buisseret de Blareinghien y assista avec son fils aîné, et signa les procès-verbaux. La ville de Cambrai lui fit don de la croix pectorale et de l'anneau qui avaient été pendant plus de deux cents ans renfermés dans le cercueil de son arrière-grand-oncle.

VIII. Georges II de Buisseret, chevalier, sei-

gneur de Marquin et de Jupplen, épousa Anne de Guise, fille de Nicolas, seigneur de Jupplen. De ce mariage est issu :

IX. Georges III de Buisseret, écuyer, seigneur de Marquin et de Jupplen, né le 15 mars 1605, capitaine d'une compagnie d'infanterie libre, épousa dame Marie Blery.

X. François de Buisseret, écuyer, seigneur de Marquin et de Jupplen, capitaine au régiment du marquis de Molenghien, passa en Espagne avec son régiment sans qu'on sache qu'il ait laissé des enfans.

Armes de la maison de Buisseret : Écartelé : aux 1er et 4e, d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois étoiles à cinq rais du même ; aux 2 et 3, d'or, au chevron d'azur, accompagné de trois têtes de Maures de sable, tortillées d'argent.

Couronne de marquis ;

Supports : deux griffons.

Devise : *Non secundum faciem.*

Cri de guerre : *Attente nuit.*

Nota. Il ne faut pas confondre cette famille avec celle de *Philippe-Philibert de Sibille* (cité dans *le Roux* et dans quelques nobiliaires de la Flandre), qui obtint, le 7 décembre 1695, de Charles II, roi de Castille, la permission de porter le nom de *Buisseret*, à cause qu'il disait avoir la terre et seigneurie de Buisseret, et dont les armes sont : *Un écusson de sable, au lion d'argent, armé et lampassé de gueules ; au chef d'or chargé d'un sautoir de gueules ; l'écu timbré d'un heaume ouvert*, etc. Comme il conste par l'extrait original dûment scellé

tant de la part de Messire *Joseph-Antoine-Albert Jaerens*, roi et héraut d'armes de S. M. impériale et royale à Bruxelles, que du conseil souverain de Brabant, soussigné *J. G. Delvaux*, avec paraphe, et scellé des armes impériales, délivré le 7 janvier 1774. L'enregistrement de messire *de Berkel*, roi et héraut d'armes de ce temps, contient son opposition à l'enregistrement des lettres-patentes obtenues par le susdit *Philippe-Philibert de Sibille*, qui avait motivé que la famille de Buisseret, dont nous donnons la généalogie était éteinte. (Extrait du tome 12, du dictionnaire de la noblesse de France, in-4° publié en 1778, page 648, article Thiennes.)

LE CAUX

DE LA TOMBELLE.

Plusieurs fiefs et terres du nom de la *Tombelle* ayant existé dans certaines contrées de France et notamment dans celle de Vermandois, de la Thiérache et du Noyonnois, il en résulte que quelques familles portent encore aujourd'hui ce nom.

Voici ce que rapporte de l'une d'elles Louis-Paul Colliette, dans son *Histoire de Vermandois*, tome 2, p. 624.

« Une partie du domaine d'Essigny paraît avoir été une propriété de l'abbaye d'Homblières, qui l'avait antérieurement aliénée aux seigneurs dudit lieu; Robert, l'un d'eux, marié à Ade de Boskiaux, en eut deux filles, 1.° Agnès d'Essigny, mariée à Jacques de Sauchy, écuyer, et 2.° N. d'Essigny, mariée au seigneur de Villers; de ce mariage descendirent: 1.° Jean de Villers, et 2.° Marie de Villers; celle-ci épousa Wiard de la *Tombelle* duquel elle laissa; 1.° Jean de la *Tombelle*, et 2.° Marie de la *Tombelle*. »

« Robert d'Essigny mourut après 1251, en laquelle année il ordonna sa sépulture sous le grand portail de l'église de Saint-Quentin, et en paya l'honoraire aux ecclésiastiques assistans, du prix de dix muids de blé. Après sa mort, le manoir et le jardin d'Essigny furent divisés inégalement entre les enfans et les petits-enfants de Robert et d'Ade. Jacques de Sauchy eut la moitié du manoir clos de hauts murs de pierres, et les deux tiers du jardin, pour le droit de sa femme. Wiard de la *Tombelle*, pour le droit de la sienne, eut un quart dans le manoir, et un sixième dans le jardin attenant. Autant en eut en son nom Jean de Villers. »

« Jacques de Sauchy et sa femme Agnès vendirent au chapitre de Saint-Quentin leur part, au prix de 300 livres, en 1273, à la fin d'avril. Ils demeuraient dans le diocèse de Cambrai. L'official de cet évêché confirma leur vente, le lundi d'après l'Octave des Rois, que l'on disait encore 1273, et que nous dirions à présent 1274. Lorsque ces époux vendirent, Ade de Boskiaux vivait encore; ils cédèrent par le même acte son droit de veuve, c'est-à-dire sa vie durante, sur les biens de son mari défunt, Robert, dans Essigny. Après le décès de cette dame, arrivé vers l'an 1276, les autres héritiers, Jean de Villers en son nom, et Wiard de la *Tombelle* en celui de ses enfans, orphelins de leur mère décédée, se partagèrent et se bornèrent à l'encontre du chapitre de Saint-Quentin, acquéreur. »

« Jean de Villers vendit au même chapitre en

1284 son quart dans le manoir, et son huitième dans le jardin, moyennant la somme de 50 livres. Sa femme Marguerite souscrivit à la charte de vente. Enfin, Jean de la *Tombelle*, majeur, et sa sœur Marie, encore mineure, vendirent aussi au même chapitre, au même prix, au même mois d'avril de la même année, leurs portions par une charte ratifiée par leur père Wiard de la *Tombelle*, Jean de Villers leur cousin, et un seigneur appelé Jean d'Urchon. »

« Il résulte des chartes desquelles nous tirons ces récits que le chapitre était, comme nous l'avons déjà dit, antérieurement seigneur d'Essigny, puisque les vendeurs lui remettaient leurs biens comme en mains de suzerain. »

Quelques familles, comme nous l'avons dit plus haut, portent aujourd'hui le nom de la *Tombelle*; telles sont principalement celles de Le Hault de la *Tombelle*, Fouant de la *Tombelle* et Le Caux de la *Tombelle*.

Cette dernière maison, ainsi qualifiée et dénommée depuis plusieurs siècles, par titres et actes authentiques porte pour armes: parti d'azur et de sable, à deux épées d'or, posées en sautoir et brochantes sur le tout; couronne de comte; supports, deux lions; elle est représentée de nos jours par Louis-Henri-Jacob comte Le Caux de la *Tombelle*, chevalier de l'ordre royal de la Légion-d'honneur et d'autres ordres, ancien garde du corps du roi, officier d'infanterie, né le 30 septembre 1795, marié, le 20 août 1817, à Elisabeth-Adélaïde de Bretel de

la Tillaye, morte le 29 décembre 1837 ; de ce mariage sont issus :

1.° Gustave-Henri-Félix Le Caux de la *Tombelle,* né le 22 février 1820 ;

2.° Charles-Joseph-Alexandre, né le 12 octobre 1822.

3.° Léocadie-Henriette-Alphonsine, née le 5 janvier 1819, mariée, le 28 avril 1840, à Charles-Emmanuel Delmas de la Coste de Murulhac, capitaine au 8e régiment de lanciers, d'une très ancienne maison du Rouergue, fixée depuis plusieurs siècles dans le Limousin et qui porte pour armes: d'argent, à la croix ancrée de gueules; l'écu sommé d'une couronne murale;

4.° Héloïse-Elisabeth-Caroline, née le 11 mai 1821.

DE LA NOBLESSE

DE L'ANCIENNE PROVINCE DE HAINAUT.

RÈGLEMENT

POUR LES PREUVES DE NOBLESSE AUX ÉTATS DE HAINAUT, AVANT 1791.

1.° Tout gentilhomme qui aspirera à être admis dans le corps de la noblesse des états de Hainaut s'adressera au bureau de la députation ordinaire, et y enverra ses titres pour être examinés par les commissaires aux preuves.

2.° Il devra constater qu'il est seigneur haut justicier de paroisse ou terre à clocher, soit de son chef, soit de celui de sa femme, en produisant les titres qui justifient de sa propriété, comme partages, adhéritances, reliefs, aveux et dénombremens, etc., et un certificat des bailly, mayeur, gens de loi et curé de la paroisse, qui prouve qu'il est seigneur du clocher.

3.° Il devra prouver six degrés de noblesse paternelle, non compris le présenté, de manière que le cinquième aïeul doit être un fils de noble ou

d'anobli; il doit aussi prouver deux mères nobles dans les six générations.

4.° Chaque génération devra être établie par trois actes, dont deux au moins prouvant filiation légitime et tous trois contenant qualification caractéristique de noblesse. Ces actes pourront être des extraits des registres de baptêmes, mariages, ou sépultures, contrats de mariage, testamens, avis de parens, partages, reliefs, aveux et dénombremens, arrêts de cour souveraine, lettres-patentes, jugemens des commissaires à la recherche de la noblesse et autres actes de même nature.

Les contrats, partages, testamens et autres actes de famille devront être passés devant personnes publiques, et produits en original ou en grosse authentique; les copies collationnées n'étant pas regardées comme probantes. Néanmoins, les expéditions délivrées par les notaires détenteurs des minutes seront admises; si cependant les actes étaient d'un pays où les seigneurs fussent dans l'usage de les passer sous leurs signatures et scels, à cause de défaut d'établissement de notaires ou d'autres officiers publics qualifiés pour recevoir des actes, ils seront admis, mais en original seulement.

5.° Si l'aspirant prouve qu'un de ses ancêtres a été admis dans les chapitres ou états des Pays-Bas, il suffira qu'il présente sa généalogie jusqu'à cette personne, pourvu toutefois que les sept degrés soient prouvés au désir de l'arrêt du règlement; sinon, il devra faire la preuve des degrés qui pourraient manquer.

6.° L'aspirant devra joindre à ses preuves un inventaire qui commence par lui et remonte jusqu'au septième ascendant inclusivement.

7.° Il devra joindre aussi une carte armoriée et enluminée de sa généalogie, faite sur parchemin, pour rester dans les archives des états, qui garderont également copie, par extraits, des titres produits.

MEMBRES DES TROIS ORDRES

COMPOSANT LES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES DES ÉTATS DE HAINAUT, COMTÉ DE VALENCIENNES, PRÉVÔTÉ DE SAINT-AMAND ET DE MORTAGNE, COMTÉ D'AGIMONT, EN 1788 ET 1780.

ORDRE DE LA NOBLESSE.

Le Duc de Croy, président.

MM.	Seigneuries.
Le marquis de Traisnel.	Villies.
De Priseau de Dompierre.	Floyon.
Le vicomte du Buat.	Sassignies.
Le baron de Nédonchel.	Jolimetz.
Le marquis de Carondelet, baron de Noyelles.	Noyelles.
Le marquis de Wignacourt.	Querenaing.
Le prince d'Arenberg, comte de La Marck.	Mortagne.
Le comte d'Espiennes.	Jeulain.

Le comte de Sainte-Aldegonde, fils.	Hargnies.
Le duc d'Arenberg.	Wallers.
Le comte de Beaufort de Moulle.	Préseau.
Le comte de Saint-Aldegonde de Noircarmes.	Rieulay.
Le duc d'Havré.	Gognies-Cauchies.
Le baron de Carondelet-Beaudignies.	Beaudignies.
Le marquis de La Pierre.	Marck.
Le comte de Vander-Burch.	Aubry.
Le chevalier de Colins de Queverchain.	Queverchain.
Le comte de Vander-Straten.	Cerfontaine.
Le chevalier de Bouzies.	Ferrière-le-Petit.
Le vicomte de Sandrouins.	Haveluy.
Le comte de Gomegnies.	Gomegnies.

ORDRE DU CLERGÉ.

MM. les abbés d'Hasnon.
d'Hautmont.
de Lessies.
de Maroilles.
de Crespin.
de Vicoigne.
de Saint-Jean.
de Saint-Saulve.
de Chateau.

M. le grand prieur de Saint-Amand.

Les prévôts, doyens et chanoines des chapitres.

Mustellier, doyen de Saint-Géry de Valenciennes.

Clouet, chanoine de Notre-Dame de Condé.

Lemire, chanoine de Saint-Quentin de Maubeuge.

De Beaumont, prévôt de Saint-Nicolas d'Avesnes.

Les curés doyens :

MM.

Gillion, curé de Dimont. D. de Maubeuge.

Flament, curé de Montigny-sur-Roc. D. de Bavay.

Houzeau, curé de Solesmes. D. d'Aspres.

Henninot, curé de Felleries. D. d'Avesnes.

Le Beau, curé du Quesnoy. D. de Valenciennes.

De Langlé, curé de Saint-Jacques-de-Valenciennes.
De Langlé, curé d'Erin-Ballaing. } D. d'Ostrevents.

M. Picqueri de Vastronval, représentant du chapitre de Maubeuge.

Bouchelet, représentant de celui de Dénain.

Ordre du tiers-état.

MM. Perdry de Migonval.
Odelant de Beaussart.
Deroisin.
Moreau de Bellaing.

Scorion.

Bosquet.

Rousseau de Launois.

Blondel.

De Noisieux.

Les prévôts, échevins, officiers et conseil de Valenciennes.

Le magistrat de Maubeuge, Pouillaud de Thierry, maire.

de Condé, Langlois, échevin.
du Quesnoy, de Canonne, maire.
d'Avesnes, Pillot, échevin.
de Bouchain, Deprès, lieutenant-maire.
de Landrecies, Contaminé, échevin.
de Bavay, Moutier, échevin.
de Saint-Amand, Guitan, prévôt.
de Mortagne, Dubois, bailly.
de Givet, Joly, bourgmestre.
de Philippeville et Marienbourg, Urbain.
de Fumay-Saint-Revin, Caillien.

Nous, président et députés composant la commission intermédiaire d'assemblée provisoire de Hainaut, convoquée en mil sept cent quatre-vingt-sept, certifions que les personnes et les corps, tant ecclésiastiques que laïques, compris au présent tableau, sont dans le cas d'être convoqués à la première assemblée générale des états de ladite

province et parties y réunies, conformément aux principes proposés par ladite assemblée concernant la composition desdits états, en réservant toutefois les droits de tous ceux qui peuvent en avoir non compris au présent tableau. Fait à Valenciennes, ce cinquième jour de mai mil sept cent quatre-vingt-huit.

Nous, membres de l'ordre de la noblesse de ladite assemblée provisoire, reconnaissons qu'il est de notoriété publique que les personnes dudit ordre, indiquées au présent tableau, sont dans le cas d'être convoquées aux états de cette province, conformément aux anciens usages et aux principes proposés par ladite assemblée, sans préjudice aux droits de ceux qui se trouveraient avoir été omis au présent tableau.

Vu et vérifié :

L'archiviste général du département du Nord,

LE GLAY.

CATALOGUE

ET QUARTIERS DE NOBLESSE

DES DAMES REÇUES

AU TRÈS ILLUSTRE CHAPITRE DE MAUBEUGE,

DIOCÈSE DE CAMBRAI.

Sainte Aldegonde a fondé, en l'année 661, l'abbaye de Maubeuge qui a été sécularisée dans le XIIe siècle; les conditions de réception à ce chapitre étaient au nombre des plus fortes preuves chapitrales des Pays-Bas et du royaume de France.

Il fallait que la dame présentée fît preuve, sur ses titres originaux, de huit générations ascendantes de noblesse militaire sans mésalliance bourgeoise, ni bâtardise, ni principe d'anoblissement connu, sur chacun de ses huit quartiers paternels et maternels; il fallait encore que son nom fût d'une noblesse chevaleresque dont l'origine se perdît, sans interruption de services, dans la nuit des temps.

La marque distinctive des chanoinesses de Maubeuge était une médaille d'or émaillée, sur laquelle était l'image de sainte Aldegonde, fonda-

trice du chapitre. Cette médaille était suspendue à un cordon bleu attaché par un gland d'or.

CATALOGUE DES DAMES CHANOINESSES REÇUES.

DEPUIS 1644 JUSQUE 1695.

Arberg (d'), Isabelle-Françoise-Alexandre, 22 avril 1675.

Beauffort (de), Anne-Chrétienne, abbesse, 1672.

Bergh de Straetbronq (de), Marie-Isabelle, 4 mai 1660.

Bernage (de), Magdeleine, 1651.

Bernage (de), Ferdinande, abbesse, 7 mars 1660.

Bernage (de), Marie-Caroline-Anne, 12 février 1677.

Bonnières (de), Marie-Brigitte, 22 septembre 1682.

Bossu (de), Alexandrine et Claire, 30 août 1694.

Bournonville, (de), Marie-Françoise, 5 octobre 1668.

Brandenbourg (de), Marie-Magdeleine, 25 mars 1660.

Bryas (de), Anne-Isabelle et Marie-Catherine sa sœur, 6 juin 1677.

Carnin (de), Marie-Eléonore-Eugénie, 5 octobre 1695.

Chasteler (de), Marie-Francoise, 1651.

Chasteler (de), Bonne-Jeanne, 1651.

Croy-Solre (de), Marie-Philippine, 1645.

Croÿ (de), Catherine-Françoise, 26 septembre 1662.

Croÿ (de), Marie-Eugénie-Brigitte et Marie-Charlotte, sa sœur, 22 juin 1692.

Danois (Le), Marie-Claire, 14 mai 1685.

Danois (Le), Marie-Hyacinthe, 12 janvier 1688.

Egmond (d'), Marie-Anne-Elisabeth, 19 janvier 1688.

Ghistelles (de), Marie-Anne-Adrianne, 23 juin 1692.

Ghistelles (de), Isabelle-Charlotte, 1692.

Hamal (de), Anne-Eugénie, 11 mars 1660.

Hamal (de), Marie-Madeleine et Jeanne-Thérèse, 1680 et 1692.

Haynin-Wambrechies (de), Anne-Aldegonde, 1646.

Haynin-Wambrechies (de), Marie-Anne, 1646.

Haynin (de), Marie-Anne-Françoise, 18 juillet 1668.

Haynin (de), Marie-Philippine, 12 décembre 1684.

Hornes (de), Angélique-Madeleine, 1647.

Hornes (de), Isabelle-Philippine, 1668, abbesse en 1719.

Huyn dit Geleen (de), Agnès-Françoise, 1650.

Immerselles (d'), Marie, 1646.

Immerselles (d'), Jeanne-Ursule, 1648.

Jauche de Mastaing (de), Léonore-Emilie, 22 mars 1660.

Lannoy (de), Anne-Théodore, abbesse, 24 août 1663.

Longueval dit de Bucquoi (de), Thérèse-Dauphine, 1646.

Longueval de Lille (de), Marguerite-Isabelle, 11 mars 1680.

Melun (de), Louise, 14 juillet 1672.

Mérode de Petersheim (de), Marie-Florence, 1646.

Mérode de Petersheim (de), ... 1662.

Mérode-Westerloo (de), Eléonore, 1650.

Mérode-Westerloo (de), ... 1650.

Mérode (de), Anne-Charlotte, 30 mars 1669.

Mérode (de), Marie-Célestine, 1672.

Mérode (de), Isabelle, 1678.

Namur dit de D'Huy (de), Françoise-Ferdinande, 1653.

Oultremont (d'), Jeanne-Olympe, et sa sœur Anne-Florence, 23 mai 1676.

Planques de Béthune (des), Marie-Alexandrine. 13 mai 1679.

Poelgest (de), Anne-Victoire et Jeanne-Thérèse, 1 mai 1679.

Renesse (de), Anne-Agnès, 16. . .

Rubempré (de), Sabine-Claire, 9 mai 1661.

Schwartzenberg (de), Antoinette, 1650.

Sainte-Aldegonde (de), Isabelle-Claire.

Sainte-Aldegonde Noircarmes (de), Antoinette, 1650.

Sainte-Aldegonde Noircarmes (de), Madeleine-Agnès, 3 mai 1682.

Thiennes de Rombecke (de), Anne-Philippine, 20 juin 1654.

Thiennes (de), Philippine-Maximilienne et sa sœur Eléonore, 12 novembre 1680.

T'Serclaes-Tilly (de), Marie-Claire, 1660.

T'Sserclaes-Tilly (de), Maximilienne-Dorothée, 1662.

Trazégnies (de), Brigitte-Isabelle, 7 septembre 1660.

Trazégnies (de), Brigitte-Thérèse, 17 mars 1675.

Velasco-Salazar (de), Isabelle, 1645.

Wignacourt (de), Walburge-Marie-Charlotte, abbesse, 9 mai 1689.

Wiltz (de), Marguerite-Marie, 1646.

Wiltz (de), Adrianne, 1646.

Yve de Tavier (d'), Anne-Marguerite, 1651.

Yve de Tavier (d'), Ernestine-Dorothée, 2 avril 1660.

Yve (d'), Marie-Françoise, 1692.

DEPUIS 1692 JUSQUE 1786.

Andelot (d'), Marie-Louise-Félix, 29 mars 1763.

Andelot (d'), dite mademoiselle de Looz, Marie-Thérèse, 29 mars 1763 : mariée au comte d'Oultremont.

Quartiers
- Paternels. Andelot, Yedeghem, Wiltz, Choiseul.
- Maternels. Blanckart, Wachtendonck, Hatzfeld, Weisch.

Arschot (d'), mademoiselle de Schoonhove, 1781.

Quartiers
- P. Arschot-Schoonhove, Borghrave, Geloes, Leefdael.
- M. Theribut, Mettecoven, Zeegradt, Woordt.

Assignies (d'), Eustache-Joseph, 23 février 1730.

Assignies (d'), Ernestine, 23 février 1730.

Quartiers
- P. Assignies, Blancq, La Hamaïde Marnix.
- M. Saluces, Bernemicourt, Heranguier, Varennes, Vilain de Gand.

Beauveau (d'), Elisabeth-Charlotte-Marguerite-Gabrielle, 20 juillet 1717.

Beauveau (de), dite mademoiselle de Craon, 20 juillet 1717.

Quartiers
- P. Beauveau, Harancourt, Charmel, Gournay.
- M. Ligneville, Boëmer, Bouzey, Condé.

Berghes (de), Marie-Louise, 29 avril 1700.

Quartiers
- P. Berghes, Hornes, Renesse, Egmont.
- M. Lalaing, Langlée, Renesse, Egmont.

Berghes Saint-Winox (de), Eléonore-Hubertine, 26 décembre 1714.

Berghes Saint-Winox (de), dite mademoiselle de Saint-Winox, 26 décembre 1714.

Quartiers
- P. Berghes, Saint-Winox, Ricamez, Haynin, Wazier.
- M. Wignacourt, Cunchy, Berghes, Carnin.

Berghes de Ligny (de), Marie-Françoise-Eugénie-Joseph, 26 avril 1728.

Berghes de Ligny (de), dite mademoiselle de Rache, 27 septembre 1728.

Quartiers { P. Berghes, Berghes, Berghes, Berghes.
M. Aubermont, Coupigny, Berghes, Coupigny.

Berghes Saint-Winox (de), dite mademoiselle de Saint-Winox, devenue mademoiselle de Rache.

Quartiers { P. Berghes, Wignacourt, Haynin, Berghes.
M. Carnin, D'Ostrel, Béthune, Noyelles.

Berlo (de), Marie-Ferdinande-Madeleine-Antoine-Joseph, mariée au comte Félix de Lannoy de Clervaux, 16 avril 1776.

Berlo (de), Marie-Louise-Elisabeth-Gabriel, 16 avril 1776.

Berlo (de), Marie-Ursule-Antoinette-Louise, 22 octobre 1782, mariée au comte d'Arschot-Schoonhove.

Quartiers { P. Berlo, Roist de Was, Kulmer, Boye.
M. Ledebur,, Elmendorf, Elverfelt, Galen.

Béthune (de), Marie-Françoise, 24 mars 1708.

Béthune (de), Marie-Philippine, dite mademoiselle d'Hesdigneul, 10 juillet 1720.

Quartiers { P. Béthune, Cottrei, Noyelles, Noyelles.
M. Petra-Sancta, Carpana, Noyelles, Noyelles.

Béthune (de), Marie-Ernestine-Françoise, 27 avril, 1740.

Béthune (de), Marie-Antoinette, 18 octobre 1743.

Quartiers { P. Béthune, Gherbode, Ostrel, Fiennes.
M. Houchin, Duchâtel, Thiennes, Thiennes.

Béthune (de), Marie-Amélie-Eugénie-Ernestine-Françoise, 26 mai 1777.

Béthune (de), Marie-Adrienne-Aldegonde, 17 janvier 1781.

Quartiers { P. Béthune, Ostrel, Houchin, Thiennes.
M. Bernard, Berghes, Deleval, Roger.

Bryas (de), Marie-Madeleine-Bonne, 10 septembre 1707.

Quartiers { P. Bryas, Immerselles, Argenteau, Thiennes.
M. Mérode, Groesbeck, Mérode, Bronchorst.

Burch (Vander), Marie-Joseph-Céléréale-Dorothée, 4 avril 1747.

Quartiers { P. Vander Burch, Glisoeulle, Wignacourt, Cunehy.
M. Saluces-Bermenicourt, Heranguier, Varennes, Vilain de Gand.

Capendu de Boursonne (de), Charlotte-Eugénie, 26 novembre 1764, marié à M. de Nédonchel.

Quartiers { P. Capendu, Vasan, Gannes, du Roux.
M. Ligny, Capendu, Bassompierre, Beauveau.

Carnin (de), Marie-Madeleine, 23 mars 1706.

Quartiers { P. Carnin, Morel, Béthune, Cotterel.
M. Ostrel, la Tramerie, Noyelles, Noyelles.

Croÿ (de), Marie-Thérèse-Charlotte, 27 janvier 1705, abbesse en 1742.

Quartiers { P. Croÿ, Lalaing, Isenghien, Mérode.
M. Bournonville, Melun, Aremberg, Berlaymont.

Croÿ d'Avrech (de), mademoiselle. . . . .

Quartiers { P. Croÿ d'Avrech, Lanty, Croÿ, Montmorency.
M. Montmorency, La Trémouille, Hallewin, Clairmont.

Croÿ (de), mademoiselle de Croÿ, mariée au comte de Hamal de Vierve.

Croÿ (de), mademoiselle de Molembais, mariée au comte d'Orsay.

Quartiers { P. Croÿ, Créquy, Gand, Croÿ.
M. Trazegnies, Wissocq, Daufau, Lenoncourt.

Coucy (de), Angélique-Aimée, 18 février 1773.

Coucy (de), Marie-Françoise, dite mademoiselle de Coucy-Berry, 18 février 1773.

Quartiers { P. Coucy, Hezèques, Du Bois, Hezèques.
M. Du Bois, Argy, Sahuguet de Monby, Arnolet.

Danois (Le), Catherine-Louise, 26 janvier 1719.

Quartiers { P. Le Danois, Noyelles, Le Danois Dorfant.
M. Estourmel, Valpergue, Hautefort, Estourmel.

Gavre (de), Magdeleine-Maximilienne, 26 mai 1715.

Quartiers { P. Gavre, Velasco, Hamal, Sainte-Aldegonde.
M. Bryas, Immerselles, Argenteau, Thiennes.

Ghistelles (de), Constance-Charlotte, 23 juin 1701.

Quartiers { P. Ghistelles, Wissocq, Wissocq, Chasteler.
M. Créquy, Berghes, Saint-Winox, Croÿ, Lalaing.

Ghistelles (de), Léontine-Adélaïde-Claire-Thérèse, 8 octobre 1739.

Ghistelles (de), Félicité, dite mademoiselle de Saint-Floris, 24 septembre 1749.

Quartiers { P. Ghistelles, Wissocq, Créquy, Croÿ.
M. Hornes, Croÿ, Ligne, Aragon.

Gracht (Van der), Pélagie-Françoise, dite mademoiselle de Thiennes, 8 juillet 1720.

Quartiers
- P. Van der Gracht, Du Châtel, Thiennes, Croÿ.
- M. Van der Gracht, d'Ostrel, Van der Gracht, Saint-Venant.

Hamal (de), Jeanne-Henriette-Marie-Françoise-Dorothée-Philippine, 2 septembre 1771.

Quartiers
- P. Hamal, Trazegnies, Renesse, Stepraedt.
- M. Blois, Rheede, Renesse, Stepraedt.

Hamal (de), Marie-Louise-Joseph-Aldegonde, 30 mai 1775.

Hamal (de), Marie-Albertine-Ferdinande, dite mademoiselle de Focan, 30 mai 1775.

Quartiers
- P. Hamal, Trazegnies, Renesse, Stepraedt.
- M. Hamal, Quarret, Aspremont, Lynden, Haultepenne.

Haultepenne-Dammartin (de), Angélique-Françoise, 25octobre 1757.

Haultepenne-Dammartin (de), Marie-Isabelle-Joseph, 25 octobre 1762, mariée au comte d'Elsée.

Quartiers
- P. Haultepenne, Maillen, Horrion, Geloës.
- M. Woelmont, d'Anvin, Marbais, Salmier.

Hoënsbrouck (de), mademoiselle. . . . . . 14 décembre 1783.

Quartiers { P. Hoënsbrouck, La Margelle, Nesselrode, Lecrodt.
M. Weischs, Hompesch, Velbruck, Wachtendonck.

Horrion (de), Marie-Anne-Félicité, 16 décembre 1747, épousa le prince de Salm-Salm.

Horrion (de), Joseph-Philippine, 14 octobre 1757.

Quartiers { P. Horrion, Bentindk, Dobbelstein, Breyll.
M. Velbrucq, Wachtendonck, Wendt, Hatzfelt.

Hornes (de), Isabelle-Philippine, abbesse, 12 septembre 1719.

Quartiers { P. Hornes, Mérode, Arembergh, Croy.
M. Mérode, Mérode-Pallant, Bronchorst, Ketteler.

Honchin (de), Marie-Ernestine-Joseph, 7 novembre 1718.

Honchin (d'), Eugénie-Constance, 25 mars 1727.

Quartiers { P. Honchin, Gavre, Du Châtel, Robbes.
M. Thiennes, Lens, Thiennes, Delkio.

Jauche de Mastaing (de), Marie-Félix, 13 juillet 1702.

Quartiers
- P. Jauche de Mastaing Mérode, Estourmel, Noyelles de Marles.
- M. Croix, Locquenghien, Sainte-Aldegonde, Joignies.

Lannoy (de), Anne-Louise-Florence, 26 octobre 1629.

Lannoy (de), Adrienne-Florence, 19 octobre 1731, abbesse 15 mai 1775.

Quartiers
- P. Lannoy, Rheede, Horst, Metternich.
- M. Warnant, Waha, Oultremont, Berlaymont.

Lasteyrie du Saillant (de), Jeanne-Charlotte-Françoise-Victoire, 13 décembre 1779, mariée au comte de Lasteyrie du Saillant.

Lasteyrie du Saillant (de), Marie-Geneviève-Jeanne.

Quartiers
- P. Du Saillant, Saint-Viance, Lastic, Bazin de Bezons.
- M. Riqueti-Mirabeau, Castellane, Vassan, Ferrières.

Marnix (de), Hubertine-Adrienne-Agnès, 12 mars 1700.

Marnix (de), Jeanne-Madeleine, 23 mars 1700.

Quartiers { P. Marnix, Haudion, Ongnies, Ongnies.
M. Haudion, Hoënsbrouck, Tenremonde, Berlaymont.

Mérode (de), mademoiselle de Deyns, Marie-Philippine-Hyacinthe, 4 juin 1729.

Quartiers { P. Mérode, Longueval, Sauvage du Rhin, Lalaing.
M. Mérode, Gavre, Mérode, Mérode.

Mérode-Westerloo (de), Jeanne-Christine, 4 octobre 1734.

Mérode (de), dite mademoiselle de Petersheim, Marie-Thérèse, 4 octobre 1734.

Quartiers { P. Mérode-Westerloo, Bronchorst, Mérode, Gand d'Isenghien.
M. Nassau, Nassau, Hesse-Reinfeld, Lowenstein-Vertheim.

Mérode (de), Caroline-Sophie, 27 juin 1736, mariée à M. de Mastaing.

Mérode de Deyns (de), morte le 26 décembre 1738.

Quartiers { P. Mérode, Longueval, Sauvage du Rhin, Lalaing.
M. Jauche, Estourmel, Croix, Sainte-Aldegonde.

Mérode-Westerloo (de), Louise-Constance-Julie, 20 juin 1760, épousa le comte de Hohenzollern.

Quartiers { P. Mérode, Nassau-Hedemar, Mérode, Hesse-Reinfeld.
M. Rohan, Bethisy, Cochefilet-Vancelet, Oglethorp.

Majorie (de La), ... 22 septembre 1783.

Majorie (de La), dite mademoiselle de Soursac.

Quartiers { P. La Majorie, Bar, Peyrasse, Vilatelle.
M. Gain de Montagnac, Meillards, Groing, Ribeyreix.

Monchy-Sernarpont (de), Andrée-Armande, 6 mai 1727.

Monchy-Sernarpont (de), Magdeleine-Amicie, 7 mars 1728.

Quartiers { P. Monchy, Saint-Blimont, Monchy, Melun.
M. du Caurel, Fertin, Lannoy, Vilain de Gand.

Noyelles (de), Claire-Hyacinthe, abbesse, 16 novembre 1699.

Quartiers { P. Noyelles, Lannoy, Cruninghen, Bourgogne.
M. Bourgogne, de Fallais, Culembourg, Longueval, Lille.

Nédonchel (de), Marie-Charlotte-Emilie, 23 octobre 1780.

Nédonchel (de), mademoiselle de. . . . . . . 23 octobre 1780.

Quartiers { P. Nédonchel, Douai, Nédonchel, Haynin.
M. Capendu, Gaulne, Ligny, Bassompierre.

Oultremont (d'), Marie-Catherine-Théodore, 19 mars 1712.

Oultremont (d'), Aldegonde, 19 mars 1712.

Quartiers { P. Oultremont, Brialmont, Berlaymont, Brandenbourg.
M. Bavière, Thiennes, Wassenaër, Haestreght.

Oultremont (d'), Florence-Adrienne, 24 juin 1763.

Oultremont (d'), dite mademoiselle de Han, Constance-Marie-Françoise, 24 juin 1763.

Quartiers { P. Oultremont, Berlaymont, Bavière, Wassenaër.
M. Lannoy, Horst, Warnant, Oultremont.

Pouilly (de), Charlotte, 21 juin 1784, épousa le baron Vander Straten.

Pouilly (de), dite mademoiselle de Cornay, Marie-Josèphe, 21 juin 1784.

Quartiers { P. Pouilly, Herbemont, Pouilly, Herbemont.
M. Lardenoy de Ville, Havnin, Pouilly, Villelongues.

Rahier (de), Aldegonde-Louise, 22 novembre 1722.

Rahier (de), Anne-Marie, 22 novembre 1722.

Quartiers { P. Rahier, Seraing, Argenteau, Waha.
M. Berlaymont, Du Châtel, Oultremont, Berlaymont.

Renesse (de), Sophie-Madeleine-Henriette, 1706.

Quartiers { P. Renesse, Arckel, Bocholtz, Hoënsbrouck.
M. Stepradt, Doornick, Lynden, Stepradt. }

Roux de Varennes (du), Charlotte-Eléonore, 30 avril 1765.

Roux de Varennes (du), Gabrielle-Charlotte, dite mademoiselle de Tachy, 30 juin 1765.

Roux de Varennes (du), Jeanne-Marguerite, 25 septembre 1770.

Quartiers { P. Roux, Gannes, Ruellan, Aguenin.
M. Roux, Bruc, Guereau, Brassières. }

Rodoan (de), Marie-Anne-Joseph-Françoise-Flore-Adélaïde, 15 octobre 1771.

Rodoan (de), Joseph-Philippine-Rose-Ghislaine, dite mademoiselle de La Marche, 15 octobre 1771.

Quartiers { P. Rodoan, La Rivière, Du Châtel, La Hamaïde.
M. Rouveroy, La Pierre de Bouzies, Watteville, Mérode-Deynze. }

Salles (des) . . . . 30 mai 1718.

Quartiers { P. Des Salles, Malpierre, Danlezy, Serocourt.
M. Ficquelmont, Raigecourt, Lambertie, Custines. }

Salm-Salm (princesse de), Marie-Françoise-Jo-

sèphe, 18 mars 1747, mariée au prince de Starhemberg.

Salm-Salm (de), Marie-Joseph-Wilhelmine, 18 mars 1747, mariée au prince de Hohenlohe.

Quartiers { P. Salm, Lalaing, Fondi, Aspremont.
M. Salm, Palatin du Rhin, Nassau, Hadamar, Mandercheid.

Straten (Vander), Marie-Anne-Josèphe-Aldegonde, 27 juin 1775.

Straten (Vander), Marie-Louise-Josèphe, dite mademoiselle de Waillet, 27 juin 1775.

Quartiers { P. Vander Sraten, Marchin, Brialmont, Coppin.
M. Everlange, Witry, Gevigny, De Pointe, Brialmont, Coppin.

Trazégnies (de), Catherine-Eugène, 23 mars 1700.

Quartiers { P. Trazégnies, Gavre, Lalaing, Langlée, Wavrin.
M. Mérode, Horion, Barbanson, Ostfrise,

Wignacourt (de), Marie-Josèphe-Pélagie, 23 septembre 1706.

Wignacourt (de), Claire-Florence et Charlotte, 19 novembre 1714.

Quartiers { P. Wignacourt, Cunchy, Berghes-Saint-Winox, Carnois.
M. Carnois, Morel, Tangris, Liers, La Tramerie.

Wignacourt (de), Marie-Philippine, 24 mai 1723.

Quartiers { P. Wignacourt, Berghes, Carnin, d'Ostrel.
M. Croy, Vilain, Créquy, Croy.

Wignacourt (de), Constance-Polixène-Reine-Stanislas, 21 juillet 1739.

Wignacourt (de), Claire-Pantaléone, 21 juillet 1739.

Quartiers { P. Wignacourt, Adornes, Croix, Sainte-Aldegonde.
M. Ghistelles, Wissocq, Créquy, Créquy.

Yve (d'), Jeanne-Aldegonde-Dieudonnée, 12 octobre 1702.

Quartiers { P. Yve, Awans dit Lonchin, Rheede, Cortembach.
M. Brandenbourg, Carondelet, Longueval, Croy.

Yve (d'), Adrienne-Ernestine, 3 décembre 1722.

Yve (d'), Marie-Joseph, 3 décembre 1722.

Quartiers { P. Yve, Rheede, Brandenbourg, Montmorency.
M. Yve, Lonchin, Wemmel, Encenhaër de Constemdorff.

MAISON DE MILON.

SEIGNEURS DE LA FONTAINE-MILON, DE LA LÉAUDIÈRE, DE LERNAY, DE BELLENOVE, DE VILLIERS, DE LA BORDE, DE VARENNE, D'AMNON, DE LA GROIS, DE MESNE, DE BOISBONARD, DE ROSNE, DE VIDEVILLE ET DE BOISNEUF.

Cette maison, qui est citée parmi les plus anciennes de France et qui a donné son nom à la Ferté-Milon, a fourni une branche qui s'est établie dans l'Anjou, sous le patronage du cardinal Milon, légat pendant les pontificats d'Urbain II et de Paschal II (1088 et 1099).

Eudes-Jean Milon, qui accompagna saint Louis, roi de France, à la croisade, et mourut en Afrique au même temps que ce monarque; il laissa pour fils :

Eudes-Guy Milon, qui avait accompagné son père dans la croisade, et qui revint en France, où il jouit de plusieurs faveurs que le roi lui avait accordées, en récompense de ses services; il fut père de :

Jean Milon, Ier du nom, prévôt de Paris en

1330, et mentionné par Denis Godefroi et tous les historiens du temps; il fut père de :

1.° Jean II, dont l'article suit;

2.° Isambert Milon, qui fut du nombre des seigneurs qui, en vertu d'un acte original de 1363, durent rendre foi et hommage à Édouard, roi d'Angleterre, en sa qualité de duc d'Aquitaine.

Jean Milon, II° du nom, laissa pour fils :

1.° Jean Milon III, dont l'article suivra ;

2.° Julien Milon.

Jean Milon, III° du nom, fut père, entre autres enfans, de :

Jean-Julien Milon, Ier du nom, conseiller au parlement, qui fut père de :

1.° Jean-Julien Milon, mort à la guerre, sans postérité;

2.° Julien Ier, dont l'article suit;

3.° François-Yves Milon, qui devint commandeur de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem, et se trouva en cette qualité au siége de Rhodes, en 1480.

Julien Milon Ier du nom, qui fut père de :

1.° Julien II, dont l'article suit ;

2.° Jean, chevalier de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem ;

3.° Arnaud Milon, seigneur de la Hogue, viguier de la ville d'Uzès;

4.° Jeanne Milon, mariée, en 1500, à un seigneur de Villiers, en Beauvoisis.

Julien Milon, II° du nom, qui épousa Margue-

rite de la Léaudière, héritière de sa maison, dont la maison de Milon fit plus tard entrer les armes dans son écu. De ce mariage sont issus :

1.° Julien, IIIe du nom, qui a continué la postérité de cette maison ;

2.° Charles Milon, chanoine de Tours et prévôt d'Oé de l'église de Saint-Martin ;

3.° Pierre Milon, qui fut attaché au duc d'Anjou qui, étant monté sur le trône sous le nom d'Henri III, le choisit pour son secrétaire ;

4.° Balthazar Milon, seigneur de Boisneuf, intendant de Touraine ;

5.° Benoît Milon, seigneur de Videville, qui fut intendant des finances, puis contrôleur-général et intendant de l'ordre du Saint-Esprit, président de la chambre des comptes, marié à Madeleine de Crèvecœur.

Cette maison s'est divisée en plusieurs branches ; celle des seigneurs de La Borde et de Varenne a fourni plusieurs personnages distingués, entre autres Louis Milon, évêque de Condom en 1693 ; Henri Milon, grand-maître des eaux et forêts des provinces de Poitou, Aunis, Limousin, la Marche et Nivernois. La branche des comtes de Villiers est représentée de nos jours par Alexandre-Louis-Joseph, comte Milon de Villiers, auditeur au conseil d'état, ancien sous-préfet et préfet dans plusieurs départemens jusqu'en 1830 ; il a épousé Angélique-Françoise-Magloire Menjot de

Dammartin De ce mariage sont issues :

1.° Rose-Olympe, chanoinesse du chapitre noble de Sainte-Anne de Munich, sous le nom de comtesse de Milon de Lernay, suivant le brevet du 19 décembre 1828;

2.° Rosamée-Angélique-Agnès, chanoinesse du chapitre noble de Sainte-Anne de Munich, sous le nom de comtesse Milon de La Ferté, par brevet du 14 février 1838;

3.° Louise-Gabrielle-Olympie.

L'alliance avec la maison de Menjot de Dammartin fournit une parenté avec les maisons de Rotrou, de Rambuteau, d'Apchon, Joly de Fleury, de Verdalle, etc., etc.

Armes : Cette maison portait dans l'origine, d'or, à deux fasces de gueules, à sept merlettes du même posées en orle, 4, 2 et 1, à l'écusson burelé d'argent et d'azur, chargé d'un lion de gueules, couronné d'azur ; l'écu surmonté d'une couronne de comte à toque ; devise *Virtus unita* et dans la suite elle a adopté celles-ci : de gueules, à la fasce d'or, chargée d'une merlette de sable et accompagnée de trois croissans d'or, deux en chef et un en pointe ; la couronne surmontée d'une merlette de sable, avec cette devise : *Non est quod noceat.*

Le tome III de cet ouvrage, pages 317 et suivantes, contient la généalogie de cette maison. Nous avons cru néanmoins devoir reproduire ici les changemens survenus depuis cette époque, et faire mention de divers personnages qui avaient été omis, comme aussi d'établir plusieurs rectifications qui nous ont paru nécessaires.

HENISSART,

ORIGINAIRE DE HAINAUT.

Laurent Henissart, gentilhomme de Hainaut, passa au service de France en 1261; il fut tué en 1286 en combattant contre les infidèles. Il était seigneur de Drugies près Saint-Riquier. Lors de son départ pour la Terre-Sainte, il laissa deux enfans en minorité sous la tutelle de l'abbé de Saint-Riquier. Pour favoriser son départ pour la croisade, le sire Henissart avait fait un emprunt sur ses terres aux moines de ladite abbaye qui, par suite, restèrent propriétaires de la terre de Drugies. Il est considéré comme la souche de cette famille qui porte pour armes: écartelé: au premier, d'argent, à l'étoile à cinq rais d'azur; au deux, d'or, à la tête de léopard arrachée, au naturel; au trois, parti: au premier, d'argent à la flèche renversée de sable, et au deux, de gueules à deux bandes d'or; et au quatre, d'azur, au bar d'or mis en pal.

Couronne de comte.

L'écu orné de ses lambrequins.

TABLE.

IMPRIMERIE GÉNÉRALE DE CHATILLON-SUR-SEINE, J. ROBERT

LIBRAIRIE ANCIENNE ET MODERNE

BACHELIN-DEFLORENNE

CONDITIONS DE LA SOUSCRIPTION

AU

NOBILIAIRE UNIVERSEL DE FRANCE

On ne peut souscrire au *Nobiliaire universel* de Saint-Allais qu'à la condition de s'engager pour l'ouvrage complet.

Il paraîtra un demi-volume vers le 1er et le 15 de chaque mois.

Les souscripteurs ne payeront qu'après réception de chaque demi-volume le prix de 5 francs afférent à ce demi-volume, qui devra nous être envoyé en un mandat sur la poste.

Les souscripteurs qui voudront payer d'avance le montant de l'ouvrage complet, qui sera publié en un an, auront droit à un escompte de 10 pour 100.

Ils n'auront donc qu'à nous adresser en un mandat, ou autre valeur sur Paris, la somme de 180 francs.

VALEUR DE L'OUVRAGE

Voici déjà bien longtemps que le *Nobiliaire universel* de Saint-Allais complet, est devenu introuvable. Le seul exemplaire qui, depuis plusieurs années, ait passé en vente publique, est celui de la bibliothèque du comte de Lambilly qui a été vendu, en mars 1872, tout près de 1,000 francs.

Notre nouvelle édition *fac-simile et mieux exécutée* que l'ancienne sera donc infiniment moins coûteuse et pourra être acquise par tout le monde, ce qui ne peut avoir lieu en ce moment.

AVANTAGE OFFERT AUX SOUSCRIPTEURS NOBLES

Pour donner une idée de l'importance de ce *Nobiliaire*, il suffit de rappeler qu'il contient les GÉNÉALOGIES d'environ 2,500 FAMILLES VIVANTES. Les membres *directs ou par alliances* de ces familles en souscrivant à l'ouvrage, auront le droit, dans un ou plusieurs volumes supplémentaires, de compléter leur filiation généalogique jusqu'à ce jour, ce qui a un grand intérêt au point de vue de l'usurpation des noms, 30 lignes seront accordées à titre gratuit.

EN PRÉPARATION

Une table comprenant la *liste alphabétique* de toutes les *généalogies*, de toutes les *alliances* et de toutes les *désignations terriennes* mentionnées dans les vingt volumes du *Nobiliaire universel* de Saint-Allais, avec renvoi aux tomes et aux pages.

Cette table du plus haut intérêt pour l'histoire des familles nobles de notre pays, et pour la mouvance des terres, formera deux volumes in-8°, texte compacte à double colonne, d'environ 600 pages chacun.

Le prix en sera ultérieurement fixé.

IMPRIMERIE GÉNÉRALE DE CHATILLON-SUR-SEINE, J. ROBERT.